This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

26233.11.5

193

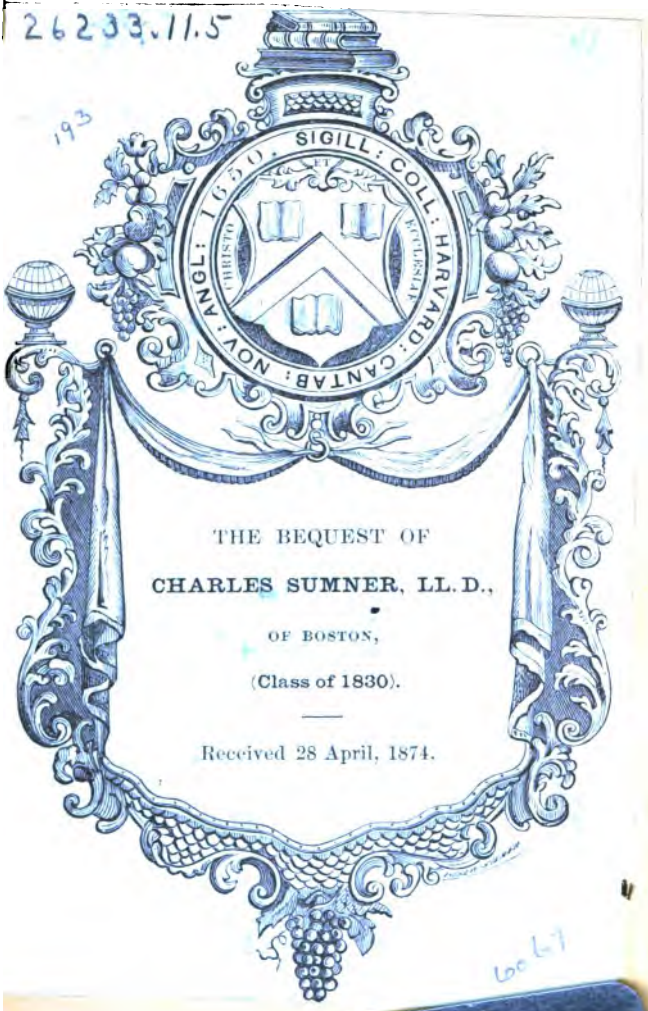


THE BEQUEST OF

CHARLES SUMNER, LL.D.,

OF BOSTON,

(Class of 1830).

Received 28 April, 1874.

60 L7

# LE CASTOIEMENT

## *OU*

# INSTRUCTION

## *DU PERE A SON FILS.*

Ouvrage Moral en vers, compoſé dans le treizieme ſiecle.

Suivi de quelques pieces hiſtoriques, & morales auſſi en vers & du même ſiecle.

Le tout précédé d'une Diſſertation ſur la Langue des Celtes.

Avec quelques nouvelles obſervations ſur les étimologies.

A LAUZANNE, *& ſe trouve*,
A PARIS,
Chez CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Rénomée,
Et CLAUDE HERISSANT, Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. D C C. L X.

26233.11.5

1874, April 28.
Bequest of
Hon. Charles Sumner
of Boston.
(H. C. 1830.)

6062

# A

# MONSEIGNEUR

# L'AVOCAT GENERAL.*

MONSEIGNEUR,

*L'Ouvrage dont je ſuis l'Editeur, eſt une des meilleures productions du treizieme ſiecle. Votre illuſtre Pere l'avoit diſtingué entre pluſieurs autres, que j'avois eu l'honeur de lui communiquer. Il avoit deſiré que cette piece, ſi longtemps ignorée, pût ſe répandre par la voie de l'impreſſion; & ſes bontés*

*Meſſire Omer Joly De Fleury, Chevalier Seigneur de la Valette, la Mouſſe, Brioſne & autres lieux. Conſeiller ordinaire du Roi en ſon Conſeil d'Etat, Premier Avocat General de Sa Majeſté au Parlement, & Conſeiller d'honeur en ſon Grand Conſeil.

*pour moi, lui en avoient fait accepter la dédicace. A qui puis-je mieux l'offrir aujourd'hui, Monſeigneur, qu'à un Fils, ſon ſucceſſeur dans une de ſes places éminentes, & l'héritier de ſes talens & de ſes vertus? Un Pere qui inſtruit ſon Fils, qui lui preſcrit la maniere de ſe conduire dans le monde; qui lui indique les routes qu'il doit ſuivre, & celles qu'il doit éviter, eſt un ſujet d'autant plus digne de vous être préſenté, qu'il eſt l'image fidelle de l'auteur de vos jours. Nous ſçavons tous à quel degré il poſſedoit l'art & le talent d'inſtruire; vous en êtes, Monſeigneur, une preuve éclatante; mais ſes inſtructions ne ſe bornoient point à ſes ſeuls Enfans; ſes lumieres brillerent aux yeux de toute la France, & de l'Auguſte Sénat, dont il fut long-temps un des principaux ornemens. Il aimoit à ſe communiquer, & ceux qui le conſultoient, étoient auſſi ſatisfaits*

*de ſes ſolutions, qu'enchantés de ſa politeſſe. Orné de toutes les vertus Morales, Chrétiennes & Politiques, il étoit bon mari, bon pere, bon citoyen & bon ami. Il aimoit & protegeoit la Religion, chériſſoit & ſoutenoit les gens de bien autant qu'il déteſtoit & faiſoit punir les méchans. Rome eût fait élever des monumens à ſa gloire, mais il a ſçu en graver lui-même dans nos cœurs, & dans les écrits publics qui ne s'effaceront jamais. Oui la perte de ce grand homme ſera toujours préſente à notre ſouvenir. Si quelque choſe peut contribuer à nous la rendre moins ſenſible, c'eſt de nous avoir laiſſé trois Fils, qui profitant de ſes ſolides leçons, marchent ſi exactement ſur ſes traces. Un nom comme le Vôtre, Monſeigneur, à la tête de ce petit Ouvrage, ne contribuera pas peu à le faire accueillir favorablement du Public. Je vous prie de le recevoir comme un hommage qui vous*

*eſt dû, comme une marque ſincere de la profonde veneration que je conſerverai toute ma vie pour la memoire d'un de nos plus grands, & de nos plus ſçavants Magiſtrats, enfin comme une preuve du profond reſpect avec lequel je ſuis :*

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obeiſſant ſerviteur,
*BARBAZAN.*

# PREFACE.

L'Acueil que l'on a fait aux Fabliaux & à l'Ordene de Chevalerie me perſuade que le Recueil que je done aujourd'hui, ne ſera pas moins favorablement reçu du Public.

Il contient des Poëſies morales & hiſtoriques pour leſquelles pluſieurs perſones m'ont marqué quelqu'empreſſement.

Il ſeroit à ſouhaiter que l'on pût doner les ouvrages de tous nos anciens Auteurs, rien ne nous inſtruiroit mieux des uſages & des mœurs de nos peres, rien auſſi ne nous éclairciroit davantage ſur l'origine, & ſur les variations de notre Langue.

C'étoit le projet de l'illuſtre M. Joly de Fleury ancien Procureur General, l'un des plus grands, & des plus éclairés

Magiſtrats que jamais la France ait eu. Tout le monde a connu ſon amour pour ſa Patrie & pour le bien de l'Etat ; mais la mort nous l'a enlevé trop tôt. Nous ſommes redevables à ce grand home des précieux manuſcrits de Monſieur Du Puis, qui ſans lui nous auroient été enlevés par l'étranger.

Je ne m'étendrai pas davantage ſur les éloges qu'il mérite à tous égards, M. le Beau l'ainé *, ſi connu par ſa profonde érudition & par la juſteſſe de ſon eſprit, l'a peint au vrai & n'a rien laiſſé à deſirer dans l'Epitaphe qu'il a faite, & qui eſt poſée dans l'Egliſe de S. André des Arts, lieu de la ſepulture de cette Maiſon, dont je joins une copie cy-après.

M. Guichard qui s'eſt fait connoître par quelques ouvrages de Poëſie qu'il a donés au Public, a voulu partager la

* M. le Beau l'ainé eſt de l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres.

gloire

gloire de M. le Beau, en donant une imitation en vers de l'Epitaphe Latine. J'eſpere que les ſentimens de ces deux Auteurs, ſeront d'autant plus agréés qu'ils ſont en cette partie l'écho de la façon de penſer du Public ſur ce grand home.

Quelques perſones m'ont reproché que j'avois pouſſé mon ſentiment trop loin, dans ma Diſſertation ſur l'origine de la Langue Francoiſe, en diſant qu'elle eſt toute Latine. Je ne ſuis pas ſeul de ce ſentiment, il eſt adopté par tous les Sçavans. D'ailleurs je me ſuis exprimé page 25. ſans équivoque, j'y dis ſimplement, que tout le fonds de notre Langue vient de celle des Latins.

Je n'ai jamais entendu ſoutenir, que tous les noms des lieux, des animaux, oiſeaux, poiſſons, coquillages, plantes, vêtemens, étoffes & outils d'artiſans, vinſſent du Latin, principalement ceux donés depuis environ trois ſiecles.

Les Latins n'ont pu doner des noms qu'a ceux des lieux, des animaux &c. qu'ils connoiſſoient; & non a ceux qu'ils ne connoiſſoient pas.

La plûpart des animaux, oiſeaux, plantes, &c. ont été nommés ſoit relativement à leur propriété, ou figure, ſoit du nom des perſones qui les premieres en ont pris, & en ont fait uſage.

Les étoffes pour la plûpart, les vêtemens & outils, portent les noms des inventeurs & fabricateurs.

Mais quant au fonds des Langues Françoiſe, Italiene, Eſpagnole & Portugaiſe, il eſt conſtant qu'il eſt émané de la Latine.

M. le Marquis de Maffei Auteur celebre, ne balance pas à ſoutenir affirmativement que le fonds de la Langue Italiene n'eſt puiſé que dans la Latine. M. de San-Severino, qui joint à une grande juſteſſe d'eſprit une profonde érudition, vient de nous doner un Eſſai

ou Dissertation sur l'origine de cette Langue, dans son premier volume du *Genie de la litterature Italienne*, dans lequel il demontre jusqu'à l'évidence qu'elle est pour le fonds entierement Latine.

S'il se trouve dans la Langue Italiene & dans la Françoise quelques mots qui ont quelque ressemblance avec ceux des Langues du Nord, on ne doit pas en conclure que nous les tenions de ces peuples, mais il doit passer pour constant, que ces mêmes peuples & nous, les ayons pris du Latin.

Je ne m'étendrai pas davantage, sur cette matiere, elle mérite un traité séparé soutenu d'exemples, que nous soumettrons incessamment au jugement des Sçavants, & du Public, en lui mettant sous les yeux tous nos anciens Poëtes François, jusqu'à présent ignorés, avec un extrait de toutes leurs productions, & dans lequel nous indiquerons les manuscrits, où ils ont été conservés.

# EPITAPHE
## DE M. JOLY DE FLEURY,
*Ancien Procureur General.*

D. O. M.

HIC JACET

Guillelmus-Franciſcus JOLY DE FLEURY
Ex nobilis Magiſtratûs gremio oriundus,
Supremi Senatûs lumen & columna.
Ad ſublimiores Oratoris & Procuratoris Catholici gradus evectus,
Utrique muneri non impar,
Legum Miniſter, fuit & ipſe lex loquens.
Eloquentiâ, labore, doctrinâ,
Regi, Patriæ, ordinibus omnibus,
Æquè deditus, æquè commendatus, æquè acceptus,
Sapientiâ, comitate, juſtitiâ, in admiratione, fuit & amore.
Temporibus procelloſis & in negotiis intricatiſſimis
Semper idem, ſemper ſui compos; veri & juſti tenax.
Nunquam conſilio & ratione defectus eſt, vir prudens & providus.
A publico munere ſponte ſemotus;
Otium ejus labor intenſior.

Ad religiosa & pacifica comitia fiduciâ Principis
Non semel evocatus.
Ecclesiæ & Imperii jura inexhaustâ eruditione
asseruit,
Enucleatius elucidavit.
Uxori mente & animo addictus, liberorum &
amicus & Parens;
Parcus victu, habitu modestus, avitæ tenuitatis
Æmulator severus.
Laborem assiduum prece interpungebat
Vera in Deum Pietate conspicuus.

Electissima Conjux et liberi Marito
Parentique carissimo posuere.

Vixit annos 80. menses 4. dies 14.
Obiit anno reparatæ salutis. M. DCC. LVI.
Die 25. Martii, horâ octavâ matutinâ.

# IMITATION

## *De l'Epitaphe précédente.*

Avec nos cœurs ſous ce Marbre repoſe
La cendre de FLEURY, ce docte Magiſtrat,
Colonne & ſoleil du Senat,
Dont le vaſte génie embraſſant toute choſe
Se jouoit à ſon gré des ſublimes emplois,
Et qui Miniſtre pur des Loix,
En fut lui-même une parlante.
On le chérit autant qu'on l'admira.
Laborieuſe, éclairée, éloquente,
Son ame à la Patrie, au Roi ſe conſacra,
Vrai, juſte, conſtamment le même,
Dans les temps les plus orageux
Brilla ſa ſageſſe ſuprême.
Ami, Parent, Epoux, il gagna tous les vœux;
Il ſe montra l'imitateur ſévère
Des qualités de ſes Ayeux;
Frugal, ſimple au dehors, modeſte au fond, pieux,
S'il quittoit le travail, c'étoit pour la priére:
Il n'eſt plus! Mais du Ciel ineffable bonté!
Le Ciel veut qu'il revive en ſa Poſtérité.

# TABLE.


Dissertation sur la langue des Celtes. *Pag.* j.

Sur la langue de Suisses. xlvij.

Observations sur les Etimologies. 1

Le Castoiemennt du Pere à son Fils, Ouvrage moral, 1

Il renferme les Contes suivants.

*Du Preudome qui avoit demi ami*, 7

Le Fils se vantoit d'en avoir cent, qui dans une occasion lui manquerent tous, il n'y eut que le demi ami du pere qui se prêta à lui rendre service.

*De deux bons amis loiax* (fideles), 18

Ce Conte a été traité par Bocace journée 10. nouvelle 8.

*De l'home & du Serpent, Fable*, 36

*D'un Versefieres* (Poëte) *& d'un Boçu*, 39

*De deux Clercs* (jeunes étudians), 44

*De la male feme*, 47

Un home s'en va à sa vigne, se creve un œil, il revient à la maison; la femme pour faire sauver son galand, bouche le bon œil, le galand s'échape. Onville a doné ce Conte Tome 1. page 178.

*Autre de la male Dame*, 50

Un home arriva au logis où sa femme avoit fait venir son galand, la mere & la fille lui montrent une piece de velours dont elles lui couvrent la vuë, le galand pendant ce temps-là sort.

*Autre de la male feme*, 53

Pareille aventure, la femme fait acroire à son mari que le jeune home avoit été pour-

suivi par deux assassins, qu'elle lui avoit donné retraite, le mari loue sa charité.
*Du Fableor.* Conte fort ingenieux, 57
*De la male vieille qui conchia* (trompa) *la preude feme*, 62
*De celui qui enferma sa feme en une Tor*, 71
Le Georges Dandin de Moliere.
*D'un home qui commenda son avoir, & cil à qui il le commanda li nia*, 82
Dixieme nouvelle de la huitieme journée de Bocace.
*Le jugement de l'huille qui fut prise en garde*, 91
*D'un home qui portoit grand avoir*, 101
Jugement attribué au Duc d'Ossone.
*De deux Borgois & d'un Vilain*, 110
Il se trouve dans Ouville, Tome 2.
*Du Tailleor le Roy & de son Sergant*, (garçon) 115
*De deux Lecheors*, (parasites), 122
*Du Vilain qui dona ses bués au loup*, 126
Traité par la Fontaine.
*Du Larron qui embraça le ray de la Lune*, 132
*Du Marchant qui ala veoir son ftere*, 139
*D'un Larron qui demeura trop au trefor*, 145
*D'un Philosophe qui passoit par un cimentire* [*cimetiere*], 148
*Chronique de S. Magloire*, 164
*Les cris de Paris* vers 1270. 185
*Les Montiers* (Eglises) *de Paris*; 205
*Du Varlet qui épousa Notre Dame*, 216
*D'un Moine que Notre-Dame garit de son laict*, 227
Vocabulaire. 247

DISSERTATION

# DISSERTATION

## SUR LA LANGUE DES CELTES OU GAULOIS.

SI l'origine des peuples, qui ont habité les premiers cette partie de l'Europe que nous appellons la France, nous étoit connue; il ne seroit pas impossible de découvrir la Langue dont ils se servoient; mais toutes les recherches qu'on peut faire sur cette question ne se terminent qu'à des incertitudes. Les uns les font venir de la Phénicie, les autres de cette partie de la Grece nommée Dorie; Ceux-ci pré-

tendent qu'ils étoient originaires de la Scythie, & ceux-là veulent qu'ils fussent Phrygiens. Les uns & les autres ont cherché à établir le sentiment auquel ils ont donné la préférence sur des témoignages de l'antiquité ; mais lorsqu'on vient à examiner ce qu'ils ont produit, on n'apperçoit que de simples allégations, ou tout au plus que des conjectures destituées de fondement. Tout ce qu'on peut assurer, c'est qu'ils se nommoient eux-mêmes Celtes, & qu'ils étoient ainsi appellés par les autres peuples. Les noms de Gaulois & de Galates, qui ont vrai-semblablement la même origine que celui de Celtes, & sous lesquels ils sont connus dans les Auteurs Grecs & Latins ne leur ont été donnés que postérieurement (*a*).

(*a*) Pausan. Attic. III. Ὁ δὲ ἀυτῶν καλεῖσθαι Γαλάτας ἐξευρίκασι. Κελτοὶ γὰρ κατὰ τὸ σφῶν, ἢ παρ' ἄλλοις ὠνομάζοντο.

Ces Celtes avoient, comme les autres peuples de la terre, une Langue pour communiquer les uns avec les autres; mais quelle étoit cette Langue? Le défaut de monumens ne nous permet point de rien aſſurer. Etoit-elle la même dans toute l'étendue des Gaules, ou étoit elle différente dans ſes diverſes parties? Céſar ſemble dire que la Langue qui ſe parloit dans une partie n'étoit pas la même que celle dont on ſe ſervoit dans une autre. Après avoir obſervé que toute la Gaule étoit diviſée en trois parties, la Belgique, l'Aquitaine & la Celtique, il ajoute (*a*), que les loix, les uſages & la Langue de ces trois parties n'étoient pas les mêmes; mais cette expreſſion de Céſar peut

(*a*) Cæſ. de Bell. Gall. Lib. I. *Gallia eſt omnis diviſa in partes tres, quarum unam incolunt Belgæ, aliam Aquitani, tertiam qui ipſorum linguâ Celtæ, noſtrâ Galli, appellantur. Hi omnes linguâ, inſtitutis, legibus inter ſe differunt.*

n'indiquer que différens dialectes, qui ne changeant rien au fond de la Langue, différoient assez pour faire croire à un étranger que ce n'étoit pas la même Langue. C'étoit assez la maniere dont les anciens jugeoient des Langues. Un tour différent, des variations marquées dans la prononciation suffisoient pour leur en faire conclure la diversité. La même chose arriveroit encore aujourd'hui à un homme qui, n'ayant aucune connoissance de la Langue Françoise viendroit en France. Si après avoir entendu parler les habitans de la Capitale & ceux de l'Isle de France, il entendoit ensuite les Auvergnats, les Limosins, les Gascons, les Languedociens & autres, ne s'imagineroit-il point qu'il y auroit différentes Langues dans le Royaume, quoique dans le fond ce soit par-tout la même, & qu'elle ne soit différenciée que par ses dialectes? Ce jugement que je porte de la Langue des

Celtes & l'interprétation que je donne au texte du Capitaine Romain est appuyée de l'autorité de Strabon. Ce Géographe parlant de ces peuples s'exprime d'abord comme César. Il dit, comme lui; qu'ils n'ont pas tous la même Langue; mais il ajoûte (*a*), qu'elle est un peu variée dans les différentes provinces. Cette addition restraint la premiere partie de sa proposition, & prouve qu'il n'a point cru que les Langues qui se parloient chez les Celtes fussent réellement différentes; car de légeres ou de petites variations ne changent point une Langue; elles ne produisent que différens dialectes, dans lesquels on retrouve toujours le même fond & le même génie.

Cette Langue, quelle qu'elle fut, a du subir, même avant le temps de

(*a*) Strab. Lib. IV. p. 122. Ὁμογλώττους δ' οὐ πάντας, ἀλλ' ἐνίους μικρὸν παραλλάττοντας ταῖς γλώτταις.

Césat, le sort de toutes les Langues vivantes, c'est-à-dire, s'altérer, ou recevoir des accroissemens par le commerce avec les peuples voisins. Les Phocéens qui s'établirent à Marseille six cents ans avant l'Ere Chrétienne, & qui y fonderent une république riche & puissante communiquerent à leurs voisins plusieurs termes de leur Langue. Le séjour d'Annibal dans les Gaules, sur-tout dans la Province d'Aquitaine & dans celle qui porta depuis le nom de Gaule Narbonnoise, introduisit aussi dans la Langue des Celtes divers mots Puniques. Plusieurs habitans de ces Provinces servans dans les armées des Carthaginois y apprenoient leur Langue. Polybe nous parle d'un Celte ou Gaulois nommé Autaris (a) qui avoit appris le Punique pendant le temps qu'il avoit servi avec eux; & le même Auteur nous

(a) Polyb. Lib. I. p. 80. Πάλαι τραλεκτέμενος (Κυλαρίδος) ἄμφω διαλέγεδαι φοινικιςί.

apprend que ceux des Gaulois qui s'étoient enrollés dans leur milice aimoient à converſer enſemble dans la Langue qu'ils avoient appriſe & parlée dans leur camp (*a*). Ces ſoldats de retour dans leur patrie y rapporterent pluſieurs termes qui furent incorporés dans la Langue du pays. C'eſt ainſi que nos Croiſés revenant de leurs expéditions dans l'Orient nous ont communiqué l'uſage de pluſieurs termes qu'ils avoient entendu ſouvent prononcer dans la Grece, dans la Syrie & dans l'Egypte. La même choſe eſt arrivée de la part des Romains, lorſqu'ils ſe furent rendus maîtres de la Provence & de l'Aquitaine. Les Colonies qu'ils y établirent environ ſix vingts ans avant l'Ere Chrétienne y apporterent l'uſage de la Langue Latine & en communiquerent dif-

(*a*) Polyb. ibid. p. 81. Τάυτη δὲ δι πλείστοι συνεσαίνουλο τῇ διαλέκτῳ διὰ τὸ μίσος τῆς προγεγενήμενης τῆς σρατίας.

férens termes à leurs voisins. Tel devoit être avant César, & lors de son expédition dans les Gaules, l'état de la Langue Celtique. C'étoit l'ancien idiome du pays mêlé de différens termes des Langues Grecque, Punique & Romaine.

Quant aux lettres ou caracteres les anciens Celtes n'en avoient point l'usage. Leur Religion, leurs Loix, les actions célèbres de ceux qui s'étoient distingués parmi eux ne se conservoient que par tradition dans des *Carmes* que leurs jeunes gens apprenoient sous la discipline des Druides (*a*). Cette ignorance leur étoit

(*a*) Cæs. de Bell. Gall. Lib. VI. *Druides à bello abesse consueverunt, neque tributa cum reliquis pendunt, militiæ vacationem omniumque rerum habent immunitatem. Tantis excitati præmiis & suâ sponte multi in disciplinam conveniunt, & à parentibus propinquisque mittuntur. Magnum ibi numerum Versuum edisscere dicuntur. Itaque nonnulli annos vicenos in disciplinâ permanent; neque fas esse existimant ea litteris mandare.*

commune

commune avec d'autres peuples. Androſion ancien Hiſtorien cité par Elien (*a*), nous apprend qu'aucun ancien Thrace n'avoit l'uſage des lettres, que tous les Barbares qui habitoient l'Europe, dans leſquels les Celtes étoient compris, jugeoient qu'il étoit honteux de les connoître, & que ceux qui demeuroient en Aſie en faiſoient peu de cas. D'autres nations perſévererent plus long-temps que les Celtes dans cette ignorance. Si l'on s'en rapporte au témoignage de l'Hiſtorien Socrate (*b*), les Gots ne reçurent l'uſage de l'Ecriture que trois cent ſoixante-dix ans après Jeſus-Chriſt, d'Ulfila leur Evêque. Ce fut, dit-on, ſaint Jérôme, qui quelques années après donna aux peuples de la Dalmatie les caracteres dont ils ſe ſervirent depuis,

(*a*) Ælian. Var. Hiſt. Lib. VIII. C. VI.

(*b*) Socrat. Hiſt. Eccl. Lib. IV. c. 33. Τότε δὲ ὑπὸ Οὐλφίλα τοῦ τῶν Γότθων ἐπισκόπου γράμματα εὑρέθη γοτθικά.

& dans le ſiecle ſuivant. Saint Cyrille en donna auſſi à ceux de l'Illyrie (*a*). Les Eſclavons ne commencerent à les connoître que vers le milieu du neuviéme ſiecle, dans lequel ils adopterent les caracteres qui leur furent enſeignés par le Philoſophe Methodius (*b*). Les Celtes cependant avoient, du temps de Céſar, des caracteres (*c*) dont ils ſe ſervoient dans leurs comptes particuliers & publics; mais comme ces caracteres étoient Grecs, ils ne pouvoient être de la premiere antiquité. Les Celtes ne les te-

(*a*) Walt. Proleg. II. §. 13. *Hieronymum verò litteras Græcis ſatis affines Dalmatis tradidiſſe, una cum verſione Bibliorum vernaculâ, alias verò à Cyrillo inventas Illiricis traditas, ipſorum libri iſtis characteribus conſcripti qui ab eorum inventoribus adhuc Hyeronymiani & Cyrilliani dicuntur, hodie teſtantur.*

(*b*) Avent. Annal. Lib. IV.

(*c*) Cæſ. de Bell. Gall. Lib. VI. *Cùm in reliquis ferè rebus publicis privatisque rationibus Græcis litteris utantur.*

ſoient que des Phocéens, encore ne furent ils point adoptés dans toutes les Gaules, car ils ne pénétrerent point dans la Septentrionale ou la Belgique. On peut le conclure d'un fait rapporté par Céſar. Q. Ciceron étant aſſiégé par les peuples de Tréves, Céſar qui vouloit avoir de ſes nouvelles & lui donner des ſiennes, lui écrivit en caracteres Grecs, de peur que ſes deſſeins ne fuſſent découverts par ſes ennemis (*a*). Cette précaution devenoit inutile, ſi ces caracteres étoient connus & en uſage dans cette partie de la Gaule.

La révolution arrivée dans les Gaules par les conquêtes des Romains environ quarante cinq ans avant l'Ere

(*a*) Cæſ. ibid. Lib. V. *Ibi ex Captivis cognoſcit quæ apud Ciceronem gerantur, quantoque periculo res ſit; tum cuidam ex Equitibus Gallis magnis præmiis perſuadet, ut ad Ciceronem epiſtolam perferat. Hanc Græcis conſcriptam litteris mittit, ne interceptâ epiſtolâ, noſtra ab hoſtibus conſilia cognoſcantur.*

Chrétienne en occasionna une dans la Langue & les caracteres des Celtes. Un des articles de la politique de ces conquérans étoit que leur Langue fût aussi étendue que leur Empire. Ils ne traitoient qu'en Latin avec tous ceux avec lesquels ils avoient quelque affaire, & ils ne souffroient point que les autres traitassent avec eux dans une autre Langue (*a*). Cette nécessité imposée sur tout aux vaincus rendit la Langue Latine commune dans les Gaules, & y abolit

(a) Valer. Max. Lib. 2. §. 2. *Magistratus verò prisci quantoperè suam populique Romani majestatem retinentes se gesserint, hinc cognosci potest, quòd inter cætera obtinendæ gravitatis indicia, illud quoque magnâ cum perseverantiâ custodiebant, ne Græcis unquàm, nisi Latinè, responsa darent. Quin etiam ipsa linguæ volubilitate quâ plurimum valent excusâ, per interpretem loqui cogebant, non in urbe tantum nostrâ; sed etiam in Græciâ & Asia; quò scilicet Latinæ vocis honos per omnes gentes venerabilior diffunderetur.*

inſenſiblement le Celtique, de maniere qu'il n'en reſta rien, ou preſque rien; car on doit compter pour rien quelques termes de cette ancienne Langue, qui ſubſiſtent peut être encore dans quelques noms de lieux ou de villes.

Cette propoſition qu'il ne s'eſt rien conſervé ou preſque rien de la Langue Celtique a contre elle de grands noms. Des Sçavans diſtingués dans la République des Lettres, les uns ont prétendu qu'il s'étoit tranſmis un grand nombre de mots Celtiques dans la Langue Françoiſe telle même qu'elle ſe parle aujourd'hui; & les autres ont cru que le Celtique ſubſiſtoit encore en ſon entier dans la Langue Arémorique qui eſt en uſage dans la Baſſe Bretagne. La prévention en faveur de l'ancienne Langue des Celtes a été même portée ſi loin par quelques-uns, qu'ils l'ont regardée comme la Langue primitive; & comme s'ils euſſent connu tous les termes de cette Langue, &

qu'ils eussent été au fait de son génie particulier, ils n'ont pas craint d'avancer que sans le secours de ce qu'ils ont imaginé être l'ancien Celtique, il étoit impossible d'entendre les Langues Orientales.

Qu'il me soit permis de le dire, ces différentes assertions ne sont que des systêmes qui portent à faux & qui n'ont aucun fondement solide. L'aveu fait par la plupart des Sçavans qu'il ne reste aucune piece de comparaison pour juger de la conformité de ce qu'ils prétendent être l'ancien Celtique, soit avec notre François actuel, soit avec le bas Breton, auroit du seul les arrêter & leur faire entrevoir que toutes leurs recherches, quelque érudites qu'elles fussent ne les conduiroient à rien surquoi ils pussent compter. Je ne détaillerai point ici les aveux de ces différens Sçavans, je me contenterai de rapporter celui de l'éditeur du Dictionnaire bas Breton,

compoſé par D. Le Pelletier Religieux Bénédictin de la Congrégation de ſaint Maur. Ce Sçavant éditeur remarque dans ſa Préface qu'il n'eſt pas ſurprenant que cette Langue, c'eſt-à-dire, le bas Breton, que l'on confond avec l'ancien Celtique, ſoit aujourd'hui ſi peu abondante; parce qu'il ne nous en reſte preſque aucun monument. Son expreſſion modifiée par ce *preſque* ſembleroit inſinuer qu'il en a du moins découvert un que ſon antiquité doit nous rendre reſpectable; mais il nous raſſure en nous annonçant immédiatement après que ſes découvertes ne remontent pas au delà du milieu du quinziéme ſiecle. » Le plus ancien » monument, dit-il, qu'ait trouvé Dom » Le Pelletier eſt un manuſcrit de 1450. » qui eſt un recueil de prédictions d'un » prétendu Prophete nommé Gwinglaff, » Il a tiré quelques ſecours de la vie » de S. Gwénolé premier Abbé de Lan» devenec écrite en vers, & un petit

» Drame dont le sujet est la prise de » Jérusalem par l'Empereur Tite. Enfin » il a trouvé un ancien livre Breton à » l'usage des Curés, espece de Diction- » naire des Cas de Conscience. Ce qu'il » y a d'étonnant, ajoûte cet Editeur, » c'est que l'on ne trouve pas un seul » acte écrit en bas Breton. « N'avoir trouvé des monumens que de cette date, c'est n'en avoir trouvé aucun, & comment sans aucun monument peut-on assurer la conformité du langage bas Breton avec le Celtique ? S'il ne reste aucun acte de cette derniere Langue, peut-on prononcer avec quelque certitude qu'un mot soit véritablement de l'ancienne Langue des Celtes ?

Ce qui paroît démontrer que la Langue Arémorique, ou le bas Breton ne nous représente point l'ancien Celtique, c'est que l'origine des termes usités dans cette Langue se retrouve dans le Grec, dans le Latin & dans les autres Langues actuellement

actuellement exiſtantes en Europe, ce qui donne lieu de conclure qu'elle n'eſt qu'un jargon compoſé de différens dialectes mal entendus & mal prononcés. Je crois que le Lecteur tirera cette même conſéquence avec moi, lorſqu'il aura vû la comparaiſon que je vais lui mettre ſous les yeux des mots bas Bretons avec le Latin & même avec le François; mais auparavant je le prie de ſe rappeller ce que j'ai dit dans ma Diſſertation ſur la Langue Françoiſe du changement des lettres voyelles en conſones qui ſe confondent & s'emploient ſouvent indifféremment l'une pour l'autre, dans le bas Breton comme dans notre François.

Le mot bas Breton *Aber* n'eſt pas plus reſſemblant au mot Latin *Aperura* que notre mot François *Havre*. L'un & l'autre ayant la même ſignification, ont auſſi la même origine. Car un Havre eſt-il autre choſe qu'une ouverture?

Nous avons dans notre ancien François le mot *Havreure* pour signifier une ouverture, une fente, une plaie.

Les bas Bretons, disent *Aboſtol*, *Ebyſtel* & *Ebyſtil* pour dire Apôtre, Pontife. Nous avons dit anciennement *Apoſtole* & *Apoſtoile*, en Latin *Apoſtolus* qui signifie Apôtre, envoyé, messager.

*Altaer*, *Autaer*, en bas Breton est nôtre ancien mot François *Altier*, *Autier*, à Bordeaux *Autar*, & en Latin *Altare*, Autel.

*Aclouet* le fer d'une aiguillette est notre mot François aiguillette & en Latin *aculeus*.

*Arach*, *Arched*, qui en bas Breton signifie coffre, cerceuil, n'est-il pas le mot François & Allemand *Arche* & le Latin *Arca*?

*Armel* pour Armoire est évidemment le Latin *Armarium*.

*Aſcoan* est un mot bas Breton qui sert à désigner un repas qu'on faisoit

après ſouper, un reveillon, ou *media nox*, en Italien *media noche*. *As* en baſſe Bretagne eſt la particule itérative qui répond à notre *re* François, & à l'*iterùm* des Latins. Ainſi c'eſt *iterum cœnare*. Perſonne ne diſconviendra que le *coan* bas Breton ne ſoit le mot Latin *cœna*.

*Addoli*, *Azeuli* qui ſignifie en bas Breton adorer, paroît bien éloigné du Latin *adorare*, mais il n'en vient pas moins. Les Lettres *z*, *d*, & *c*. étoient ſouvent employées les unes pour les autres dans notre ancien François. On verra dans la ſuite des différences encore plus grandes.

Le mot *bilain* & *bilen* en bas Breton, & le mot François *villain* viennent également du Latin *villanus* & ſignifie dans ces trois Langues un payſan.

*Branck*, en François branche eſt le *brachium* des Latins.

*Cael*, en François grille, cloture,

treillage n'eſt-il pas le *cancelli* des Latins qui a ces ſignifications ?

*Candi* & *Canti* pour ſignifier en bas Breton une blanchiſſerie, eſt certainement le même que *candidus* des Latins.

*Cenglau*, une ſangle eſt ſans doute le *cingulum* Latin.

Une ſyllabe retranchée du mot Latin *cathedra* en François chaire & chaiſe a formé le mot Breton *cadoar* & *cador* qui a la même ſignification par le changement du *t*, en *d*.

Du Latin *cabarna* par le même changement nous avons fait *cabaret* & les bas Bretons *cabarel*, ou ſans changer la lettre initiale du Latin *caverna* dans Ciceron, ou de *caverhacula* dans Pline. Anciennement les cabarets, ou tavernes étoient dans des cavernes ou petites maiſons hors des villes.

Par le changement d'une *r* en *l* nous avons fait du Latin *carnarius* notre ancien mot *charnalier* & les Bretons ont

fait *contrall*, *controll*, reſiſter, contrarier. Le mot Latin eſt la ſource de notre mot François d'aujourd'hui *controller*, qui à la vérité a bien changé ſur la route, mais qui n'en eſt pas moins le même mot, quoique déguiſé. Controller quelqu'un eſt le contredire, le contrarier, n'être pas de ſon avis.

Par le changement du *p.* en *f.* les bas Bretons ont fait de *corpus*, *corf* & nous *corps*.

En changeant l'*u* en *n*, ils ont fait de *cultellus*, *cuntell*, nous diſions anciennement *cuntel*, aujourd'hui couteau.

Il faut être bien prévenu en faveur du Celtique pour dériver le mot bas Breton *croas*, *croes* du prétendu Gaulois *croh* crochet; n'eſt-ce pas notre mot *croix* & le Latin *crux*. Un étranger qui ne ſauroit pas parfaitement notre Langue, à qui l'on dicteroit ces mots, *croix*, *bois*, *pois*, *roi*, ne les écriroit-il pas *croes*, *boes*, *poes*, ou *croas*, *boas*,

*poas*, *roas*, si on les prononçoit, comme certaines gens les prononcent encore aujourd'hui.

Les bas Bretons disent *croaſſem*, *croaſſent* pour exprimer un carrefour, un endroit où aboutiſſent quatre chemins ou quatre rues. Ce mot est formé de *crux* & de *ſemita*, chemin, sentier en croix.

*Diſcredi* en bas Breton signifie soupçonner. *Dis* est une particule négative qu'ont aussi les Latins & les François. Soupçonner, ou diſcroire, c'est ne pas ajoûter foi à ce que dit une personne, c'est soupçonner sa fidélité. Un homme en diſcrédit est un homme à qui on ne se fie point.

*Direis* en bas Breton exprime un homme déraisonnable. Qu'est un homme déreglé ou déraisonnable, sinon un homme hors de raison, hors de la regle, hors de la raie? *Reis* dans notre ancien François signifie un rayon, un trait de regle, une raie. Un *direis* est donc un homme

hors de ſa raie, *foras, extrà radium, regulam.*

*Diſtrakein*, qui ſignifie décroter, a trop d'analogie avec le Latin *diſtrahere* pour nier qu'il n'en vienne.

*Diſt la beza* ôter les taches, c'eſt *diſtrahere labes.*

*Diſſouch*, relacher, vient clairement de *diſſolvere.*

*Doſſen* butte de terre, chez nous *dos* eſt le *dorſum* des Latins.

*Loc* & *log*, qui en bas Breton ſignifie lieu, ſe tirent ſans beaucoup d'efforts du *locus* des Latins,

*Lorbour* eſt un trompeur, un homme qui amuſe par des paroles vagues, ſans fondement & ſans ſolidité. Nous avons dans notre ancien François le mot *lobes* pour ſignifier des diſcours ſans fondement. *Lober* qui ſignifie amuſer. C'eſt donc le mot Latin *lobus* qui exprime ſans ſolidité, vague, vuide.

*Louan* eſt une corroie. Nous avons lien du Latin *ligamen.*

*Lucha*, luire, est sans contredit *lux*, *lucere*.

*Laken*, un Lac, un marais est *Lacus* des Latins.

*Macha* sert à exprimer briser. Nous disons macher ; il vient surement du Latin *maxilla*, mâchoire.

*Maem* & *maen*, pierre, ardoise & autres matériaux que nous appellons marrien, merrien, ne peut venir que du Latin *materies*.

Les bas Bretons changeant la lettre *l* en *n* disent *nicol* pour licol, formés l'un & l'autre du Latin *ligatio*, ou *ligamen*, & de *collum*, ligature du col.

Le changement de la lettre *n* en *m*, leur fait dire *nemeur*, & nous prononcions anciennement *meneur* du Latin *minor*.

De *solea* semelle de soulier, ils ont fait *sol*. On dit encore dans bien des Provinces un soulier dessolé, pour exprimer que la semelle en est disjointe.

De

De *ſomnium* les bas Bretons ont fait *ſonch* & nous ſonge.

*Toſten* ſignifie chez eux une rotie. Nous diſions anciennement une *toſtée*. Ces mots viennent de *toſtum* participe de *torrere* qui ſignifie rotir.

*Gadan* eſt un lien pour atteler les bœufs ; c'eſt ſurement notre mot chaîne & le *catena* des Latins.

*Gafre* eſt notre mot François chevre, & le *caprea* Latin.

Il faut convenir qu'il y a dans ce jargon bas Breton des mots qui paroiſſent n'avoir aucune affinité avec les Langues Greque & Latine, ni même avec notre François ; mais quand on eſt une fois prévenu que ces peuples, ainſi que nous, ont changé les lettres, on en découvre bientôt l'origine. Tel eſt par exemple le mot *breuzr* qui ſignifie frere. Les habitans de Vannes diſent *breder* & d'autres *brawdr*. Le *b* & l'*f* étant la même choſe dans ce jargon,

on est bientôt convaincu que c'est le Latin *frater* & le François *frère* formé de l'ablatif *fratre*, d'autant plus que dans la Bretagne on dit mon *freuzr* pour mon frere.

Il en est de même du mot *brùc* ou *brug* qui désigne des bruieres ou plantes infertiles. Ce n'est qu'une abbréviation du Latin *labrusca*. Nous avons changé le *b* en *f* & nous disons *friche*, terre inculte qui ne produit que des bruieres.

Il est encore à observer que les différens auteurs des Dictionnaires de ce jargon ne sont pas d'accord entre eux sur la signification de certains mots. Je citerai seulement les mots *dun* & *awen*, *awin*, ou *afwin*.

Un passage de Clitophon historien Grec cité par Plutarque a persuadé plusieurs Sçavans que le premier étoit Celtique & qu'il signifioit une éminence. Cet Auteur rapporte (*a*) que Momore

(*a*) Apud Plutarch. de fluviis. in Arari.

& Atepomare voulant pour exécuter l'ordre qui leur avoit été donné par un Oracle de bâtir une ville ſur la colline, des corbeaux parurent à l'inſtant & ſe percherent ſur les arbres voiſins, ce qui détermina Momore à donner à ſa ville le nom de *Lugdunum*, parce que *lug* dans la Langue du pays ſignifioit un corbeau, & *dun* une éminence; mais l'autorité de Clitophon n'a point aſſujetti tous les Ecrivains. L'Auteur de la vie de ſaint Germain adoptant la ſignification qu'il donne au mot *dunum*, conteſte celle de *lug*, qu'il dérive du Latin *lux* lumiere (*a*). D'autres ont prétendu que *dun* ſignifioit une vallée, un lieu bas. Scaliger vouloit que ce même mot

λεγον γαρ τῇ σφῶν διαλέκτῳ τὸν κόρακα καλοῦσιν, δοῦνον δὲ τὸν βουνόν.

(*a*) Vit. S. Germ. Lib. IV.

*Lugduno celebrant Gallorum famine nomen*
*Impoſitum quondam, quòd ſit mons lucidus idem.*

ne signifiant autre chose chez les anciens Gaulois qu'une ville. Saumaise qui ne vouloit point qu'il fût originairement Celtique le dérivoit du Grec Βουνὸς par le changement assez ordinaire du Β en Δ. qui signifie une colline, une élevation; ce mot, suivant la remarque d'Hesychius fut le dernier livre de l'Odyssée d'Homere n'est point d'origine Greque, mais venu d'Afrique; il avoit été adopté par les Grecs. Bochart trouve son étymologie dans le mot Arabe *thun* qui exprime une chose éminente entre deux qui sont égales. Cette variété de sentimens prouve qu'on n'a point encore trouvé la véritable source de ce mot. Je conviens avec Saumaise qu'il terminoit les noms de plusieurs villes des Gaules & de l'Angleterre. J'accorde même que plusieurs de ces villes étoient situées sur des éminences, des collines, ou même des montagnes. Noyon ville de Picardie *Noviodunum* est sur une pente douce

ſur la riviere de Vorſe. Chateaudun dans le pays Chartrain *Caſtelludunum* eſt placé ſur une montagne. Nevers nommée auſſi *Noviodunum* capitale du Nivernois ſur la Loire eſt bâtie en amphithéatre. Lyon même *Lugdunum*, ſuivant les témoignages de Strabon (*a*), de Seneque (*b*) & de Pierre le Vénérable Abbé de Clugny (*c*) étoit bâtie de la même maniere ſur une petite colline; mais il faut auſſi convenir qu'il y a pluſieurs villes aux noms deſquelles le mot *dun* ou *dunum* ſe trouve joint qui ne ſont point aſſiſes ſur des éminences. La ville de Tours *Cæſarodunum* au lieu d'être ſur une montagne ſe trouve dans une vallée entre la Loire & le Cher. Autun dans

(*a*) Strabon. Lib. IV. αὐτὸ μὲν δὴ τὸ Λούγδουνον ὑπόκειται ὑπὸ λόφῳ. Bochart & Voſſius veulent qu'on liſe ἐπὶ λόφῳ.

(*b*) Senec. Ep. xcj. *Civitas ani impoſita & huic non altiſſimo monti.*

(*c*) Petrus Venerab. Lib. I. Ep. I. *Lugdunenſium montem.*

le Duché de Bourgogne *Augustodunum* est située au pied de trois grandes montagnes & non sur le sommet d'aucune. Verdun dans les trois Evêchés *Verodunum* ou *Virodunum* est sur la Meuse qui partage cette ville en deux. Melun dans l'Isle de France à dix lieues de Paris, *Melodunum* se trouve sur le bord de la Seine & dans une vallée. Ces situations opposées ne permettent point de dire absolument que ce mot *dun* signifie une colline, ou une montagne, ni qu'il exprime une vallée.

Il faut encore observer qu'on ne prouve point que ce mot soit véritablement Celtique. Les autorités qu'on produit sont beaucoup postérieures à l'introduction de la Langue Latine dans les Gaules, & il ne seroit pas surprenant que des peuples, par la difficulté de prononcer les termes d'une Langue à laquelle ils n'étoient pas habitués, & dont l'idiome étoit peut être semblable

aux plus anciennes Langues qui n'étoient pas ſi polyſyllabiques que les poſtérieures aient abrégé & altéré des mots de cette Langue Latine qu'on les obligeoit de parler. Cette altération n'aura rien d'extraordinaire, ſi l'on fait attention qu'il y a encore dans notre Langue des mots dans leſquels on a fait des retranchemens ſi conſidérables, qu'il ne paroît point au premier aſpect qu'ils puiſſent avoir aucune affinité avec ceux dont ils tirent véritablement leur origine. Tels ſont par exemple les mots *gril* & *taxe*. Du mot Latin *craticula* compoſé de neuf caracteres il n'en reſte que quatre dans notre mot *gril*, le *c* & le *g*, comme je l'ai déja remarqué ſont indiſtinctement l'un pour l'autre. Du mot Latin *taxatione*; ablatif de *taxatio*, compoſé également de neuf caracteres, il n'en reſte de même que quatre dans notre mot *taxe*. On ne peut point douter que ces deux mots Latins ne ſoient la ſource

de ces deux mots François si prodigieusement abrégés. De ce dernier mot *taxationne* vient aussi notre mot *tâche*. Qu'est en effet la tâche que l'on donne à un ouvrier, sinon une taxe qu'on lui impose ? Un homme qui prend une chose à tâche s'impose le devoir de la faire, c'est une taxe à laquelle il s'assujettit. Notre mot *tâcher* en Latin *conari* vient du Latin *tactum* participe de *tangere*. Tâcher n'est autre chose que toucher, manier, essayer, tâtonner.

Le mot *dun* a essuyé un retranchement aussi considérable. Le mot Latin *tumultus* qui est sa véritable origine composé de sept caracteres s'y trouve réduit à trois. Le *d* & le *t* sont indifféremment employés l'un pour l'autre ; il faut même en les prononçant faire une singuliere attention pour ne pas se tromper. L'*n* a été substituée à la place de l'*m*, cela est encore très-fréquent.

Le mot *tumulus* a deux significations qui

qui ont beaucoup d'analogie. Il ſignifie en premier lieu une montagne, une éminence, une colline, un tertre, & en ſecond lieu un tombeau, un ſepulchre, un monument de quelque eſpece que ce ſoit; mais il n'a jamais ſignifié une vallée ni autre lieu bas. Virgile voulant deſigner une montagne qui ſe trouvoit aux portes de Troie emploie ce terme (*a*). Céſar s'en ſert auſſi pour exprimer une éminence qui ſe trouvoit au milieu d'une grande plaine (*b*); il s'en ſert même pour ſignifier un monceau de cadavres raſſemblés, ſur leſquels les ennemis étoient montés pour combattre avec plus d'avantage (*c*).

(*a*) Virg. Æneid. II. v. 713.
*Eſt urbe egreſſis* tumulus, *templumque vetuſtum*
*Defertæ Cereris, juxtàque antiqua cupreſſus.*

(*b*) Cæſ. de Bell. Gall. Lib. I. *Planities erat magna, & in ea* tumulus *terreus ſatis grandis. Hic locus æquo ferè ſpatio ab caſtris utriſque aberat.*

(*c*) Id. ibid. Lib. II. *At hoſtes etiam in extremâ*

La seconde signification de sepulchre, de tombeau & de monument n'est pas moins constante. Le sépulchre d'Annibal est nommé *tumulus* par Pline (*a*). Suetone appelle *tumulus* un Cénotaphe ou un monument élevé par les soldats à la mémoire de l'Empereur Claude (*b*). J'ajoûterai à ces preuves un trait qui se lit dans le Roman du Brut composé l'an 1155. par Eustache, & qui contient une Chronologie des Rois d'Angleterre & des évenemens les plus remarquables

*Ipo salutis tantam virtutem præstiterunt, ut cùm primi eorùm cecidissent, proximi jacentibus insisterent, atque ex eorum corporibus pugnarent. His dejectis & coacervatis cadaveribus qui superessent, ut ex* tumulo *tela in nostros conjicerent, pilaque intercepta remitterent.*

(*a*) Plin. Lib. V. C. 32. *Fuit & in Lybissâ oppidum, ubi nunc Annibalis* tumulus *tantùm.*

(*b*) Sueton. in Claud. *Cæterùm exercitus honorarium ei* tumulum *excitavit, circà quem deinceps statuto die quotannis miles decurreret, Galliarum ei civitates publicè supplicarent.*

de ce royaume. Cet Auteur rapporte qu'un Géant d'une grandeur énorme enleva une jeune fille d'Angleterre nommée Hélene, qu'il la tranſporta ſur une montagne ſituée ſur le bord de la mer entre la Normandie & la Bretagne; qu'après la mort de cette fille ce Géant nomma cette montagne le *Tum Helene*, *Tumulus Helenæ*. C'eſt aujourd'hui le mont S. Michel.

Il reſulte de ces preuves que le mot *dun* ou *tum* tire ſon origine du Latin *tumulus* & qu'il a également & doit avoir les deux ſignifications, la premiere de montagne, éminence, terre, élevation, & la ſeconde de tombeau, ſépulchre & monument. Dans ſa premiere ſignification il ne peut s'adapter qu'aux lieux hauts & élevés, aux dunes ou montagnes ſur le bord de la mer, en un mot à tous les lieux éminens, & non à des vallées, ou à des lieux profonds, comme l'ont prétendu quelques Auteurs.

Dans la seconde il convient à tous les monumens qui ont été érigés soit sur des lieux élevés, soit dans les lieux bas & profonds. Car un monument est une chose élevée, en quelque lieu qu'il ait été dressé.

Par cette raison toutes les villes dont les noms se terminent en *dunum* sont autant de monumens dressés en l'honneur des grands Capitaines qui ont conquis les Gaules ou autres pays. La ville de Loudun bâtie sur une montagne, nommée en Latin *Juliodunum* est un monument qui a été consacré à la mémoire de Jules-César, *Tumulus Julii.* Celle d'Autun assise au pied de trois montagnes dans un lieu bas & profond nommée *Augustodonum* a été ainsi appellée pour la mémoire & en l'honneur d'Auguste. C'est *Augusti tumulus*, le monument d'Auguste. La ville de Lyon *Lugdunum* est le *Lucii tumulus*, le monument de Lucius Munacius Plancus

Proconſul qui dans l'intervalle qui s'écoula entre la mort de Jules Céſar & le Triumvirat d'Auguſte, fonda cette ville & y établit par l'ordre du Sénat en forme de Colonie Romaine les peuples de Vienne, qui chaſſés de leur pays par les Allobroges, aujourd'hui les Savoyards, s'étoient refugiés au confluant des deux rivieres de la Saone & du Rhône. A l'égard des autres villes qui ont la même terminaiſon & qui ſont en grand nombre, une étude approfondie des hiſtoires générales & particulieres de ces villes pourroit nous apprendre les noms de ceux par qui ces monumens ont été érigés & en l'honneur de qui ils ont été conſacrés.

Les Auteurs des Dictionnaires du prétendu Celtique ou bas Breton ſont encore moins d'accord ſur la ſignification d'*awen*, *awin* & *afwin* que ſur celle de *dun*. Davies dit qu'il ſignifie *habena* une bride ; les uns diſent que c'eſt une faux,

*falx*, d'autres *maxilla* la machoire. Enfin Dom Le Pelletier prétend que c'est une riviere, un fleuve, *amnis*. Le sentiment de ce dernier me paroît préférable. *Affen* ou *awen* viennent de notre ancien mot François *ave*, *eve*, eau & celui-ci d'*aqua*. On dit encore dans le Poitou *eve* & *effe* pour riviere, eau, étang, marais.

*Orbit* en bas Breton signifie grimace. Faire l'orbit dans le Maine, c'est feindre, dissimuler, être caché, être hypocrite. Nous avons dans notre ancien François le mot *orbe* pour signifier caché. Coups orbes sont des meurtrissures, des plaies qui ne paroissent point au dehors, sinon par contusions. Un homme orbe est un homme qui ne montre point au dehors ce qu'il est intérieurement. C'est un homme dont le caractere est caché, *orbatus à lumine*.

Quoique je n'aie pas l'avantage de sçavoir les Langues Angloise & Alleman-

de, je peux dire ſans témérité qu'elle ont beaucoup de mots Latins. Tous nos mots François en *on*, comme conſidération, ambition, faction, &c. ſont dans l'Anglois. Ils ont le mot *molher*, ainſi que les Gaſcons, pour ſignifier une femme. Nous diſions anciennement *moillier* qui eſt le *mulier* des Latins.

Je vais mettre ſous les yeux du Lecteur pluſieurs mots Allemands dont l'origine eſt purement Latine. Il ſeroit à ſouhaiter que ceux qui poſſedent ces deux Langues à fond vouluſſent ſe donner la peine de les bien approfondir, & d'indiquer comment & quand ils changent les lettres, comment ils les tranſpoſent ou les ſupriment, ainſi que Dom Le Pelletier l'a fait à la tête de ſon Dictionnaire bas Breton, & comme je viens de le faire dans ma Diſſertation ſur l'origine de la Langue Françoiſe. Cet ouvrage nous prouveroit que toutes les Langues de l'Europe ne ſont pas auſſi différentes les

unes des autres qu'elles le paroissent ; & nous convaincroit que plusieurs mots quoique fort dissemblables dans toutes ces Langues ont cependant la même origine. Une lettre substituée à la place d'une autre ; ou changée de lieu, une lettre ou syllabe supprimée causent une grande difformité dans un mot. Les exemples suivans en convaincront le Lecteur.

Les bas Bretons disent *Banniel* & *bannier*, le François dit *banniere*, & l'Allemand *panier*, l'Allemand ne nous indique-til pas plus clairement que l'origine de ce mot vient du Latin *pannus* morceau de drap, ou d'autre étoffe dont on fait les bannieres, les étendars.

Si les bas Bretons disent *barr*, les François *barre*, & les Allemands *sparre*, pour signifier séparation, clôture, empêchement, n'est-il pas certain qu'ils viennent tous trois du Latin, *separare*, *separatio*? Le Breton a retranché l's initiale

initiale, & l'*e* final. Nous avons ſeulement retranché l'*s* initiale, & nous avons l'un & l'autre changé le *p* en *b*. Une barre n'eſt-elle pas une ſéparation; barret n'eſt-ce pas *ſeparare*?

Le bas Breton dit *barv*, le François *barbe*, l'Allemand *bart*. C'eſt le *barba* des Latins.

*Bourch* ou *bourchis* en bas Breton, *bourg* & *bourgeois* en François, *burg* & *burger*, en Allemand, ne dérivent-ils point du Latin *urbs*, *urbenſis* (*a*)?

Le mot Latin *blaſphemus* eſt l'origine du bas Breton *blam*, du François *blâme* & de l'Allemand *blame*.

*Calet* en bas Breton, *galle*, dur en François, *kalt* en Allemand ont-ils d'autre ſource que le *callus* des Latins? Une galle n'eſt-ce pas *calloſitas*, & notre mot galleux, *calloſus*?

(*a*) Voyez ma Diſſertation ſur l'origine de la Langue Françoiſe, pag. 24.

*Curune*, couronne, en bas Breton ; *couronne* en François ; & *krone* en Allemand sont surement le *corona* des Latins.

*Eauſt* en Breton, *Aouſt* en François, *Auſt* en Allemand. C'est le Latin *Auguſtus*.

*Eiſtre* en Breton, *huitre* en François, *auſter* & *oeſter* en Allemand, viennent inconteſtablement du Latin *oſtrea*.

*Flehut* en Breton, *flutte* en François, & *flot* en Allemand ne sont que le *fiſtula* des Latins.

Les bas Bretons disent *frommi*, les François *frémir*. & les Allemans *brummment*. Ces mots ne sont autre chose que le *fremere* des Latins, où les Allemans ont changé l' *f* en *b*.

Les mots *couska* bas Bretons, *coucher* François, & *kuſchen* Allemand ne prennent-ils pas également leur source dans le Latin *cubare ?*

Le bas Breton a le mot *ſant*, le François *dent*, l'Allemand *tahn*. Si dans la

Langue Allemande le *d* ſe change en *t*, comme en François & en Breton, comme on doit le croire, ne doit-on pas plus que préſumer que le mot Latin *dens* eſt la ſource de ces trois différens dialectes.

Enfin ſi les bas Bretons, comme je l'ai déja remarqué, diſent *croas*, les François *croix*, les Italiens *croce*, les Allemans *creutz*, les Gaſcons *crotz*, les Eſpagnols & les Portugais *crux*, n'eſt-il pas certain que le mot Latin *crux* eſt la ſource de ce mot ſi diverſement écrit?

Ce ſeroit paſſer les bornes d'une Diſſertation, ſi je rapportois un plus grand nombre de mots. J'en ai aſſez dit pour convaincre un Lecteur judicieux que le bas Breton qu'on nous donne comme le dépoſitaire des précieux reſtes du langage Celtique n'eſt qu'un jargon compoſé de mots Latins défigurés, qui malgré les divers changemens qu'ils ont ſubis ſont encore aſſez reconnoiſſables; que l'an-

cienne Langue des Gaulois ne subsiste plus depuis longtemps, & que le défaut d'actes ou de monumens de cette Langue met dans l'impossibilité de prouver qu'un mot soit véritablement Celtique.

Je crois ne devoir pas me dispenser de rapporter ici le sentiment de M. Bertrand sur cette prétendue Langue Celtique, qui se trouve dans une brochure imprimée à Geneve en 1758. Ce judicieux Auteur s'exprime ainsi page 12.

» Cette Langue, quelle qu'elle ait été, » n'a jamais pû être bien fixe, & elle » a dû d'autant plus aisément se corrompre, & être supplantée, que les » Druides, Docteurs, Prêtres & Juges » de la Nation, avoient pour regle de » ne rien coucher par écrit. Que d'idiomes différens ne devoit-il pas y avoir » chez un peuple, instruit tout au plus » par la tradition.

» Strabon & César observent même » que tous les Celtes ne parloient pas

» la même Langue. De-là ne devons » nous pas inférer, qu'il eſt fort diffi» cile de prononcer quelque choſe de » bien certain ſur l'origine & la nature » de cette Langue. Dès le ſixieme ſie» cle, elle fut entierement oubliée par » tout. «

Je finis en obſervant que la recherche des étimologies, étude ſouvent mepriſée, eſt néanmoins néceſſaire pour s'aſſurer de la véritable ſignification des mots & pour connoître une Langue à fond. Monſieur Falconnet dans ſa diſſertation ſur le mot *dun* (*a*) appuye cette néceſſité de ce paſſage de Platon : *Qui connoîtra les mots, connoîtra les choſes;* & de l'autorité de Ciceron qui rend à la lettre le mot Grec, étimologie, par le Latin *veriloquium.* Rien en effet ne peut mieux démontrer la véritable ſignification d'un mot, qu'une juſte étimologie ; c'eſt pourquoi ce célèbre Acadé-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. Tom. XX.

micien ne veut point qu'on mépriſe l'art étimologique. » Si, dit-il, malgré ſon » ſecours, nous ne pouvons quelquefois » parvenir à aucun degré de probabi- » lité, il nous ſervira du moins à faire » ſans honte l'aveu de notre ignorance ; » & ſi cette ignorance quoiqu'avouée » eſt encore un reproche à nous faire, » le ſçavant Varron ſervira pour nous » défendre : « *Qui de originibus verbo- rum nulla dixerit commodè, potius boni conſulendum, quam qui aliquid nequi- verit reprehendendum.* Il donne enſuite cette leçon : »L'art étimologique eſt celui » de débrouiller ce qui déguiſe les mots, » de les dépouiller de ce qui pour ainſi » dire leur eſt étranger, & par ce » moien de les ramener à la ſimplicité » qu'ils ont tous dans l'origine. « Pour faire ce débrouillement avec fruit, ce n'eſt pas aſſez de découvrir ce qui peut avoir été ajoûté aux mots, il faut encore chercher à rétablir ce qui en a été retranché.

## SUR LA LANGUE DES SUISSES.

J'Ai dit précédemment dans ma Diſſertation ſur la prétendue Langue Celtique, que l'Anglois & l'Allemand ont conſervé pluſieurs mots Latins; je crois même pouvoir aſſurer ſans témérité, que preſque tous les différens idiomes, ou Langues de l'Europe ne ſont compoſés que de différens dialectes, ou de différentes Langues, & plus particuliérement de la Latine.

M. Bertrand, dont je viens de parler, nous a, dans ſes recherches, démontré que la Langue, ou idiome des Suiſſes ſont compoſés du Latin, du Grec, de l'Italien & du François; mais il dit en même temps, qu'il y en a pluſieurs qui ont une origine étrangere, tels ſont par exemple, *écoffier*, cordonier, *taffion*, punaiſe, *berna*, pelle à feu, *charopa*, pareſſeux, &c.

Mots venans du Grec, *pierrasset*, persil, herbe potagere, *petrosélion.*

*Oura*, vent, *ouros.*

*Corti*, jardin, courtil, *chortos.*

Mais voici des mots dont l'origine est purement Latine. *Escouva*, balay. On dit en plusieurs Provinces de France *escouvette*, c'est le *scopa* des Latins. *Coter*, assemblée, nous disons en François *coterie*, c'est le *coïtus* des Latins, du verbe *coïre.*

*Arena*, sable, anciennement arene.

*Clioure la porta*, nous disions clore la porte, *claudere portam.*

*Tra*, poutre, nous disions anciennement *tref*, c'est le *trabs* Latin.

*Etala*, buche, morceau de bois, nous disions astelle, *hasta*, *hastella.*

*Trontze*, tronch, trontze, buche, tronc, *truncus.*

*Eigue*, eau, nous avons dit age, aige, aigue, eige, effe, eve, *aqua.*

*Gorgolion*, charençon, calendre, en Italien

Italien *Gorgolione*, *Gorgolir* : le *Curculio* des Latins ou *Gurgulio*. Virg. Georg. 1.

*Crutze*, ſon de farine ; en Italien *cruſca*, c'eſt le Latin *cruſta*, le ſon eſt la croute du bled, Virgile, Georgiq. 3. ℣. 360. appelle la glace une croute.

*Concreſcunt ſubitæ currenti in flumine cruſtæ.*

Je le repete ici, il n'y auroit rien de plus utile que d'approfondir chaque Langue en particulier ; on connoîtroit qu'elles ne ſont pas auſſi éloignées les unes des autres, qu'elles le paroiſſent au premier coup d'œil.

Je compte donner inceſſamment un Recueil conſidérable des mots bas Bretons dont l'origine eſt purement Latine ; j'y joindrai pluſieurs mots Gaſcons, Provenceaux, & Grenoblois qui ſemblent fort éloignés du Latin, & une liſte de beaucoup de mots Allemands & Suiſſes, qui viennent de la même ſource.

# NOUVELLES OBSERVATIONS SUR LES ÉTIMOLOGIES.

*Pour ſervir de réponſe à l'Auteur de* l'Année litteraire *& à la Lettre de M. le* Baron des Escarts, *inſerée dans le Mercure de Novembre 1759.*

LEs étimologies que j'ai propoſées à la ſuite de ma Diſſertation ſur la Langue Françoiſe, ont déplu à quelques critiques. S'ils étoient plus familiers avec notre ancien langage; & qu'ils connuſſent mieux les variations que chaque mot en particulier a eſſuiées, leur ſurpriſe ceſſeroit. Il m'a paru ſurtout que celle de *Baron*, qui vient de *Vir* les a ſingulierement étonés: je vais donc leur expoſer les raiſons qui m'ont déterminé à la propoſer.

Premierement, lorſque je vois que tout le monde convient, que du Latin *dies* on a fait *diurnus*, & de celui-ci *jour*, & l'Italien *djorno*; que l'on ne fait aucune difficulté de convenir que notre mot *nuit* vient de *nox*, j'ai penſé que celui de *Baron* n'étoit pas plus éloigné du mot Latin *Vir* à l'ablatif *Viro*, que le mot de *jour* de celui de *dies*, & celui de *nuit* de *nox*.

En ſecond lieu, tous les ſçavans que j'ai conſultés, l'ont trouvée juſte; je me contentrai de rapporter ici, ce que m'en a écrit un ſçavant Bénédictin, qui poſſede à fonds nos ancienes chartes & nos vieux manuſcrits, & par conſéquent notre langage ancien.

» *Ber* & *Baron*, dit-il, eſt le mot de » *Vir* corrompu, cela eſt certain.

» 1°. Parce que le mot *Ber* ou » *Baron* ne ſe trouve dans les titres » François, que pour ſignifier *home*, » & que dans tous les titres Latins du

» même temps, on y lit, *nobilis, illus-*
» *tris vir.*

» 2°. Varon signifie encore un home
» en Espagne, l'*v* & le *b* avoient autre-
» fois la même valeur.

» 3°. Le commun des femmes de Pi-
» cardie se servoient, il n'y a pas cent
» ans, du terme de *mon Baron*, pour
» dire mon home, mon mari, cette ex-
» pression est plus rare aujourd'hui.

» 4°. On a dit premierement *Varon*
ou *Faron* & ensuite Baron. On en trou-
» ve la preuve dans l'histoire de Fre-
» degaire. Farones *vero*, *tàm Episcopi*,
» *quàm cæteri &c.* & ailleurs, *Anno* 34.
» *regni Chlotarii*, *Warnacharium ma-*
» *jorem domus*, *cum universis Ponti-*
» *ficibus Burgundiæ* & Faronibus *ad se*
» *venire præcepit.*

En troisieme lieu, rien de si com-
mun dans notre langage que d'y voir
les lettres *b*, *f*, *p* & *v*, employées in-
distinctement les unes pour les autres,

il en eſt de même des voyelles; ainſi je ne vois pas qu'il y ait eu d'impoſſibilité de former notre mot *Baron* de *Viro*, ablatif de *Vir*.

Mais comme tout ce que je viens de dire pourroit être enviſagé comme de ſimples conjectures, je vais mettre ſous les yeux du Lecteur des citations que j'ai regardées, & que je juge encore être des autorités.

*Baron*, *Beir*, *Ber*, *Berf*, dans tous les anciens Auteurs, ont ſignifié également, un home en général, un mari, un home fait, & ce que nous entendons aujourd'hui par *Baron*, qualité. On trouve dans Villehardouin qu'Etienne de Bethunes, reprochant au Comte de Blanſdras ſa revolte contre l'Empereur Henri, lui dit: » Fai » avant apporter la chartre [1] que li » Marchis ot [2] de l'Empereour Bau-

1. Chartre, diplome, *Charta*.
2. Ot, eut, *habuit*.

» duin, qui fu fete par le commun » assentement 1 des *hauts Barons*, qui » pour cet atiiment 2 furent esleu. « Cet Auteur s'est servi des termes de hauts Barons, comme les autres se sont servi de *hauts homes* pour signifier des homes distingués, *viri inclíti, alti viri.*

Saint Bernard dans son troisieme Sermon sur la Circoncision de Notre Seigneur fol. 73. dit: » Or me semblet » que mestiers t'est que tu en cest leu « soies voisous de ti awardeir del vice » d'orgoil; car molt est grant chose, si » tu einsi pues veincre ti meismes. Miels » valt, ce dist Salemons, li paciens del » fort *Baron*, & cil ki at signorie sor » son cuer, ke cil ne facet ki les citez » prent. « *Porro in hoc loco jam cavendum tibi arbitror à superbia. Magnum est enim omnino sic vincere semetipsum; melior est, ait Salomon, patiens* viro

1. Assentement, *assensus.*
2. Atiiment, accord, traité, convention.

forti, & *qui dominatur animo ſuo, expugnatore urbium.*

*Beir, Ber* & *Bers* a toujours ſignifié un home en général. Cuvelier Poëte du quatorzieme ſiecle, a compoſé la vie du fameux Conestable du Gueſclin, dans laquelle il le qualifie continuellement de *Gentil ber*, Gentil home, *Gentilis vir*. Aimes de Varentines Poëte du même ſiecle, Auteur du Roman de Floiremont, ne qualifie pas autrement ſon Heros. Un ancien & très-ancien traducteur des Dialogues de ſaint Gregoire [1] au I. Livre, dit : » Quidons nos cil ſi » noble *beir* ot il premiers meſtres, ke » il en apres fu meſtres de diſciples. « *Putamus hic tamen tam egregius vir, ut poſt magiſter diſcipulorum fieret, prius habuit magiſtrum.*

Saint Bernard, dans ſon premier Sermon ſur l'Epiphanie, fol. 77. dit : » Hui » vinrent li troi Roi querre lo ſoleil de

1. Voyez ma Diſſertation ſur la Langue Françoiſe, p. 13.

» juſtice, qui neïz eſtoit, de cui il eſt » eſcrit. Ci ke vos uns *bers* vient, & » Orianz eſt ſes nons. « *Hodiè enim Magi ab Oriente venerunt, ortum ſolem requirentes, eum de quo legitur : Ecce* vir, *Oriens nomen illi.* 1 Le même Saint au fol. 133. dit : » Daniel, qui » apeleiz eſt *bers* de deſiers, ki abſti- » nens fu & chaſtes, il eſt li ordene des » penans & des continens, ki enten- » dent ſolement à Deu. *Daniel* vir *de- ſideriorum, abſtinentiæ & continentiæ deditus, ipſe eſt, ſoli Deo vacans, & continentium ordo.* Que l'on ouvre le manuſcrit des Cordeliers qui contient la traduction des quatre Livres des Rois, du même temps que les Dialogues de S. Gregoire, on verra qu'il commence ainſi. Il fut uns *bers* en l'antif poplet. *Fuit vir* &c.

Les citations ſuivantes, ne laiſſeront rien à deſirer ſur cette étimologie.

1. Zacharie, 6. 12.

La

La baſſe Latinité du mot *Vir* & de notre mot *Baron* a formé, *Varo*, *Varus* & *Baro*. La Loi Salique manuſcrit de l'Egliſe de Paris tit. 33. §. 1. porte : *Si quis* Baroni *viam obſtaverit*, 600 *deners qui faciunt ſol.* 15. *culpabilis erit.* Lex Ripuariorum tit. 58. n. 12. *Quod ſi quis hominem regium tabularium*, *tam* Baronem, *quam faminam de mundeburdo Regis abſtulerit*, *ſexaginta ſolidis culpabilis judicetur.* Et dans la Loi des Allemands tit. 76. *Si quis mortuabit* barum *vel faminam*, *qui qualis fuerit*, *ſecundum legitimum Wregildum*, *novem geldos ſolvatur.* Et enfin dans la Loi des Lombards. Liv. 1. tit. 9. §. 3. *Si* Barus *fuerit qui faminam percuſſerit*, *culpabilis eſt* &c.

Les preuves que le mot *Baron* ſignifioit mari, *vir*, ne ſont pas moins concluantes. On peut d'abord voir celle que j'ai deja rapportée du traducteur de S. Gregoire, dans l'Ordene de Cheva-

lerie page 189. J'en joins ici deux autres qui ne ſont pas moins fortes. On trouve dans une traduction de la Bible, Deuteron. C. 25. ℣. 7. » Et ſe il ne eit » volu prendre la femme de ſon frere, » laquelle eſt à li due par la Loi, ſa » femme ira à la porte de la citée & » appellera les greindres de neſſaunce, » & dira : Le frere de mon *Baroun* ne » volt pas ſuſciter le ſemoil de ſon frere » en Iſrael, ne moi prendre en mariage.« *Sin autem noluerit accipere uxorem fratris ſui, quæ ei lege debetur, pergat mulier ad portam civitatis, & interpellabit majores natu, dicetque : non vult frater* viri *mei ſuſcitare nomen fratris ſui in Iſrael, nec me in conjugem ſumere.*

Je me diſpenſerai de citer ici vingt endroits de la Coutume de Beauvoiſis, redigée par Philippe de Beaumanoir en 1280, manuſcrit de l'Egliſe de Paris, je me contenterai de rapporter ce paſ-

ſage tiré du Chapitre 13. [1] « La femme » enporte en doaire la moitié de tout » l'hiretage que ſes *Barons* avoit de ſon » droit au jor que il l'eſpoſa ; ſe il n'eſt » einſinc que ſes *barons* ait eu autre » fame de laquelle il ait enfans ; car » adoncques ne enporte-elle por ſon » doaire que le quart de l'hiretage ſon » *baron*.

On peut encore conſulter la page 131. du troiſieme volume des Fabliaux.

Saint Bernard dans ſes Sermons a-t-il voulu rendre en François le mot Latin *virilis*, il s'eſt ſervi du mot *barnis* & *bernil*, courageux, viril. On trouve dans ſon ſecond Sermon ſur l'Epiphanie ; » Donkes, ce diſmes nos à vos, filles » de Syon, nos enhortons vos ainsmes » ſeculers ke vos foriſſiez, fieves & de- » liciouſes filles, & ne mie fil, ki n'en » avez niant de force, ne de *bernil* » noraige. « *Vobis ergo dicimus, filiæ*

1. Qui eſt page 75. de l'imprimé.

*Sion, animæ ſæculares, debiles, delicatæ filiæ, & non filii, in quibus nihil eſt fortitudinis nihil eſt* virilis *animus.* Dans un Sermon ſur la Purification. » Soit auſſi la noſtre offrande, ſi *barnis* » ſtauletez, ſi continence de la char, & » ſi conſcience humble. « *Sit ergo & in oblatione noſtra conſtantia* virilis, *ſit continentia carnis, ſit conſcientia humilis.*

Ce même Docteur de l'Egliſe s'eſt auſſi ſervi de l'adverbe *bernilement* pour exprimer le Latin *virilliter* [1] » Mais ſi » nos *bernilement* reſtons en la bataille, » apermenes naiſt en nos une pie tran» quilliteit, & uns deleitaules repos. *Si* viriliter *reſiſtimus, quædam pia tranquillitas de conſciencia bona naſcitur.*

Après toutes ces citations, & une infinité d'autres que je pourrois rapporter, & que je regarde, je le repete, comme autant d'autorités, j'ai cru ne devoir point balancer à propoſer cette étimo-

1. Fol. 130.

logie : je ne l'ai fait d'ailleurs qu'après avoir examiné, & ſcrupuleuſement peſé les ſentimens de tous nos Auteurs ſur ce mot, ſentimens que je crois être obligé de mettre ſous les yeux du Lecteur judicieux, & de les ſoumettre à ſon jugement, auquel je ſouſcrirai aveuglément.

M. de Marca, dans ſon hiſtoire d'Eſpagne Chap. 8. n. 6. le fait venir du Grec *baros* qui, ſuivant lui, ſignifie poids, charge, ennui peſant.

Les Auteurs des racines Grecques ſont du même avis, en ajoûtant que *baros* ſignifie auſſi, puiſſance, & autorité, ſignification que ce mot n'a point; ou bien, ajoûtent-ils du mot Latin *baro*, qui ſignifie, ſuivant eux, home vaillant, ou même brutal & feroce. Saint Iſidore, ſuivant les mêmes Auteurs, le fait deriver de *barus* qui en Grec ſignifie, *gravis*; mais je demande quel rapport direct peuvent avoir, poids, charge,

ennui pesant, brutal, feroce, avec notre mot Baron ?

Ragueau & autres prétendent qu'il vient du Grec *aner* qui signifie home de courage; le même Ragueau le veut deriver aussi de l'Allemand *graf*, origine que M. de Lauriere réfute & rejette avec mepris.

Besoldus dans son tresor p. 269. n. 51. prétend qu'il vient de *Baren*, mot Allemand, dit-il, *quod sumitur pro liberis seu filiis.* Ce qu'il justifie par les citations des Loix que j'ai rapportées cidevant, & dans lesquelles il n'a d'autre signification que celle d'homme, *vir.* Enfin Borel veut qu'il vienne du Latin *barrus* qui signifie un élephant [1], à cause, ajoûte-t-il, que les Barons ont du pouvoir. Je m'en rapporte au Lecteur judicieux sur ces découvertes.

Dira-t-on encore qu'il vient du Syria-

1. Linguâ Sabinorum, Barrus Elephas dicitur. *Basil. Fab. Thes.*

que & Chaldéen *bar ?* Ce mot en cette Langue ne ſignifie autre choſe que fils, tous ceux qui ſçavent cette Langue m'ont aſſuré qu'il n'avoit point d'autre ſignification ; on trouve dans le Nouveau Teſtament le mot *bar-jona*, qui eſt interpreté en Latin, *filius columbæ*, le fils de la colombe.

Voudroit-on prétendre qu'il vient de la Langue des anciens Celtes ? Que l'on m'indique un monument de cette prétendue Langue, où on le puiſſe trouver. Je l'ai cherché en vain dans les Dictionaires du jargon de la baſſe Bretagne.

Baſile le Fevre dans ſon treſor décide formellement qu'il ne peut venir du Latin *baro*, & je ne crois pas que perſone au monde le puiſſe penſer avec raiſon. *Baro* dans Ciceron Liv. 2. *de finibus* C. 23. & ailleurs, ſignifie ſtupide, hébêté, ſot, niais, étourdi, impertinent. *Hæc cum loqueris, nos* Barones

*ſtupemus.* Dans Perſe ſat. 5. il eſt employé pour valet, Goujat.

. . . . . *Eheu*
Baro *reguſtatum digito terebrare ſalinum*
*Contentus perages, ſi vivere cum Jove tendis.*

Il faut cependant qu'il ait une origine, je le repete, il n'en a point de plus juſte que celle de *Vir.* Le même le Fevre le décide ſans replique légitime. Baro, inquit, *magnates inferiores comitibus dignitas eſt apud Bohemos; ſed in hac ſignificatione non invenitur apud probatos auctores. Ineptè nonnulli originem vocis ex Pharao ducunt, quo hominem multis privilegiis & immunitatibus gaudentem, jureque communi exemplum intelligi volunt. Eſt enim originis Francicæ, ſive Germanicæ, ex vocabulo* ber, *vel* var, *quod virum & hominem liberum.... ſignificabat.* Il eſt encore conſtant

tant que les habitans de la Boheme, les Allemands & les François ont formé ce mot du Latin *Vir.* On peut encore, pour s'affermir, conſulter l'anciene édition du Dictionaire de Trevoux, où ce mot eſt amplement diſcuté.

Je ne crois pas que l'on puiſſe pouſſer une démonſtration plus loin; au reſte, ſi on trouvoit une autre étimologie encore plus juſte, que celle-ci, je ſerai le premier à l'adopter.

Je n'entreprendrai point de juſtifier ici les autres étimologies critiquées par ces Auteurs, elles le ſeront toutes dans mon Gloſſaire par des citations & des autorités au moins auſſi claires & auſſi juſtes que celles que je viens de rapporter. Je me contenterai de rendre compte de ce qui m'a déterminé à dire dans ma Diſſertation ſur la Langue Françoiſe *, que quelques-uns

* A la tête de *l'Ordene de Chevalerie*, dont j'ai donné une édition l'année derniere, & qui

de nos mots François ſe formoient de l'infinitif, & d'autres du participe du verbe : deux exemples ſuffiront pour appuyer mon ſentiment, qui eſt auſſi celui de pluſieurs Sçavans.

*Opprimer* vient immédiatement de l'infinitif *opprimere ;* mais celui de *preſſer* ne vient que médiatement, & eſt formé de *preſſum* participe de *premere.*

Les mots François décerner & decréter, ont bien tous deux leur origine du verbe Latin *decernere* ; mais décerner vient immédiatement de l'infinitif, & décreter du participe, ou ſi on l'aime mieux du ſubſtantif *decretum.*

L'Auteur de *l'Année litteraire* [1] me permettra de lui redire encore une fois, que pour bien juger d'une Langue, il faut l'avoir ſuivie dès ſon berceau, & en bien

ſe trouve à Paris chez les Libraires indiqués au frontiſpice du préſent ouvrage.

1. Voyez l'Année Litteraire Tome V. p. 315. 1759.

connoître l'origine, les variations & les progrès, ſa critique, faute de ces connoiſſances, a paru tout au moins trop précipitée.

A l'égard de M. le *Baron des Ecarts*, je n'ai plus autre choſe à répondre à ſa plaiſanterie, ſinon qu'il trouvera des éclairciſſemens à ſes doutes, & des réponſes à ſes objections dans le *Gloſſaire* que j'ai tout prêt, & qui tôt ou tard ſera ſoumis à l'examen du public, à qui je promets d'avance, que je ne propoſerai rien, qui ne ſoit démontré par de juſtes citations, ou qui ne ſoit tout au moins très-probable.

Une très courte ſatire compoſée contre les Beguines par *Rutebeuf*, l'un des plus renomés Poëtes du treizieme ſiecle, ne ſervira pas peu à confirmer cette étimologie; je crois que le Lecteur me ſçaura gré de la mettre ſous ſes yeux.

Je ne dirai rien ici de cet Auteur,

je donnerai incessamment sa vie avec celles des autres Poëtes François dont les ouvrages n'ont point été imprimés, & une liste de leurs productions. Rutebeuf a composé un grand nombre de pieces dans tous les genres, quelques vies de Saintes, des complaintes sur la mort de plusieurs Princes & Seigneurs qui ont peri aux Croisades, des satires, des Fabliaux, & plusieurs pieces historiques, qui se trouvent reunies dans un manuscrit de la Bibliotheque Royale sous le N°. 7633.

Ancienement en Flandre & en Lorraine on appelloit *Beguines* des femmes & des filles, qui par devotion, & pour exercer les œuvres de misericorde & de benignité, vivoient en communauté, sans cependant faire de vœux, & qui par conséquent pouvoient se marier quand elles le jugeoient à propos.

Il y a différentes opinions sur l'étimologie de ce mot, on peut voir ce

qu'en dit Menage, Borel, Ducange, & autres; les uns la tirent de Begga ſœur de ſainte Gertrude qui vivoit dans le ſeptieme ſiecle. D'autres de Louis le Begue fils de Charles le Chauve, qui regnoit à la fin du neuvieme ſiecle; d'autres de Lambert de S. Chriſtophe ſurnommé le Begue, *quia balbus erat*, d'autres comme Scaliger de leur coëffure, appellée *Beguin*, & celui-ci du Toulouzain *Begui*, qui ſignifie un bonet. Pluſieurs de ces Auteurs ſont même incertains, ſi c'eſt le bonet, le Begui qui a doné le nom à ces femmes, ou ſi ce ſont ces femmes qui ont doné le nom au bonet, au Begui. Je laiſſe aux Lecteurs à juger de ces decouvertes.

Ces femmes & filles, qui ſe retiroient ainſi dans des Communautés, y exerçoient des œuvres de charité & de benignité; auſſi quelques Auteurs ſont-ils d'avis que les mots Beguines &

Biguenettes ſont le mot Latin corrompu *Benigna.*

Je done ici une traduction littérale de cette ſatyre, on verra combien il eſt difficile d'aprocher de la beauté de l'original. Elle eſt intitulée dans le manuſcrit.

## DES BEGUINES.

EN riens [1] que Beguine die,
N'entendez tuit [2] ſe bien non. [3]
Tot eſt de religion
Quanque [4] on treuve en ſa vie.
Sa parole eſt prophetie;
S'ele [5] rit, c'eſt compaignie,
S'ele pleure; c'eſt devotion,
S'ele dort, elle eſt ravie,
S'ele ſonge; c'eſt viſion,
S'ele ment, nou [6] creiez mie.

1. Riens, *res*, choſe. 2. Tuit, tous, *toti.* 3. Sinon que du bien. 4 Quanque, tout ce que. 5. Si elle. 6. Nou, ne le.

Se Beguine ſe marie,
C'eſt ſa converſations:
Ses veux, ſa prophecions
N'eſt pas à 2 toute ſa vie:
Ceſt an pleure, ceſt an prie,
Et ceſt an panrra *Baron.* 3
Or 4 eſt Marthe, or eſt Marie,
Or ſe garde, 5 or ſe marie;
Mais n'en dites ſe bien non,
Li Rois nou ſofferroit mie.

En tout ce que dit une Beguine n'y entendez autre choſe que du bien. Tout ce que l'on trouve en ſa vie, eſt relatif à la religion, ſes paroles ſont autant de propheties. Si elle rit, c'eſt la compagnie qui l'y excite, ſi elle pleure, c'eſt par devotion, ſi elle dort, elle eſt en extaſe, ſi elle rêve, c'eſt un raviſſement, une inſpiration; ſi elle ment ne la croiez pas.

1. Profeſſion 2. A. pour.
3. Baron, mari, *virum.*
4. Or, une heure, un temps eſt, elle eſt tantôt. 5 Se garder, s'abſtenir, être chaſte.

Si une Beguine ſe marie, c'eſt ſans conſequence, c'eſt pour avoir compagnie; ſes vœux, ſa profeſſion ne ſont pas pour toute ſa vie; elle pleure pendant un an: elle prie pendant un autre, & enfin elle prend un mari, un *Baron*; elle eſt tantôt Marthe, tantôt Marie, tantôt elle eſt chaſte & continente, tantôt elle ſe marie. Mais n'en dites que du bien, le Roy ne ſouffriroit pas que l'on en dît du mal.

# LE CASTOIEMENT
## DU PERE
## *A SON FILS.*

JE ne m'étendrai point ici ſur le mérite de nos anciens Poëtes, ni ſur celui de leurs Ouvrages, je crois n'avoir rien laiſſé à deſirer ſur cet article dans la Préface des Fabliaux. S'il y en a eu de trop libres dans leurs productions, il y en a eu qui n'avoient pour objet que d'inſpirer la Religion, les bones mœurs, la bone conduite, la ſoumiſſion & le reſpect pour les perſones conſtituées en dignité, & placées par Dieu pour nous gouverner & nous proteger.

Tel eſt l'Auteur anonime, dont je done l'Ouvrage au Public.

Il eſt intitulé dans le manuſcrit de Saint Germain des Près N°. 1830. connu ſous le titre de FABLIAUX.

*Ci commence le Caſtoiement que li Peres enſaigne à ſon Fils.*

Ces mots caſtoiement, & caſtoier, dans les ſiécles reculés, n'avoient pas encore la ſignification qu'ils ont aujourd'hui : nous entendons, par châtiment & châtier, punition & punir ; & on entendoit alors, par caſtoiement, inſtruction, avis, correction de mœurs.

Ce manuſcrit a été écrit vers la fin du douziéme ſiécle ; il faiſoit partie de ceux légués à cette Abbaye par M. le Duc de Coaiſlin Evêque de Metz, dont le nom ſera immortel.

L'Auteur de ce Caſtoiement nous repréſente un Pere qui done des leçons de morale à ſon Fils, & des préceptes pour ſe conduire ſagement & prudemment dans le monde, où il étoit prêt d'entrer ; il lui raconte pluſieurs aven-

tures, qui ſont autant de Contes ou Fabliaux, que Bocace, Moliere, & nos conteurs modernes n'ont pas négligés.

Ces Contes étant, comme je l'ai dit, entremêlés de longues tirades de morale, je ne done que quelques extraits des endroits les plus frappans : ces tirades ſont ennuyeuſes, & pleines de répétitions, que j'épargnerai au Lecteur.

Le Pere débute par dire à ſon Fils, qu'il faut, avant toutes choſes, craindre aimer Dieu, & obſerver ſes commandemens ; que ce n'eſt pas aſſez de l'honorer des levres, mais qu'il faut l'honorer de cœur ; que Dieu a en horreur l'hypocriſie.

GArdes que craignes Dieu le voir,[1]
C'eſt commencement de ſçavoir ;

1. Obſerve de craindre le vrai Dieu, c'eſt le commencement de la ſageſſe. *Initium ſapientiæ timor Domini.* Pſ. 110. ℣. 9.

Si criemes Dieu 1, tu l'ameras,
Et ſerviras & honorras :
En terre auras à grant plenté,
Jamais ne ſeras eſgaré.

. . . . . .

Beax fils, ge te pri & coment 2
Que n'aimes pas Dieu faintement, 3
Ne li fais ſemblant à nul fuer, 4
Si tu ne l'aimes de bon cuer ;
Qua ne ſeroies pas partant quites 5
Quar tu ſeroies ypocrites.
Ypocrites eſt par de-fors bel,
De l'aignel a veſtu la pel,
Mais dedens eſt lou raviſſant. 6
De Dieu amer fait un ſemblant :

1. Si tu crains.

2. Je te prie & comande.

3. Que tu n'aimes pas Dieu feintement, *fait*.

4. Il fait ſemblant de l'aimer en aucune occaſion, *ſitu* &c.

5. Cela ne t'acquicteroit pas envers lui.

6. *Attendite à falſis prophetis, qui veniunt ad nos in veſtimentis ovium, intrinſecus autem ſunt lupi rapaces.* Matth. 7. 15.

Il vait volentiers au moſtier

. . . . . 1

Ilueques fait ſes oroiſons,
Souvent ſe courbe à genoillons,
Et ſon pis vait moult debatant
Et ſa bouche muet en ourant, 2
Mais ſes cuers eſt de Dieu moult loing.

Il lui recommande enſuite d'imiter la fourmi, & de ſe prémunir pour l'avenir : d'être vigilant come le Cocq, qui dès le matin va chercher ſa vie & celle de ſes Poulles.

Beax fils, ce te pri de voir,
A la Formie apren ſavoir ; 3

1. Il manque un vers dans le manuſcrit qui peut être ſuppléé par celui-ci.

Pour aourer & pour prier.

2. *Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longè eſt à me.* Matth. 15. 8.

3. Sçavoir, fais-toi ſage en imitant la fourmi, ou pour mieux dire rends toi ſçavant.

Qui en eſté va pourchaçant
Dont ele puiſſe vivre en avant,
En eſté quant ele fait que ſage,
Dont puiſſe vivre en yvernage.
Beax fils, & de Cocq te comant;
Que ne ſoit de toi plus vaillant [1]
Qui s'eſveille à l'ajornant
Et vait ſa gariſon querant.

. . . . . .

Le Pere recommande au Fils de ne point regarder un home comme ſon ami avant de l'avoir bien éprouvé.

Beax fils, ne loe ton ami,
Ains que tu ſaches bien de fi,
S'il t'aime bien veraiement,
Tu ſauras à l'eſprouvement.
Un eſſample te vueil conter,
Et tu, penſes de l'eſcouter.

1. Vaillant, ne ſignifie point ici valeureux, *valens*, mais vigilant, *vigilans*. L'Auteur conſeille d'être auſſi vigilant que le Cocq qui au point du jour va chercher ſa gariſon, ſa proviſion, *ſuam quærens curationem*. Voyez le Vocabulaire à ce mot.

## CONTE I.

*Du Preudome qui avoit demi ami.*

UN Preudons eſtoit en Arabbe, 1
Si avoit à non Lucinabe,
Il eſtoit du ſiecle moult ſaige 2
Et ſi eſtoit de grant aaige.
Avint ſi, qu'il amaladi,
Morir quida treſtot de ſi; 3
A ſon fil a donc demandé:
Quans amis as tu conqueſté, 4
Tant comẽ as veſcu entre gent? 5
Le Fils li a dit, plus de cent.

1. Il y avoit en Arabie un pere de famille, un home ſage, expérimenté.

2. Sage, *ſapiens*, connoiſſeur, ſçavant, expérimenté, qui çonnoiſſoit le monde.

3. Il crut, préſuma mourir très-certainement.

4. Quans, *quantum*, combien as tu acquis d'amis.

5. Depuis que tu es au monde.

Li Peres entendi aſſez
Que nes [1] a pas bien eſprouvez.
Moult as, diſt-il, bien eſploitié,
Se tu i as tant porchacié ;
Mais tu ne te dois mie vanter
Ains que viegnes à l'eſprouver. [2]
Beax fils, moult a [3] que je ſui né ;
Et ſi n'aige pas tant erré [4]
Que je me ſoie porchacié
Fors d'un ſeul ami la moitié :
Va toſt, eſpreuve tes amis
. . . . . [5]
Et li Peres li enſeigna
Coment il les eſprouvera.
Va, diſt-il, ocire un veel,
Et puis le met en un ſachel,

1. Que nes, qu'il ne les avoit pas mis à l'épreuve. 2. Avant d'en être venu à l'épreuve.
3. Moult a, il y a long-temps.
4. Je n'ai pas tant travaillé, ſi efficacement.
5. Il y a ſept vers déchirés dans le manuſcrit, mais cette lacune n'interrompt point le ſens du Conte. Le Fils aſſure à ſon Pere qu'il éprouvera ſes prétendus amis.

D'aucun

D'aucun home qu'aies ocis ;
Fui t'en dè nuis à tès amis,
Et lor prie por Dieu merci ;
Et di qu'as un home murdri ;
Prie les en totes amors [2]
Que il te facent aucun ſecors :
Par tant ſauras verraiement,
Se nus t'aime parfitement.
Et li Fils pas ne ſouplia [3],
Ains fiſt ce que li commanda ;
Il ala ocire un veel,
Et puis le miſt en un ſachel,
Et ſi l'enſanglanta de-fors,
Et puis le porta comme un cors
D'aucun home qu'il euſt ocis ;
Et vint à un de ſes amis,
Et vint à l'us, ſi apela,
Et cil dedens [4] li demanda ;

1. Comme quelqu'home que tu aurois tué.

2. Prie les par tous les droits de l'amitié, de l'amour.

3. Il y a ſouplia dans l'original, c'eſt une faute, il faut lire s'oublia.

4. Celui qui étoit dans la maiſon.

Qui est-ce là, qui vet entrer?
Quant il l'entendi au parler
Que ce estoit son bon ami,
Forment au cuer s'en esjoï,
Moult isnelement saillit sus, [1]
Et vint corant jusques à l'us,
Il meïsme [2] le fist entrer
Gentement le fist apeler,
Et il ftost com il entra
Son sachel desfubler soi gita.
Li Preudon li fist beau semblant, [3]
Et si l'ala moult lozengent,
De sa venue ert moult liez,
Moult gentement l'a arreisniez:
Que vous soiez li bien venus,
Si m'aist Diex & sa vertus,
Ne se ja Diex me benoie, [4]
Je vous aim tant comme ma vie,

1. Il se leva très-promptement, *ignitus*.
2. Lui-même. 3. Preudon signifie ici le maître de la maison, qui lui fit bone mine, une bone réception.
4. Que jamais Dieu ne me bonisse.

Il n'y a ſos Ciel nule rien, 1
Que ne feiſſe à voſtre bien,
Si m'aït Diex & ſa pitiez,
Seg'en maldaſſe eſtre damnez,
Ge ne vous faudroie à nul fuer, 2
Tant vous aim-ge dedens mon cuer.
Et li autres li reſpondi,
Beax amis, la voſtre merci, 3
Or ai meſtier que vous m'aidiez,
Or i parra que vous ſerez: 4
Mon pechié m'a encombré,
Que ge ai un home tué,
Et ſe ge en fui excuſez,
Dont ſerai-ge à mort livrez.
Or vos pri-ge por Dieu amor,
Citez moi de ceſte paor,

1. Il n'y a ſous le Ciel nulle choſe quelle qu'elle ſoit, que je ne fiſſe pour votre bien.

2. Quand je préſumerois être damné, je ne vous manquerois en nulle occaſion.

3. Je vous remercie.

4. Votre amitié paroîtra par ce que vous ferez.

Çaiens, où que ſoit le metez,[1]
Que jamais n'en ſoie reſtez,
Iſſi m'en porroie delivrer
Sans doute de ceſt encombrier:
Ge l'ai ci o moi aporté
Derriere cel us l'ai giné.
Et quant li autre l'entendi,
Eſtrangement fu esbahi,
Quida que deüſt verité
Quant voi le ſac enſanglanté,
Sainte Marie, mere Dé,[2]
Me dis tu donques verité,
Que tu aies un home ocis?
R'enmaine le, où l'as tu mis?
Et vels tu donc, pour amour Dé
Que je ſoie deshireté,
Vels tu que je ſoie pendu?
Por Dieu, & por ſa grant vertu,
Or le repren, s'el porte toſt
Ains que le ſache le Prevoſt,

1. Mettez-le en quelque lieu que ce puiſſe être ici dedans, dans vôtre maiſon.
2. Mere de Dieu.

Car ſe le ſavoit la juſtiſe,
Ne m'auroit nul meſtier joïſe [1]
Quant li cors ſeroit ci trovez
Que ne fuſſe deshiretez,
Ou des membres toz effilliez,
Ou du païs tos fors chaciez. [2]
Porte l'en [3] toſt, por Dieu le grant,
Ains que les gens l'aille querant,
Par la foi que doi [4] ſaint Tomas,
Çaiensne remaindra il pas.
Béax Sire, d'autre choſe aſſez
Vous pui-ge moſtrer amiſtiez, [5]
De mes chiens & de mes oiſeax
De mes dras & de mes chevax.
Ge ne me vueil pas encombrer;
Car l'on ſielt dire en reprovier; [6]

1. Nul jugement ne me ſeroit favorable.
2. Ou je ſerois au moins banï de la patrie.
3. Emporte le, ôte le d'ici.
4. Que je dois à ſaint Thomas.
5. Je peux vous montrer, vous faire conoître mon amitié en toute autre occaſion.
6. Car on a coûtume de dire en proverbe.

Qui le pendu despendera
De sor son col le fais charra. 1
Li bacheliers 2 s'en est torné,
Quant son ami ot esprové;
Encor ne volt il pas laisser, 3
Les autres voloit aresner,
N'en trouva nul qu'il conseillast 4
Ne nul bon conseil li donast,
Ains li distrent qu'il s'en alast,
Son mort arriere reportast,
Et si soffri le pencance; 5
Ice affiert à tel enfance.
Cil s'en torna, ne pot faire el, 6
Et si revint à son ostel,
Si a à son pere conté
Comment il en avoit erré.

1. Le fardeau tombera sur son col.
2. Un bachelier en général un jeune homme.
3. Il ne voulut pas s'en tenir-là.
4. Conseiller est employé non-seulement pour doner conseil, mais pour aider.
5. La pénitence, enfance est là pour faute.
6. Ne put faire autrement.

Va, dit le Pere, ge te pri,
O'el [1] porte à mon demi ami
Et ſi li di que ge li mant [2]
Qu'il te conſeit de maintenant.
Li Fiz fiſt ſon commandement,
Si s'en torna iſnelement;
Et vint à ſon demi ami,
Et cil l'a mouk bien recueilli [3]
Pour le pere que mouk ama
Et cortoiſement l'apella,
Et demanda de ſon ami. [4]
Sire, il eſt amaladi;
Mais il m'a ci à vos tramis [5]
Pour ce que g'ai un home occis;
Si en cuit eſtre mouk deſort, [6]
Se la juſtice la parcort.

1. Et le porte.
2. Que je lui mande de chaudun.
3. L'a très-bien reçu.
4. Demanda des nouvelles de ſon ami.
5. Il m'a envoyé à vous, *traduiſit.*
6. Et je penſe que j'en ſerai content, ſi la juſtice voudroit ce faire.

Por Dieu vos pri, & pour ſes nons,
Ceans, où que ſoit le muçons, 1
Tant eſtes tenus à loial, 2
Ja n'en ſerois reſté por mal, 3
Et mes peres moult vous en prie;
Qui ſans faintié en vos ſe fie.
Beax fils, ce a dit li Preudons,
Se Diex plaiſt, tres bien le ferons;
Sa feme & treſtoz ſes ſergans
Envoia hors, & ſes enfans:
Quant tuit s'en furent fors alé;
Puis a tres bien les us fermé,
Puis vait la chambre deffermer,
Il i entre, & li bachelier,
Deſoz ſon lit la terre fuet,
Une foſſe i fiſt com eſtuet
A mettre dedens aucun cors,
Puis comanda à mettre fors,
Illuecques le vorrent bouter,
C'on ne le puiſt pas trouver:

1. Cachons le en quelqu'endroit que ce ſoit.
2. Vous êtes connu ſi fidèle.
3. Je ne ſerai point reputé pour être méchant.

Et

Et cil quant vit appareillier
Quanqu'il eſtuet à tel meſtier;
Tot li a conut verité, [1]
Et ſi l'en a moult mercié;
A Dame Dieu l'a commandé;
Si eſt à l'oſtel retourné.
Et quant li Peres l'entendi
Qu'avoit fait ſon demi ami:
Son fil apele, ſi li diſt:
Beax fils, ce diſt on en reſpit:
Itel ami doit on amer,
Et en ce [2] ſe doit l'en fier
Qui vous ſecort, & qui vous valt; [3]
Quant treſtoz li mondes vous falt.
Beau pere, diſt le Jouvencel;
Garni [4] m'avez & bien & bel;
Mais talent ai de plus oïr; [5]
Pour Dieu, ſe vous vient à plaiſir, [6]

1. Il lui a avoué, il a confeſſé la vérité.
2. Et en celui-là. 3. Qui vous ſecourt & vous protege; valt de *valere*, valer. 4. Vous m'avez inſtruit, prémuni. 5. Mais j'ai envie & grande volonté d'en écouter davantage. 6. Si c'étoit votre plaiſir.

Dites moi, ſe vous puet membrer ;[1]
S'avez[2] oï d'aucun conter
Qui eüſt un entier ami,
Volentiers en vorroie oïr.
Oïl, par foi, li Pere dit,
Si vous dirai ſans contredit.

Le Pere pour ſatisfaire ſon Fils, lui raconte le Fabliau ſuivant. On le trouve dans Bocace X. journée, Nouv. 8.

## CONTE II.

### *De deux bons amis loiax.*

JAdis furent deux marcheant
Qui s'entramoient loiaument ;
Onques l'un d'ax[3] l'autre ne vit
Fors par meſſaige & par eſcrit,
Et connurent veraiement
Et moult furent verai amant.

1. S'il vous ſouvient. 2. Si vous avez. 3. Jamais l'un d'eux n'avoit vu l'autre.

Li uns en Egipte menoit, 1
Li autres à Baudas eſtoit:
Quant li uns à l'autre envoioit
Par ſon meſſaige li mandoit; 2
Et li autres li envoioit
Quanque ſes amis deſiroit.
Ainſi le firent longuement,
Puis avint iſſi nequedent, 3
Que cil qui en Baudas eſtoit,
En Egipte aler s'en voloit,
Talent l'en priſt treſtot de ſi 4
Qu'il iroit veoir ſon ami;
Apareille ſoi, ſi s'en va,
Donc en Egipte ne fina. 5
Quant l'Egiptien entendi
La venue de ſon ami,

1. Pour manoit, demeuroit, *manebat.*
2. Mander ſignifie là envoyer.
3. Il arriva ainſi cependant.
4. Il lui en prit envie & reſolution déterminée.
5. C'eſt une faute dans l'original, il faut lire duſques, juſques, il ne ceſſa juſqu'en Egipte, il ſous-entend de marcher.

En contre vait à mout grant gent, 1
Sel reçut moult joieuſement;
A ſon oſtel l'a amené,
Puis ſi li a aſſez moſtré
Or & argent, & grant chevax,
Ses franchiſes, 2 & ſes oiſeax,
Moſtre li 3 ſa poſſeſſion,
Quanqu'il a li met abandon. 4
De ſes amis a fait mander
Pour ſon bon ami honorer;
Deduiſtrent ſoi moult liement 5
Enſamble huit jors plainement,
Et quant i furent accompli,
Cil de Baudas enmaladi,
Ses amis en fu moult dolent,
Il a mandé haſtivement,

1. Il va au devant de lui avec beaucoup de gens, avec grande compagnie.
2. Ses immunités.
3. Il lui montre tout ce qu'il poſſede.
4. Il le rend maître de tout ce qu'il a.
5. Ils ſe divertirent très-joieuſement.

D'Egipte les Fuiſiciens, 1
Et cil i vindrent de toz ſens, 2
Et le malade ont regardé
Souvent li ont le pox taſté; 3
Ne à l'orine, ne au pox
. . . . . 4
Ne truevent pas qu'il ſoit lié. 5
Quant entendent l'enfermeté,
D'amors quident qu'il ſoit grevé.
Ses amis 6 l'a moult conjuré
Que il li die la verité,
Dont li ſoit venu la dolor,
S'el li eſt venu par amor,

1. Fiſicien, Fuiſicien, Phiſicien, c'étoit un Medecin pour la conſultation. Les Mires étoient auſſi Medecins, mais ils travailloient de la main, c'étoit proprement les Chirurgiens.

2. Et ceux la, les Medecins, vinrent de tous côtés. 3. Pox, pouls, *pulſus*.

4. Il manque une rime dans le manuſcrit, qui pourroit être ſuppléée par ce vers :

A ſes paroles, à ſes propos,

5. Ils trouvent qu'il n'eſt pas joieux.

6. Son ami.

Moult l'en quide bien conſoler,
Parquoi [1] en la puiſſe trouver
En un leu, par tout enquis,
Par qui eſt ſi d'amors ſorpris.
Et li autre li reſpondi :
Beax amis, la voſtre merci,
Ge vos dirai la verité,
Mon penſé ne vos ert celé :
Vraiement ſui eſpris d'amor,
De ce m'eſt venu la dolor ;
Vis m'eſt que le cuer me deſcire,
Se cele n'ai, que tant deſire,
Toſt morrai en verité,
Se de li n'ai ma volenté.
Ge ne ſai pas bien qui elle eſt,
Ne dont ele eſt, ne ce que c'eſt,
Ne ſai ore, ſi ſai par foi,
Quar nuit & jor du cuer la voi,
Du cuer la voi, noient de l'ueil [2],
De loins la voi, partant m'en dueil,
Et merveille eſt, ce m'eſt avis,
Que mes cuers eſt por li ſorpris,

1. Pourvu que. 2. Non pas de l'œil.

Et ſi la covoite par amor
Si eſt o lui & nuit & jor. 1
Quantriens ne ſai de ſon covine, 2
Se ele eſt Dame ne meſchine
Pour qui eſt 3 mis en tel error
Et pour qui ſueffre grant dolor.
Que eſt ce or? 4 Par Dieu ne ſai;
Mais mar la vis, mar l'acointai, 5
Je ſai tres bien par lui morrai,
Ja par el 6 n'en eſchaperai.
A ſes paroles ſe torna,
Le cuer li failli, ſe paſma.
Ses amis qui ce a eſgardé,
De ſor lui chaï tot paſmé;

1. Il y a une faute, il faut lire, ſi ſui o lui, & je ſuis avec elle.

2. Quand je ne ſçais rien de ſon état.

3. Il y a faute dans l'original, il faut lire, pour qui je ſuis mis.

4. Que ſignifie cela?

5. A la maleheure, je la vis & à la maleheure je la fréquentai. Cependant ce n'étoit qu'en idée, puiſqu'il ne l'avoit pas vue.

6. Jamais par autre choſe.

Cil qui erent tuit environ [1]
Sus & jus par cele maiſon,
Si fait duel [2] vont tuit demenant;
Pleurent li vieil & li enfant,
N'a ſos Ciel home en terre né,
Qui n'en peuſt avoir pitié.
Quant il revint de paſmoiſon,
Cil eſgarda par la maiſon,
Cuida veoir ce qu'il ama:
Quant ne la vit, ſi commença
Son duel à demener forment.
He, Diex, vrai Rois omnipotent
Verrai jamais ce que j'aim tant!
Nenil, car ne ſai tant ne quant
De lui, ne de ſon parenté.
Ne tant ne ſai en verité
Que je la ſache nes nomer: [3]
Mais ſe la poois aviſer,
La cognoiſtroie, ce m'eſt vis.
Quant ce entendi ſes amis,

1. Ceux qui étoient autour de lui, & ceux qui étoient haut & bas dans cette maiſon.

2. Si fait de telle façon. 3. Que je la ſache ſeulement même nomer.

Si

Si fait amener Damoiſelles
Moult avenantes & moult beles;
Mais n'i fu pas cele amenée
Que il avoit tant deſirée:
Si lor diſt quant il ne la voit:
N'i eſt cele que ge covoit. [1]
En la chambre ot une meſchine,
Qui moult ert de gentill orine;
Li Preudom norrir la feſoit,
A mollier panre la voloit:
Au deerain li amena.
Quant li malades l'eſgarda,
Du cuer ſoupira tenrement,
Et diſt moult eſcordeement:
En ceſt eſt ma vie u [2] ma mort,
D'autre ne puis avoir confort:
Qui de ceſte ſaiſi m'auroit, [3]
De toz maux gari m'auroit.
Quant l'entendi l'Egiptien,
Ne ſe volt targier nule rien,

1. Convoite, deſire.
2. Ou, *vel.*
3. Qui mettroit cette fille en ma poſſeſſion.

Donée li a volentiers
Enſamble o lui dras & deniers [1]
Et bonement li otroia
Quanqu'il o lui panre cuida,
Nes le doere li laiſſa,
Com à ſon oes la maria : [2]
Firent les noces richement,
Aſſez i firent venir gent,
Aſſez i ot chanté de geſte ; [3]
Et moult i firent bele feſte,
Chaſcun s'efforce à ſa maniere,
De faire ilueques bele chiere ;
Et quant treſtot fu acompli,
Li Preudom vient à ſon ami,

1. Il dona à ſon ami avec ſa femme prétendue habits & ſommes d'argent.

2. Il la maria comme pour lui, il lui fit les mêmes avantages comme s'il l'avoit épouſée lui-même.

3. Il y eut des meneſtrels, qui chanterent & reciterent des Romans contenant les geſtes & actions des grands homes, & des aventures : ces ſortes de recits rendoient les feſtes célèbres & complettes.

Congié prent, ſi s'en volt aler,
Ne volt iluec plus demorer:
A joie & à deduit s'en va
A ſa moillier [1] qui tant ama.
Quant eſt venus en ſon païs,
Grant joie en firent ſi amis,
Et les noces recommencerent,
Tres qu'à quinzaine ne finerent,
En joie & en grant deſverie [2]
Veſquirent treſtote lor vie,
Et moult bonement s'entramerent,
Ains de riens ne ſe deſcorderent.
Puis après ſi avint ainſi
Que cil d'Egipte enpovri, [3]
Treſtot perdi quanqu'il ot,
Que il mais aidier ne ſe pot,
Porpenſe ſoi qu'il s'en ira,
Son bon ami eſprouvera

1. Avec ſa femme.

2. Il y a deſverie dans l'original, c'eſt une faute, il faut lire druerie, qui ſignifie joie, plaiſir, careſſes, & deſverie ſignifie extravagance, fureur.

3. Celui d'Egipte tomba dans la pauvreté.

A qui il ot fait tant de bien,
Savoir mon, [1] s'il li feroit rien:
Povre deſnué s'en torna
Juſques à Baudas ne fina:
Si com l'amena aventure,
Venus i eſt de nuit obſcure,
Eſgaré fu & angoiſſeux,
Et diſt: beax Sire glorieux,
Verais Jheſus omnipotent,
Fai de moi ton commandement, [2]
Diex tant ſui povres & chetis:
Mielx vorroie eſtre mors que vis,
Moult ai eſté de riche ator,
Moult eſt or greindre ma dolor,
Quant de riens ne me puis aidier, [3]
Ne ne me ſai qui conſeillier. [4]
Se ge vois treſqu'à mon ami,
Ne me conoiſtra pas, ce quit,

1. Savoir mon, eſt le *nunquid* Latin.
2. Fai de moi ta volonté.
3. Quand je n'ai plus rien pour ſubſiſter, que tout me manque.
4. Ni ne ſçais de qui je peux prendre conſeil, à qui avoir recours.

N'i ſeroie pas receüs
Quant n'i ſeroie coneüs.
Pourpenſe ſoi qu'il entreroit
En un temple qui près eſtoit,
Et ilueques ſe muceroit
Treſqu'au jour cler i demorroit
Tot à loiſir, & de jor cler
Iroit à ſon ami parler.
Si le fiſt com ot deviſé,
Et com il fu el temple entré,
Uns hom qui ot un autre ocis
. . . . . .
Vers le remple s'en vet fuiant,
Li citoian le vont chaçant,
Dedens le temple ſont entré,
L'Egitiſien i ont trouvé
Et ont demandé & enquis,
Ou cil eſt qui a l'ome ocis:
L'Egitiſien lor a dit,
Qui ſa vie priſaſt petit,

1. Il manque un vers dans l'original, qui peut être ſuppléé par celui-ci:
Qui pour eſchiver * d'être pris.
* Pour éviter.

Ge l'ai ocis, n'en quier mentir,
Faites de moi voſtre plaiſir,
Quar par mort cuida definer,
Sa povreté, ſon encombrier.
Cil le ſaiſirent & lierent,
Et en la chartre le geterent,
Et au matin le ramenerent,
A la juſtice le livrerent.
Jugiez fu, quar nel volt deffendre,
Et as forches fu menez pendre.
Pluſeurs gens i ſont acouru,
O les autres ſi eſt venu
Son bon ami qu'il tant ama
Pour qui eſt venu jaſques la,
Si l'eſgarde ententivement
Conut le bien eſlitement, 1
N'a pas en oubliance mis
Ce qu'il li fiſt en ſon païs;
Quant autrement nel peut deffendre
Pour lui ſe voloit faire pendre;
A haute vois lore s'eſcrie,
Que faites vos, nel pendez mie,

1. Il le connut bien diſtinctement.

A grant tort avez celui pris,
Vez-moi ci qui l'ome ai ocis,
Et le ſaiſirent & lierent,
Et l'autre tantoſt delivrerent.
Li omecide iluec eſtoit
Qui la folie fait avoit,
Si ſe commence à pourpenſer
Quant le Preudome en vit mener.
Iciſt eſt par moi travailliez, 1
Et ge qui ai fait le pechié,
Sui ſain, delivres, ce eſt tors,
Se il eſt par mon pechié mors,
Et Dame Dieu l'a bien veü,
Ou ci, ou aillors m'ert rendu, 2
Où toz biens ert guerdonnez,
Et chaſcun mal ert comparez.
Ja, ſe Dieu pleſt ne ſofferray
Qu'il pour moi muire, ains i morrai,
Et mon pechié deſcouvrerai,
La verité en conoiſtrai,

1. Celui-ci eſt pour moi tourmenté, puni.
2. J'en ſerai puni ici ou ailleurs.

Mielz vueil ſoffrir à la juſtiſe,
Que rendu me fuſt au juiſe,
Ou chaſcun ſon œuvre verra
Selonc ice que fait aura.
Son pechié conuiſt, ſi fu pris,
Et fu liez com un chaitis;
Les joſtiſes qui iluec erent;
Moult durement s'eſmerveillerent,
Ne porent entr'ax à fin traire
Quel jugement en puiſſent faire,
Tos trois les tinrent & lierent,
Et au Roy ſi les préſenterent
Et il li ont tout coneü
Coment il lor eſt avenu.
Et li Rois moult s'eſmerveilla,
La verité lor demanda,
Commanda lors qu'il ne celaiſſent
Et la verité lui contaiſſent,

1. J'aime mieux ſouffrir la juſtice des homes, que d'être puni lors du jugement de Dieu.

2. Conoître, c'eſt avouer, confeſſer, déclarer. 3. Les juges qui étoient là. 4. Ne purent entre eux terminer, decider cette affaire.

Deïſſent

Deïſſent li la verité,
Treſtot lor ſeroit pardoné.
Et cil li ont tout aconté
Coment la choſe avoit alé.
Quant ot oï coment ala,
Tos quittes aler les laiſſa.
Li Preudon qui d'iluec ert né,
Quant ſon ami ot recouvré,
A joie & à proceſſion
L'en a mené en ſa maiſon;
Servir le fait moult gentement;
Et puis li a dit bonement,
Se tu vuels o moi remanoir,
Ce ſaiche Dame Dieu le voir,
Que ja nul jor ne te faudrai,
Tant com ge nul bien aurai
Soies Seignor de quanque g'ai,
Ja ſor toi riens ne retenrrai: [1]
Et ſe tu vuels miex retourner
Que en ceſt païs demorer,

1. Je ne reſerverai rien pour moi. Je t'abandone tout.

De treſtos les biens que ge ai;
La moitié, ou plus te donrai.
L'Egitiſiens reſpondi,
Beax amis, la voſtre merci,
Talent me prent de retorner,
En mon païs m'en vueil aler.
Moult par fu Preudons ſes amis,
Tout ſon avoir li a pramis,
L'Egitiſiens s'en eſt alez,
A moult grant joie eſt retornez.
Donc, diſt li Fils, ſi com g'entent,
Moult s'entr'amerent loiaument;
Or ne porroit l'en pas trouver,
Home qui ſi ſeuſt aviſer. 1
Et ſes Peres li reſpondi:
Tu as dit voir, ce m'eſt avis.
Li ſiecles vait moult declinant;
De jor en jor vait empirant;
Et chaſcun jor empirera,
Jamais nul jor n'amendera;

1. Home qui ſçût agir ainſi.

Et pour ce qui trouver peüſt
Nul bon ami où que ce fuſt, 1
Moult le devroit l'en bien garder ;
Et Dame Diex moult mercier :
Tant i a de fains & de fax,
Et tant i a pou de loiax,
Que nuls ne ſauroit pas de ſi,
Qui eſt amez, ne qui ami.
Pour ce te garni-ge, beax fils.
Se tu as cure de mes dis. 2

Le Fils frappé de ces traits de généroſité, prie ſon Pere de continuer ſes inſtructions : le Pere, charmé de voir que ces leçons lui font impreſſion, lui conſeille de prendre garde aux gens avec qui il liera ſociété ; il lui recommande d'éviter la compagnie des trompeurs, des plaideurs, & des méchans ; il lui recommande ſpécialement de ne point s'allier avec ſon enemi, & de ne

1. En quelque lieu que ce fût.
2. Si tu fais cas de mes diſcours.

pas dire facilement ſa penſée. Il faut, dit-il, fuir les ingrats, qui ſont des monſtres horribles. Pour lui rendre cette vérité plus ſenſible, il lui raconte la Fable ſuivante.

## CONTE III.

### *De l'Home & du Serpent.*

UN Preudome en un bois entra,
Et une Serpent y trouva
Lié à un tronc fermement;
Et pitié l'en priſt durement. 1
Vint avant, ſi la deſlia,
Miſt l'en ſon ſain, ſi l'eſchauffa.
Li Serpens par l'eſchauffeure
Eſt revenue à ſa nature,
Entor le Preudome ſe çaint,
Et angoiſſeuſement l'eſtraint. 2

1. Il en eut grande pitié.
2. Et le ſerre avec douleur; ce mot, angoiſ-

Li Preudome diſt : coment ce vait,
Tu me fais mal par mon bienfait ?
Li Serpens reſpont, ſi li diſt ;
Ge fais ma nature, ce quiſt. 1
A tant vint un goupis errant,
Et les oï contraliant,
Demanda lor que ce eſtoit, 2
Porquoi li Preudons ſe plaignoit ;
Et cil li a tot coneü
Coment il li eſt avenu.
Et diſt li Goupil, ge ne ſai
Quel jugement faire en devrai,
Pour choſe que vous me diez,
Se vous à l'ueil ne me monſtrez.
Li Serpens relier ſe fiſt ;
Et li Goupils donques li diſt :
Serpens, ſe tu pues deſlier,
Penſe c'or en as tu meſtier.

ſeuſement, eſt très-expreſſif, il a été ſupprimé de notre Langue ſans raiſon, *anguſtè* en Latin.

1. J'agis ſuivant mon naturel je penſe.

2. Il leur demande de quoi il étoit queſtion.

Et tu Preudom, ne te haſter [1]
De ton anemi deſcombrer,
Tu ne dois pas deſencombrer
Celui qui te velt mal mener.

Le Pere après cette Fable récitée, conſeille à ſon Fils, que lorſqu'il ſera dans l'embarras, il doit faire tous ſes efforts pour en ſortir, & à quelque prix que ce ſoit. Que ſi on l'impoſe à des charges publiques, il doit ſatisfaire & paier la ſomme à laquelle il aura été impoſé, de crainte que les délais ne doublent la ſomme. Pour lui rendre cette vérité plus ſenſible, il lui raconte l'aventure d'un Poëte & d'un Boſſu, qui eſt précedée d'un petit trait de morale qui n'eſt pas à négliger.

Beax fils, ſe tu pues eſchaper
Legierement d'un encombrier;

1. Façon de parler fort uſitée dans les ſiécles reculés de ſe ſervir de l'infinitif pour l'impératif.

Mais qu'il te doive auques coſter 1
Delivre t'en ſans demorer.
Petit domage molt ſouvent
Eſcuſe 2 grant encombrement.
Aucune fois par beau parler
Maint hom porroit eſchapper,
Mais il vont itant baretant,
Que plus li convient mettre avant, 3
Si com au Boçu avint ja,
Qui pour un denier, cinq paia.

## CONTE IV.

### *D'un Verſefierres & d'un Boçu.*

UNs Verſefierres jadis eſtoit,
Qui bons vers, & bon dis feſoit
C'un bons vers faire ſe pena,
Et à un Roi les preſenta.

1. Quoiqu'il t'en doive couter alors.
2. Eſcuſer, pour éviter, empêcher
3. Qu'il lui convient payer davantage.

Li Rois les oï bonement,
Quar fait li furent à talent. 1
Et puis diſt au Verſefieur
Moult bonement, & par doceur;
Demande ce que tu vorras,
Et ge te di que tu l'auras.
Et li Clers donc li reſpondi,
Beax Sire Rois, voſtre merci.
Or vous ving-ge donc demander.
Que ge puiſſe eſtre un an portier,
Se vous plaiſt, en ceſte cité,
Ice me venroit moult à gré, 2
Si com ge porrai deviſer, 3
Que je puiſſe avoir un denier,
De tegnos, de boçu derrier,
Et de monongle, & d'erengier,
Et cil qui le bras tort aura,
Sans un denier n'eſchapera, 4
Et li Rois bien li ottroia,
De ſon ſeel li conferma.

1. A ſon gré. 2. Cela me ſeroit fort agréable.
3. Ainſi comme je le pourrai arranger.
4. Ne paſſera pas ſans paier un denier.

Cil

Cil ala la porte garder,
Et fiſt ſi com il duſt aler.[1]
Par aventure i eſt venus
Un enchapé vileins Boçu,
Li Clers l'a tantoſt areſnié.[2]
Et li demanda un denier,
Et cil nè li volt pas doner.
Li Clers nel laiſſa pas aller,
Ains a veü & eſgardé
Qu'il avoit un oeil crevé,
Un autre deniet demanda.
Nel volt doner, cil le faicha,[3]
Le Chapel li à abbatu,
Que tigneux eſt, bien l'a veü,
Nel le lairra à tant paſſer,
Trois deniers li convient doner;
Li vilains nes volt pas paier,
Par foïr cuida eſchaper.

1. Il fit ce à quoi il s'étoit reſolu.

2. Clerc ſignifioit en général un homme lettré, ce Clerc porte la parole au Boſſu.

3. Il s'imagina s'échaper par la fuite, mais le Clerc s'oppoſa à ſon paſſage.

Mais li Clers encontre li vint,
Et tot par force le retint.
Li vileins ſe priſt à deffendre.
Quant il volt avant le bras tendre,
Li Clers moult bien s'en apperçoit
Que les brat andels tors avoit 1
Or eſt venus à l'empirier, 2
Paier convient le quart denier.
Li Clers la chape li toli,
A tant li vileniaz chaï, 3
La teſte à val, les piés à mont:
Bien voient tuit cil qui i font,
Que hergneux eſtoit li vilains,
Çil n'eſtoit mie du tot ſains,
Cinq deniers li convient paier.
Ne s'en puet pas el eſchaper. 4
Primes, ſe pot il aquiter,
Se il voſiſt por un denier,

1. Qu'il avoit les deux bras torts, andels, *ambo*. 2. Il a empiré ſon affaire.
3. Alors le vilain tomba la tête en bas, les pieds en haut. 4. Ne s'en peut échaper el, c'eſt-à-dire autrement.

Pais paia cinq par folie,
Et ſi refuſt grant vilenie,
Tres bien batus & deſachiez
Et com maſtin fu huiez.
Et diſt li Fils, bien ſui garni
Par la folie de ceſtui.

Le Fils charmé des ces leçons amuſantes, engage ſon Pere à continuer; ce que ce bon Pere fait, en lui conſeillant d'éviter la mauvaiſe compagnie, & de s'en retirer promptement, s'il avoit le malheur de s'y trouver.

Beax Fils, ne paſſes-tu noient,
La où tu verras male gent.
Se tu i paſſes, n'eſter pas;[1]
Se tu eſtois, mar i ſeras.[2]

1. Voilà encore un infinitif pour un ſubjonctif, ne reſte pas, *ne ſtes.*

2. Si tu reſtois, tu y ſerois mal, *ſi ſtares*; le verbe eſtre n'eſt point le Latin *eſſe*, mais *ſtare*; il eſt à la porte, *ſtat ad oſtium.*

Et pour le convaincre de cette vérité, il lui recite le Conte ſuivant.

## CONTE V.

### *De deux Clers.*

DUi Clers alerent contre nuit [1]
A une cité à deduit :
Près d'une maiſon approcherent,
Où beveor en deduit erent.
Diſt li uns [2] à ſon compaignon,
N'alons pas à cele maiſon,
Où beveor ſont aſſemblé,
Que nos n'i ſoions encombré ;
Quar li Filoſofes nos dit,
Si com nos trovons en eſcrit,
Que nos ne paſſons par la gent [3] ;
Qui ſe contienent folement :

1. Deux Clers allerent aux approches de la nuit, à une ville pour ſe diſſiper.

2. Dit l'un des Clercs.

3. Paſſer, eſt ici pour fréquenter, on dit encore paſſer ſon temps avec quelqu'un.

Et li autres li reſpondi,
Ja mal n'arons pour paſſer ci.
Ne ſais que dis, paſſons avant [1]
Nos n'i demorrons tant ne quant.
Quant vindrent entor la maiſon,
La voiz oent d'une chançon;
Mais li autre ſe departi,
Et ſon compagnon deguerpi,
Et cil qui là remés eſtoit
Quant ſes compains guerpi l'avoit,
Il entra en une maiſon,
Tant a envia cele chançon.
Entra, ſi fu moult honorez,
De totes pars fu apelez,
Tant, qu'entre les autres s'aſiſt,
Et en la folie ſe miſt. [2]
Atant vint li bedeax corant
Qui alloit un larron querant,
Si entra en cele maiſon,
Iluec a trouvé le larron,

1. Tu ne ſçais ce que tu dis, paſſons outre.

2. Il s'enyvra, & fit comme les autres.

Et dit tuit cil ſont compagnon, 1
Et ci eſt l'oſtel au larron.
De leans iſt, ſi repaira, 2
Treſtoz ſont pris quanqu'il i a,
A la juſtiſe ſont mené,
Et au deffaire ſont livré. 3
Dont dit li Clers, quant il l'entent
Qu'il avoit erré folement.
Qui ſe met entre fole gent,
Voirement vait ſa mort querant.

Le Pere en continuant de doner des inſtructions à ſon Fils, lui fait un portrait affreux des mauvaiſes femmes; il l'exhorte fortement à ne les pas croire, & à ne pas les ſuivre.

Beax Fils, ſui 4 Lion & Dragon,
Ors, Liepart, & Eſcorpion;

1. Tous ceux-là ſont complices.
2. Il ſortit de là, & s'en retourna.
3. Sont livrez à mort.
4. *Sequere.*

La male feme ne ſui mie
Pour lozenge que l'on te die.

Il lui raconte les trois aventures ſuivantes, pour lui faire connoître de quelles ruſes elles ſont capables.

## CONTE VI.

### *De la Male Feme.*

G'Oï ja [1] d'un Prudome dire
Qui aloit vendenger ſa vigne. [2]
Et ſa feme quant l'entendi,
Envoia toſt por ſon ami,
Quida que peuſt par loiſir
Son ami avoir & joïr. [3]

1. J'ai oui dire anciennement d'un homme;

2. La rime n'eſt ni ſonore, ni conſonante, elle eſt telle dans le manuſcrit.

3. Elle s'imagina, elle préſuma qu'elle auroit le temps d'avoir ſon galand & d'en joüir.

Li fires revint erramment,
Quar bleciez fut fort malement,
En un des els, que point n'en vit;
Bleciez eſtoit d'un tain petit, 1
Si que 2 de cel oeil point ne vit.
Vint à l'oſtel, hurta. Du lit
La Dame moult toſt ſus ſailliſt 3
. . . . . 4
En ſon lit met le lecheor; 5
Puis ouvrit l'uis à ſon Seignor.
Le Preudome ſe volt repoſer,
Son lit comande à atorner,
Blecié ſe ſenti malement,
De l'ueil ne cuide veoir nient.
Mais la Dame ot moult grant paor
Qu'il ne trovaſt le lecheor.
Beax Sire, dites moi porquoi,
Que venez vos par tel effroi?

1. Il étoit bleſſé par une petite branche.
2. De maniére que.
3. La femme ſe leva bientôt de ſon lit.
4. Il manque une ſixiéme rime en it, mais le ſens n'y eſt pas moins.
5. Lecheor, galand; *luxuriosus*.

Or

Or me dites par amitiez,
Se vous plaiſt, ains que vos cou-
chiez.
Et li Prudons li a monſtré,
Coment il a l'ueil mal mené.
La Dame forment ſe demente, 1
Come s'ele fut au cuer dolente:
Beax Sire, diſt ele; entendez,
Le ſain oeil me laiſſiez charmer, 2
Qu'à l'autre autel n'aviegne, 3
Que Diex voſtre vie maintiegne.
Cil cuida que ele deiſt voir,
Si li acompli ſon voloir, 4
Sor le banc moult ſoef s'aſiſt,
Et ſa bouche à ſon hueil miſt;
Et pria que clos le teniſt
Juſques à tant qu'elle li deiſt.
Tant le truilla & le charma,
Que li lecherres s'en ala.

1. Se lamente, pleurt fortement.
2. Il faut lire, charmer me laiſſiez.
3. Afin qu'il n'en arrive autant à l'autre.
4. Il fit ce qu'elle exigea de lui.

Et diſt li fils : beau pere,
Ceſte fu de male maniere.

## CONTE VII.

*Autre de la male Dame.* *

UNs hom diſt qu'il ot grant co-
raige 1
D'aler en un pelerinage.
Aler volt requerre ſaint Pere. 2
Sa feme bailla à ſa mere,
Que la gardaſt & chaſtoiaſt,
Qu'ele entre-tant ne foloiaſt.
La feme un ſien ami avoit,
A qui deduire ſe ſoloit. 3
Mander le fiſt privéement
Mengier & boivre o lui ſouvent;
La mere bien le conſentoit
O ax menjoit, o ax beuvoit.

* Il eſt ſans intervalle dans le manuſcrit.
1. Il voulut aller prier ſaint Pierre.
2. Avec qui elle avoit coûtume de ſe divertir.

Com enſamble furent un jor ;
Eſtes vous à l'us le Seignor, 1
Hurta à l'us, ſi apela ;
Et ceus dedens moult effrea.
Primes mucent li lecheor,
Puis vinrent à l'uis au Seignor.
Li preudons eſtoit moult laſſez
Quar moult avoit de jors ertez. 2
Son li comande à atourner,
Quar meſtier ot de repoſer.
La fame moult esbahie
Que conſeil ne ſe ſot mie : 3
Et la mere ſe porpenſa
Com faitement l'en gitera : 4
Sa fille apelle, ſi li diſt.
Quant ſi esbahie la vit :

1. Voici le Maître à la porte.

2. Car il avoit marché pendant pluſieurs jours.

3. Il y a une faute dans l'original : il faut lire conſeiller. Elle ne ſçut quel parti prendre, elle ne ſçut s'aviſer des moyens de ſe tirer d'afaire.

4. Comme elle le feta ſortir adroitement.

Pour amour Dieu le glorioux [1]
Que eſt devenu le veloux
Que fis à lui apareillier ?
Monſtre li ains qu'il aut couchier, [2]
Ja deïs tu qu'il le verroit
Si toſt com en l'us enterroit.
La vieille cort aporter,
Et vint à l'uis com pour monſtrer ;
L'une des cornées en leva, [3]
Et l'autre à ſa fille bailla,
Tant l'ont devant lui eſtendu,
Que li lecherres eſt iſſu.
Et diſt li Fils, par ſaint Denis ;
Ceſte ot aſſez de mal apris.
Encor vous convient plus conter ;
Que moult m'eſt bon à eſcouter ;
Et ſes Peres li otria,
Un autre Conte li conta.

1. Il y a gloriox dans le manuſcrit.

2. Montre le lui avant qu'il aille coucher ; tu avois dit que tu le lui ferois voir auſſitôt qu'il auroit paſſé la porte, qu'il ſeroit entré en la maiſon. 3. La mere leva un coin de la piéce de velours, & la femme l'autre.

## CONTE VIII.

*Autre de la Male feme.*

SI dit : d'un autre oï conter
Qui en oroiſon volt aler,
Sa moillier qu'il avoit moult chiere,
Laiſſa en la garde ſa mere, 1
Et ele 2 un jouvencel ama,
Et à ſa mere le moſtra : 3
La mere pas ne li vea,
Mais bonement li otroia.
Un jor le jouvencel manderent,
Et un bon digner apreſterent,
Deduiſtrent ſoi privéement,
Au bon vin cler & au piment ;
S'il autre eſbatement i orent, 4
Cil qui furent bien le ſorent.

1. De ſa mere. 2. Et la jeune femme.
3. Et le fit connoître à ſa mere.
4. S'ils eurent d'autres plaiſirs, d'autres amuſemens, ceux qui y étoient l'ont ſçu.

Atant eſtes vos le Seignor;
Il huche, & celes ont poor,
Treſtout lor eſbanoiement
Lor eſt torné à malement.
N'i ot liu où celui boutaſſent, 1
Ne ſi en haſte le muçaſſent.
La vieille pas ne s'oublia,
Derrier l'uis le vaſſal muça,
Bailla li 2 une nue eſpée,
La vieille n'ert pas eſgarée, 3
Loa li 4 que mot ne ſonaſt
Se li Sires l'areſonaſt;
Mais il li feiſt tel ſemblant
Com s'il euſt poor moult grant;
Puis s'en alla l'us deffermer,
Et laiſſa le Seignor entrer.
Si toſt com entra le Seignor,
Garda, 5 ſi vit le lecheor,

1. n'y avoit point de lieu où le mettre & promptement le cacher. 2. Lui dona.
3. N'étoit point troublée, déconcertée.
4. Lui conſeilla de ne dire mot, ſi le maître lui parloit. 5. Regarda.

Et demanda qui eſt-ce là?
Et cil nul mot ne ſona,
Si eſtoit com hom eſbahi.
Li Prudons moult s'en eſperdi. 1
Sire, diſt la vieille au Seignor:
Sire, merci, pour Dieu amor 2
Dui home vinrent ſi corant,
Ceſt hom devant ax chaçant,
Tot le voloient deſmembrer,
Çaiens le laiſſames entrer:
Partant li rendimes la vie:
Se ce ne fuſt, n'en euſt mie. 3
Quant il vous oï à cel hus,
. . . . . .
Effraez fu, ce lui fu vis 4
Que fuſſiez de ſes anemis.
Et li Prudons moult liez ſe fiſt
Quida verité 5 li deiſt

1. Le maî fut tout ſurpris, étonné.
2. Pour l'amour de Dieu.
3. Si nous ne l'avions retiré, c'étoit fait de lui, il ſeroit ſans vie. 4. Il lui ſembla, il lui fut avis. 5. Que la vérité.

Et diſt la Dame, Dieu merci, 1
Que vos de mort l'avez gari,
Puis lui diſt que veniſt avant,
Mar euſt poor tant ne quant, 2
Enſemble beurent & mengerent,
A la nuit le laiſſierent.
Ice vint ſa fille à talent, 3
Plus li plaiſt que nul eſtrument.
Beax Pere, dit-il, or avant,
Des femes ne laiſſiez à tant, 4
Deduit i a, & enſement
I a moult grant enſeignement.

Le Fils, comme on le voit par les dernièrs vers du Conte huit, prenoit plaiſir à entendre raconter les ruſes &

1. Et dit à ſa femme qu'il falloit en remercier Dieu, de ce qu'elle l'avoit garenti de la mort.

2. Il n'eut alors aucune peur.

3. Ce que fit la mere plut à la fille, elle prit plus de plaiſir à cette tricherie qu'à nulle autre inſtruction. 4. Ne ceſſez pas de me raconter les tours des femmes, il y a plaiſir à les entendre, & on en peut profiter.

fourberies

fourberies des femmes, il excite ſon Pere à continuer ſur cette matiére ; mais le Pere qui étoit fatigué par ces longues inſtructions, & par le récit des huit Contes, lui demanda un peu de répit ; il ſe juſtifie ingénieuſement par le Conte qui ſuit.

## CONTE IX.

### *Du Fableor.* *

UN Roy un Fableor avoit,
A qui deduire ſe ſouloit. 1

* Fableor, étoit un raconteur, *fabulator*. Fablioier étoit raconter, non ſeulement des Fables, mais toutes Hiſtoires en général ; *Fabulari*, avoit cette ſignification, de réciter proprement. On le voit dans S. Luc Evangeliſte, Chap. 24. Deux Diſciples vont à Emmaüs. *Et ipſi loquebantur ad invicem de his omnibus quæ acciderant, & factum eſt dum fabularentur, & ſecum quærerent.* Ils fablioient de la mort de J. C. Les Princes avoient des raconteurs, comme aujourd'hui des Lecteurs.

1. Avec lequel il avoit coûtume de ſe diſſiper

Une nuit avoit mout conté ;
Si que tot 1 en eſtoit laſſé ;
Requiſt le Roy qu'il puiſt dormir ;
Mais le Roy ne le volt ſouffrir ;
Commanda li que plus contaſt, 2
Et d'un grant Conte s'aquitaſt,
Et puis le lairroit reſpoſer.
Plus ne li querroit demander.
Quant el ne pot, 3 ſi li conta,
Et ſi faitement 4 commença.
Uns hom eſtoit qui cent ſols ot,
Et berbis achater en volt :
Deux cens berbis en acheta,
Chaſcune ſix deniers couta.
Ses berbis chaça vers moiſſon ; 5
Si eſtoit en cele ſaiſon,

1. De maniére qu'il étoit très-las.

2. Il lui commanda de continuer à raconter.

3. Quand il vit qu'il ne pouvoit faire autrement.

4. Et commença de cette façon.

5. Il faut lire maiſon.

Que les eves ſont auques lées, 1
Et par croiſſance deſrivées:
Quant il ne pot nul point trouver,
Ne ſait par où il puiſſe paſſer.
Atant trueve une nacelette
Qui moult ert foible & petitette,
Ne pot que deux berbis porter
Et celui qui les dut paſſer. 2
Li vilains deus berbis i miſt;
Il meiſme au gouvernail ſiſt, 3
Moult ſouavet s'en vait nagant. 4
Li Fablieres ſe tuſt atant. 5

1. Que les rivières étoient larges alors, & étoient débordées par les crues d'eau. Eve, Aive, Eau, *Aqua*. Ce mot ainſi diverſement écrit, ne ſignifioit pas ſeulement l'eau en général, mais la Rivière, l'eau, l'eve : l'aive de la Seine, le fleuve de Seine, & en Latin *Aqua Sequana*, *Aqua Ligeris*.

2. Avec celui qui les devoit paſſer.

3. Lui-même s'aſſit au gouvernail.

4. Il s'en va navigant très-doucement, ſouavet, *ſuaviter*.

5. Le raconteur ſe tut alors.

Li Rois l'ala moult ſemonant ; [1]
Quar contez toſt, diſt il avant. [2]
Sire, diſt il, la nacelette
Eſt moult foible & petitette
L'aive eſt moult grant outre paſſer ; [3]
Berbis i a moult à porter ;
Or laiſſons les brebis paſſer,
Et puis porrons aſſez conter.
En telle maniere, diſt li Peres
Se delivra li flaboieres,
Et ainſi me deliverrai
Quant ge mais avant n'en porrai. [4]

Le Pere ſe repoſa ainſi, mais le Fils, toujours deſireux de s'inſtruire, après quelques momens, engagea ſon Pere à continuer ; le Pere ceda aux empreſſemens du Fils, & lui raconta l'Hiſtoire ſuivante.

1. Sémonant de ſemondre, inviter.
2. Continuez à raconter.
3. La riviére eſt très-grande à paſſer.
4. Lorſque dans la ſuite je ſerai fatigué, que je ne pourrai plus raconter.

## CONTE X.

### *De la male vieille qui Conchia la preude Feme.*

UNs Preudons ç'ai oï conter, 1
Voloit en oroiſons aler ;
Feme ot bone, & moult onorée, 2
Si fu de Chaaſtée provée. 3
Li Preudons la tenoit moult chiere,
Car ele ert de bone maniere : 4
En ſa beauté ſe fia bien,
Ne l'a meſcreüe de rien ; 5
Conue l'ot en tele meſure 6
Que de lui garder ne priſt cure ;

1. Que j'ai oui raconter, dont j'ai oui raconter.
2. Il avoit une femme.
3. Elle étoit chaſte à toute épreuve.
4. Car elle étoit de bone conduite.
5. Il ne ſe méfioit nullement d'elle.
6. Il la connoiſſoit ſi reglée dans ſa conduite, qu'il ne s'étoit jamais embarraſſé de l'ob-

Qu'il cuida que ſon coraige
Ne li laiſſaſt pas faire oſtraige.
Cil s'en ala en ſon voyage ;
Cele remaint qui moult fu ſaige,
Et de bien faire s'entremiſt,
Et que ele grant paine i miſt :
Aſſez ſe contint chaſtement,
De foloier n'ot nul talent. 1
Un jor la vit un jouvenceax,
Qui moult ert avenant & beax ;
Si l'eſgarda ; que moult ert beſe,
Gent ot le cors, color novele,
S'empres i torne ſon coraige, 2
Tantoſt eſt entrez en la raige.

ſerver, il penſoit bien que ſon cœur ne la porteroit jamais à faire aucun outrage, c'eſt-à-dire à paſſer les bornes preſcrites par la probité.

1. Elle n'eut aucune envie, aucune volonté de s'écarter du droit chemin.

2. Après l'avoir vue, il y mit toute ſon affection, & bien-tôt il en devint éperduement amoureux, amoureux à la rage.

Par meſaige, par mandement 1
Li fiſt entendre ſon talent; 2
Moult la requiſt, moult li pramiſt,
Celé nule garde n'en priſt; 3
Ne pot nule riens eſploiter
Pour riens que il ſeuſt proier.
Cil devint mornes & penſis,
Forment en eſt amaladis;
Et ne pourquant où l'ot veue,
Souvent vait parmi cele rue;
Moult ſe delite à eſgarder
Quant il la pooit encontrer,
Mais atant li fu ſi pourpens 4
A poi ne li failloit le ſens. 5
Com il aloit ſi complaignant,
Et de ſes els forment plorant,
Une vieille a encontrée
En guiſe de Nonain velée 6

1. Par Lettres. 2. Son deſſein, ſa volonté.
3. N'y fit aucune attention.
4. Ses réflexions furent pouſſées ſi loin,
5. qu'il penſa en perdre l'eſprit.
6. En maniére d'une Religieuſe voilée.

Demanda li priveement 1
Dont venoit cel marrement. 2
Cil ne li oſa pas gehir, 3
Ne ſon coraige deſcouvrir 4
Diva, fait ele, beax amis,
Tu n'es pas ſaige, ce m'eſt vis,
Com plus longuement celeras,
Ta malage, plus tard garras;
Se ge t'enfermeté ſavoie,
Ge quit que moult toſt te garriroie. 5
Conu li a cil en requoi 6
Dont li eſt venu tel effroi.
Quant la vieille a entendu
Dont ſi grant mal li eſt venu,
Diſt li, ne t'eſmaier de rien, 7
Ge te conſeillerai moult bien.

1. Elle lui demanda en particulier.
2. D'où lui venoit cette triſteſſe.
3. Le jeune home n'oſa lui avouer.
4. Ni lui découvrir le fonds de ſon cœur, ſa penſée.
5. Je penſe que je te guerirois bientôt.
6. Il lui a avoué en ſecret.
7. Eſmaier pour l'impératif, ne t'étone de rien.

Cele

Cele à ſon oſtel repaira,
Et li jouvenceax s'en torna.
Moult ert la vieillote cointeſte;
Norri avoit une liſſette,
Trois jors la fiſt ſi geüner,
Que riens ne li laiſſa gouſter;
Au tiers jors quant ele menga,
En ſe veüe treſtot moilla,
Li ſenevez qui fors eſtoit
Les els li fait cuire à eſploit.
La pute vieille s'en torna
Et ovec ſoi ſon chien mena,
En la maiſon s'en torne droit
Où la preude femme menoit.

1. La vieille étoit très adroite, fine, rusée: corruption du mot cointe qui a ces significations, pour rimer à liſſette; qui eſt une petite chiene, diminutif de lice ou liſſe, femelle de quelqu'animal que ce ſoit, d'où notre mot liſette, une petite liſſe, une petite chiene.

2. Sa vue fut toute mouillée de la chaſſie, exprimée par le mot ſenevez.

3. Lui cauſoit à propos des demangeaiſons aux yeux. 4. Manoit, demeuroit.

Que cil jouvenceax tant ama ;
Pour qui ceste œuvre commença.
Quant ele en la maison entra,
La Dame moult bel l'apela,
N'i pensa point de traison
Por ce qu'ert de religion. 1
Quant vit les els au chien lermer ;
Dont li commence à demander
Dame, dist ele, par quele rien 2
Lerment tant li oil à cel chien ?
La vieille commence à plorer,
Et tendrement à souspirer :
Dame, dist la vieille, laissiez, 3
Pour amour Dieu, ne m'aresniez ; 4
Se vous l'achoison saviez,
Certes grant Dueil en auriez.
Donc à primes fu convoitose, 5
La bone feme, & desirose

1. Parce qu'elle étoit une Nonain. 2. Rien, chose, ne, quare, par quelle raison. 3. Cessez vos soupirs. 4. Pour l'amour de Dieu ne me parlez pas de cela. 5. Dans le moment la bonne femme fut convoiteuse, desira ardemment.

Qu'ele l'achoiſon li deiſt,
Dont cel marrement li veniſt.
La vieille n'eſt pas eſgarée, [1]
La truille lui a toſt trouvée:
Diſt la vieille mal enartée; [2]
Ceſte liſſe eſt de ma char née,
Meſchine eſtoit & bele ſaige,
N'ot plus bele en tot mon lignage:
Un bachelers la convoita,
Et moult durement la ama,
Moult la requiſt, moult li pramiſt,
Mais ele du tot le deſpit, [3]
Cils devint mornes & penſis
Et durement enmaladis,
Pour engoiſſe l'eſtut morir, [4]
Ne pot par autre fin garir.

1. Ne fut point embarraſſée.

2. Qui avoit un mauvais eſprit, qui étoit ſubtile, ruſée, trompeuſe.

3. Mais elle le mépriſa entierement.

4. Il lui convint mourir par les peines qu'il ſouffroit. Que ce mot angoiſſe eſt énergique. Que l'on m'en cite un de tous ceux qui nous

Mais Dame Diex bien le venga,
Que ma fille en liſſe mua. 1
Quant la prude feme l'entent,
Au cuer en ot grant marrement
Et poor a d'eſtre afolée 2
De celui qui l'avoit amée.
Dame, diſt-ele, que ferai,
Certes, ſe aucun conſeil n'en ai,
Ge criem moult d'eſtre desjoglée, 3
Et par tel achoiſon muée. 4
Uns hom eſt ſi pour moi marri,
Gè criem qu'il ſoit amaladi,
Que ſe il pert pour moi la vie,
Gé criem moult eſtre mal baillie. 5
Ce dit la vieille, qu'avez fait?
Si l'avez mis en tel deshait, 6

reſtent qui le puiſſe remplacer, pour exprimer celui des Latins *Anguſtia*?

1. Dieu changea ma fille en chiene.
2. Et elle a peur d'être troublée.
3. Je crains beaucoup d'être raillée.
4. Et pour un tel ſujet être changée en chiene.
5. Je crains d'être tourmentée.
6. En tel déplaiſir, chagrin.

Certes s'il pert par vos la vie,
Vous en ſerois enfin honie:
Se ſeuſſe la druerie [1]
Ains qne ma fille fuſt honie [2]
Entre le bachelers & lui,
Certes nul d'ax ne fuſt honi. [3]
Quant la bone feme l'entent,
Merci li crie durement:
Ha Dame quar me conſeilliez
Pour amour [4] Dieu le Roy du Ciel. [5]
Cele reſpont moult ſimplement,
Ge volentiers & bonement,
Ce ſoit par tel entention,
Que Diex me doint remiſſion;
Si li plaiſt, de toz mes pechiez.
Et la vieille l'enchaï as piez, [6]

1. Si j'avois ſçu l'amour qui étoit entre ma fille & le jeune home. 2. Avant que ma fille eut été détruite, changée. 3. Certes aucun d'eux. 4. Pour amour de Dieu.

5. Mauvaiſe rime, un autre auroit mis Ciez pour Ciel. 6. Se mit à ſes pieds, tomba à ſes pieds.

Le bacelier li amena,
Priveement les aſſembla. 1
Tant fiſt la vieille mal atrouſe, 2
Que fiſt putain de bone eſpouſe;
Ne ſe travailla pas en vain,
De preude fame fiſt putain,
Et diſt li Fils, par ſaint Elaire, 3
Ceſte fu moult de male affaire. 4
Et diſt li Peres, nul gaitier 5
N'i porroit valoir un denier.

1. Les mit enſemble, en particulier.
2. La vieille, fourbe, ruſée.
3. Saint Hilaire.
4. De mauvaiſes mœurs, de mauvaiſe conduite, de mauvais conſeil.
5. La garde des femmes eſt inutile.

## CONTE XI.

*De celui qui enferma sa feme en une Tor.**

D'Un bachelier oï conter,
Qui sa feme voloit garder,
Tot son savoir, & tot son sens,
Tot son estuide, & son porpens 1

* Voyez les 8, 9 & 10 Scenes de l'Acte 3. du Georgé Dandin de Moliere.

Ce Conte est en prose dans le Roman des sept Sages de Rome, avec une circonstance de plus. Suivant l'Auteur il y avoit une loi établie à Rome; à laquelle en aucun cas on ne pouvoit déroger, qui étoit telle, que tous ceux qui étoient trouvés dans les rues, après le cuevre fus (couvre-feu sonné) seroient mener en prison par les guetes, (sentinelles) & le lendemain estoient fustez à travers la ville. Le mari de cette femme fut trouvé après le couvre-feu sonné, & fut fustigé le lendemain.

1. Il faut sous-entendre qu'il y mist tout son sens, son ſçavoir, son étude, & qu'il y réfléchit beaucoup.

Voloit savoir l'estracion 1
Des femes, & l'engignoison. 2
Quant sot quanqu'il en pot entendre;
A donques voloit feme prendre,
Primes enquist la renomée 3
Des plus saiges de la contrée,
A l'un ala, & si requist
Qu'aucun bon conseil li deist
Coment peüst feme gaitier,
Que ele ne le peüst engignier;
Et l'autre li dist sa raison.
Faites, dist-il, une maison,
Si que 4 nus hom n'i puisse monter
Par de fors pour laiens entrer,
De pierre fort & de mortier,
Et faites les murs hals dressier:
Un huis i faites seulement,
Et une fenestre ensement,

1. La nature, l'extraction.
2. Ruses, tromperies; mots d'adresse.
3. Il s'informa d'abord de la réputation & renomée des plus sages du pays.
4. De maniere que.

Et roke

Estroite la faites assez,
Que vous ne soyez engennez;
La feme dedens enfermez,
Vos meismes la clef portez;
Tant li faites avoir contoi, 1
Que ele n'ait ne faim ne soi;
Sovent la faites visiter,
Ensamble o lui vous embatez. 2
Cil s'en ala, & feme prist;
Le conseil au saige home fist;
Une bien fort maison leva,
Sa feme dedens enferma.
Quant il couchoit son huis fermoit,
Les clefs desos son chief metoit; 3
Au matin quant il s'en aloit,
L'us à fermer pas n'obmoit:
Ainsi la quida bien gaitier;
Mais ne li pot avoir mestier. 4

1. Faites lui avoir tout ce qui est nécessaire pour la vie.
2. Divertissez-vous avec elle.
3. Sous le chevet de son lit.
4. Mais tout cela ne lui servit de rien.

La Dame ſoloit chaſcun jor,
Quant iſſus eſtoit ſon Seignor,
A la feneſtre repoſer
Et les tres-paſſans regarder.
Uns jor i vint uns damoiſeax,
Qui moult ert avenans & beax;
La Dame moult bien l'aviſa,
Et ſon cuer moult bien i torna, 1
Signe li fiſt de druerie,
Et cil ne la refuſa mie.
Tant font par ſigne & par ſemblant,
Qu'il ſont aun de maintenant; 2
Se la Dame puet eſploitier, 3
Ele en aura ſon deſirier,
S'empres commence à deviſer
Coment ele porra ovrer,

1. Ayant apperçu le Damoiſel, ſon coeur en fut épris, & lui fit des ſignes de galanterie & d'amour.

2. Qu'ils ſont à l'inſtant d'intelligence, qu'ils s'entendent, aun auner, *adunare*.

3. Si la Dame peut en venir à bout, elle en jouira, ſatisfera ſes deſirs.

Se ele puet à cele nuit
Aura ſa joie & ſon delit.
Quant li Sires en maiſon vint
La Dame auques mornes ſe tint,
Ses Sires ne la meſcrut mie, 1
Cuida qu'ele fuſt amaladie;
Li Preudons en fu moult dolent,
Quar il l'amoit moult durement.
Ainſi ſe contint tote jor;
Au ſoir abaiſſa ſa dolor;
Li maus li eſt afebloiez,
Et ſes Sires en fu moult liez,
Et moult l'efforça de mengier;
Mais ele en fiſt moult grant dangier 2
Et puis vait ſa chere amandant, 3
Et ſon Seigneur moult rehaitant. 4
Tant s'entremiſt, tant s'efforça,
Que ſon Seignor tot enivra.

1. Son mari ne ſe défioit point d'elle.
2. Elle fit beaucoup de difficulté de manger,
3. Enſuite elle commença à faire meilleure mine, être de bone humeur.
4. Egayant ſon mari.

Quant fu couchiez, toſt ſe dormi,
Ele ne ſe miſt en oubli.
Cele nuit ſoef ſe leva 1
Les clés à ſon Seignor embla,
Deffetma l'us, ſi s'en iſſi,
Iluequés trouva ſon ami.
Soſt à joie & à loiſir,
Font quanque lor vint à plaiſir,
Ainſi aſſemblerent ſouvent
A lor joie faire priveement.
La Dame acoſtumé l'avoit,
Quant à ſon dru 2 parler voloit,
Qu'ele ſon Seignor enyvroit.
Et puis moult ſoef le couchoit:
Et quant il eſtoit endormi,
Si s'en aloit à ſon ami.
Li Sire à tart ſe pourpenſa,
Et durement s'eſmerveilla,
Pourquoi elle avoit en talent 3
De luy enyvrer ſi ſouvent,

1. Se leva doucement, *suaviter.*
2. Galant. 3. Pourquoi elle avoit volonté envie, deſir, deſſein.

A une nuit yvres ſe fiſt, [1]
Soi coucha & fiſt l'endormi ;
Cele moult ſoef ſe leva,
Et à ſon ami s'en ala.
Li Preudons tantoſt s'eſt levez,
Si a l'us par dedens fermez,
Et quant la Dame retorna,
Vint à l'us, fermé le trova.
Ele requiſt à ſon Seignor
Qu'il ouvriſt l'us pour Dieu amor : [2]
Cil fiſt ſemblant qu'il s'éveilla,
Et demanda qui l'uis bouta. [3]
Cele s'eſmaia malement,
Et li crie merci bonement,
Et diſt que ſi ſe contendroit,
Que jamais ne li meſferoit ; [4]
Proia & plora tendrement ;
Mais ce ne li valut noient.

1. Il contrefit l'yvre.
2. Pour l'amour de Dieu.
3. Qui heurtoit, qui pouſſoit la porte.
4. Qu'elle ſe conduiroit de façon, qu'elle ne feroit plus de faute.

Pour ſon proier & ſon plorer,
Ne li laiſſa il pas entrer,
Ainçois diſt qu'il le moſterroit 1
A ſes parens, & lor diroit,
Et coment ele le ſervoit,
Jamais de lui part n'en auroit.
Cele plus & plus li requiſt
Qu'il la laiſſaſt entrer, & diſt,
S'il ne li venoit l'us ouvrir,
Qu'el puis ſe laiſroit chaïr 2
Qui prés de la maiſon eſtoit,
Et ainſi ſon duel finiroit;
Sa mort li feroit demandée, 3
Ne porroit pas eſtre célé,
Si parent l'en apeleroient, 4
Et ſa mort li domanderoient.
Pour proier, ne amoneſter,
Ne la laiſſa il pas entrer,

1. Qu'il en inſtruiroit, qu'il le feroit connoître à ſes parens.

2. Qu'elle ſe laiſſeroit tomber dans le puits.

3. On le rendroit reſponſable de ſa mort, qu'il en ſeroit inquiété.

4. Le traduiroient, l'accuſeroient en juſtice.

La feme ert plaine de boiſdíe, 1
Ja fera eſtrange voiſdie,
Une groſſe pierre leva,
Dedens le puis la treſbuſcha, 2
Come s'ele meiſmes chaïſt,
Et puis derriere l'us ſe miſt.
Li Preudon quant la noiſe 4 oï
De la pierre qui el puis chaï,
Quida ſa feme el puis chaïſt,
N'entendi pas ce qu'ele fiſt.
Eſſreement ſe failli ſus, 5
Priſt les clés, & defferma l'us.
Vers le puis s'en vait ſans targier,
Pour ſavoir s'il lui puet aidier.

1. Ruſe, ſupercherie; voiſdie répété au vers ſuivant ſignifie la même choſe, le Poëte manquoit de rime.

2. Précipita, laiſſa tomber.

3. Comme ſi elle étoit chute, tombée elle-même.

4. Noiſe ne ſignifioit pas ſeulement querelle, diſpute, mais quelque bruit que ce fût.

5. Il ſe leva avec effroi.

La feme pas ne s'oublia,
Entra dedens, l'us referma,
A la feneſtre s'apoia,
Son Seignor par iluec gaita.
Et quant li Preudons l'entendi,
Coment ſa feme l'ot ſervi,
Proia lui que l'us deffermaſt,
Bonement entrer le laiſſaſt.
Et il treſtot li pardonroit
Quanque elle meffait li avoit;
Elle ne le laiſſa pas entrer,
Ains le commence à rampoſner: 1
Hai, diſt ele, mal lechieres, 2
Comme te ſerai nuer la chiere,
Demain mes parens manderai,
Et belement l'or moſtrerai
Com faitement m'avez honie. 3

. . . . . 4

1. Injurier, railler, inſulter.
2. Mauvais libertin. 3. De quelle façon vous m'avez méprisée, maltraitée.
4. Il manque un vers dans le manuſcrit qui pourroit être ſuppléé par celui-ci :
Et vilipendée & trahie.

Si

Si com le diſt, ainſi le fiſt,
Ses parens mande, ſi lor diſt ;
Que ſon Seignor en tel endroit
Vers ſa feme ſe contenoit ;
S'elle n'en euſt meillor droit, 1
Jamais en ſon lit n'enterroit.
Et cil 2 l'en ont aſſez blaſmé
Et de paroles chaſtié :
Ainſi fiſt ele de ſon tort droit
Que moult bien faire le ſavoit.
Cil hons ſe voloit pener
De la ſeue 3 feme garder,
Mais tot ce riens ne li valut
A la par fin, ainçois li nut, 4
Et li greva moult durement,
Quar plus vil en fut entre gent ;
Et mains creüs, & mains amez
Et par tout fu mains hennorez.

1. Si on ne lui rendoit juſtice, s'il ne ſe comportoit mieux.
2. Les parens de la femme.
3. Sienne, *ſua*.
4. Pour la rime, nuiſit, *nocuit*.

Dont, diſt li Fils, gari ſeroit;
Qui ainſi garir ſe porroit;
Mais nus n'i porroit tant entendre
Que gaire s'en peuſt deffendre;
Tant a en feme tricherie,
Cil eſt plus fox, qui plus s'i fie.

Le Fils demande enſuite à ſon Pere, s'il ne ſçavoit pas quelques traits de généroſité des femmes, & s'il n'en avoit pas connu de loyales & fidèles. Le Pere lui récite ce Conte.

## CONTE XII.

*D'un home qui comanda* 1 *ſon avoir*, 2 *& cil à qui il le comanda li nia.* *

D'Un Eſpagnol oï conter
Qui vers Meque voloit aler,

1. Confia, donna en garde.
2. Bien en général, ici argent.
* Voyez la dixiéme Nouvelle de la huitiéme journée de Bocace.

Par Egipte l'eſtut [1] aler
Et parmi les deſers paſſer.
Quant en Egipte eſt parvenus,
Il a tres bien aperceüs,
Que ce ne ſeroit mie ſavoir [2]
Par les deſers porter avoir.
Ains qu'es deſers poiſt paſſer, [3]
De ſon avoir volt comander
En Egipte une partie;
Du tout porter ſeroit folie.
D'un loyal home a demandé; [4]
Et la gent ſi li ont monſtré
Uns hom qui ert de grant aage,
Et qui eſtoit leal & ſage,
L'Eſpagnol de luy s'acointa,
Deux mille beſans [5] luy bailla,

1. Lui convint.
2. Prudence, ſageſſe.
3. Avant qu'il pût paſſer ces déſerts.
4. S'eſt informé d'un honête, d'un fidèle homme.
5. Valant mille livres, qui étoit alors une ſomme conſidérable.

En ſon voyage s'en ala ;
Si toſt com il pot repaira 1
Sa comandiſe demanda
A celui qui il le bailla.
Cil rendre nel volt, ains li dit
Que il onques mais ne le vit.
L'autre a ſa pleinte moſtrée 2
As Preudomes de la contrée.
Ne trouva nul qui le creïſt
De choſe nule que il deïſt,
Tant eſtoit li autres loez,
Et de ſi grant bonté provez,
Nel porent croire en nule fin
Que voſſiſt faire larrecin.
Li Eſpagnox jure ſovent
Et requeroit moult bonement
A la juſtiſe, qu'ele feiſt
Que cil ſon avoir li rendiſt.
Tant ala & tant eſchauffa,
Que li autres le menaça,

1. Il revint le plutôt qu'il pût, & demanda ſon dépôt.

2. Il a porté ſa plainte devant les Juges.

Et diſt que mar i veniſt mais, 1
Bien li laiſſaſt avoir ſa pais,
Et s'il ne ſe voloit retraire,
Il li feroit grant anui faire.
Li Eſpagnox quant ce oï,
Mas & marri 2 ſe departi,
Une bone feme encontra
Qui de par Dieu le ſalüa;
Un baſton en ſa main tenoit,
Foible eſtoit, ſi s'en ſouſtenoit.
Quant ele vit celui dolent,
Demanda lui priveement,
Dont il ert, 3 & que il avoit,
Que ſi mate chiere faiſoit. 4
Et cil li a tout coneu
Coment il li eſt avenu.
Ele le comence à conforter,
Et diſt, amis, laiſſiez eſter, 5

1. Et dit, que mal-à-propos il s'adreſſeroit davantage à lui, qu'il le laiſſaſt en paix.
2. S'en alla triſte & abbatu. 3. D'où il étoit
4. Et pourquoi il avoit une mine ſi abbatue, ſi triſte. 5. Ceſſez d'être triſte.

Ne ſoyez mie ſi dolent,
Quar s'il plaiſt Diex omnipotent, 1
Aucun bon conſeil te dirai,
Pourquoi ton avoir te rendrai.
Dame, diſt-il, & vos coment?
Cele li diſt moult bonement:
Va t'en, diſt-ele, en ton païs,
Si amene de tes amis
Trois ou quatre haſtivement
Qui ſemblent eſtre bone gent;
Dix coffres faites apporter,
Qui ſoient bien bendé de fer,
De gravele 2 les faites emplir,
Et penſe toſt de revenir.
Et cil de riens ne ſe taria, 3
Toſt fiſt quanqu'ele comanda,
Et quant il ot tot apreſté,
Si come ele avoit deviſé, 4

1. S'il plaît à Dieu tout-puiſſant.
2. Sable de mer & de riviere.
3. Il faut lire tarja, ne tarda pas à faire tout ce qu'elle lui avoit commandé.
4. Preſcrit, ordonné.

Dix hõmes a fait apreſter
Qui les coffres puiſſent porter ;
Vers la maiſon s'en vait tot droit
Ou li avoirs dedens eſtoit,
La bone feme li moſtra
Com faitement ſe contendra,
Les coffres fiſt donques porter,
L'un après l'autre & arouter,
Puis l'apela, ſi le garni
Que belement ſe conteniſt.
Va t'en, diſt-ele, pas pour pas,
Et quant un coffre entrer verras,
Tantoſt après lui entreras,
Et tes beſans demanderas.
Quant ele l'ot bien deviſé,
Adonc s'en ſont avant alé.
A la maiſon ſont arreſté,
Ou li avoirs fu comandé ;
La bone feme i eſt entrée,
Sa compaignie i a menée :
Li viels hom moult bel l'apela,
Cele ſa raiſon li conta ;

Ci a, diſt-ele, bone gent
Et i a moult or & argent;
D'Eſpaigne ſont la bone terre,
Si vuelent ſains aler requerre, 1
Lor avoir vuelent ci laiſſier,
En duſques à lor repairier; 2
Moult tres bien ſai que tricherie
N'ot onques en vos compaignie;
Ains avez eſté moult loez, 3
De droiture & de lealtez.
Pour ce les ai ci amenez,
Dix coffres plains ont aportez
Qui ſont tuit plein d'or & d'argent;
Or vous requier moult bonement
Que vous les gardez ſauvement
. . . . . 4

1. Ils veulent aller en pélérinage invoquer des Saints.

2. Juſqu'à leur retour.

3. Vous avez eu la réputation d'avoir beaucoup de juſtice & d'équité.

4. Il manque un vers que l'on peut remplacer par celui-ci.

Juſques à lor retornement

Si

Si ſerois vos, ce ſaige bien,
De vous ne dourge nule rien,
Tant vous conois en loiauté,
Ja n'iert de vous apeticié.
Quant li premiers coffres entra,
Lors vint cil qui l'avoir bailla.
Quant le vit venir li vieillars,
Qui plains eſtoit de male ars,
Penſaſt que cil riens demandaſt,
Et de ravoir le ſien plaidaſt,
Ala vers lui, bel l'apela,
Et bonement li demanda :
Où avez vos tant demoré,
Que pieça n'eſtes retorné ?
Ge quidoie que mors feuſſiez
Quant encois n'eſtes repairiez [1],
Tantoſt ſon avoir li rendi,
Et cil s'en eſt joiant parti.
Quant la bone fame ce vit,
Li Borjois apela, & dit :
Penſez de ces coffres garder ;
Nos irons les autres haſter,

1. Lorſque vous ne reveniez pluſtoſt.

Encontre les autres irons. 1
Attendez tant que nos venrons ; 2
Mais que il encor atendiſt , 3
La bone feme ne veniſt.
Cil d'Eſpaigne s'en ſont torné ,
A grant joie s'en ſont alé.
La feme ot moult bien trové
Parquoi l'avoir fu recouvré.
Et diſt li Fils , par ſaint Germain ,
Moult engigna bien le vilain ,
Li conſeils fu moult bien trové ,
S'un Floſofe l'euſt doné. 4

Les deux derniers vers du Conte précédent excitent la curioſité du Fils, & lui font naître l'envie d'apprendre quelques traits des Philoſophes, il dit :

1. Nous nous en devons.
2. Juſqu'à ce que nous revenions.
3. Mais quoiqu'il attendit encore, la vieille ne revint point.
4. Ce conſeil fut auſſi bien donné, comme s'il l'eût été par un Philoſophe.

Beax Pere ne me celez mie,
Des Filoſofes me contez,
Se vous riens d'ax oï avez. [1]
Reſpont li Peres : ſi ferai.
Or i enten, gel te dirai. [2]

## CONTE XIII.

*Le jugement de l'huille que fut priſe en garde.*

UN Preudome jadis eſtoit,
Icil Preudom un fil avoit,
N'ot gaires de poſſeſſion, [3]
Mais que [4] une bone maiſon;
La maiſon à ſon fil laiſſa,
Quant il du ſiecles treſpaſſa.
Li Fils veſqui moult bonement
En loyauté, & ne queudent

1. Si vous avez entendu quelque choſe d'eux.
2. Je te le dirai.
3. Poſſeſſion s'entend des biens fonds.
4. Mais que, excepté.

Ainſi que riens ne volt deſpendre
Ne volt onques ſa maiſon vendre.
Un ſiens voiſins moult le requiſt
Que il ſa maiſon li vendiſt ;
Mais li meſchins 1 vendre ne volt,
Pour quanque l'autre faire ſot. 2
Ses voiſins donques ſe porpenſa
Com faitement l'engignera. 3
Belement vint au bachelier,
S'el commenca bel à parler.
Beax Fils, fiſt-il, quar creantez, 4
Que moult bien faire le poez,
Que je puiſſe en voſtre pourpris
Enfoïr toneax juſqu'à dis, 5
Pour huile qu'eſtoier vorroie,
Tant que bien vendre la porroie ;

1. Jeune home.
2. Quelque choſe que l'autre pût faire.
3. Comme il le ſurprendra adroitement.
4. Promettez, car vous le pouvez bien faire.
5. Que je puiſſe ſerrer dix toneaux d'huile, que je voudrois garder juſqu'à ce que je puiſſe la vendre.

Si vous ert bien guerredoné, [1]
Tant que vous m'en ſarez bon gré.
Li valles li creanta bien, [2]
Qui ne ſot de ſes engins rien.
Li riches hom dix toneax priſt,
En la cors au vallet les miſt.
Li cinq eſtoient demi plein,
Li autre cinq erent tuit plain:
Anfoï les en la maiſon. [3]
Au valler par ſouduiſon. [4]
De la maiſon le hus ferma,
Les clés au jouvencel bailla,
Et pria lui qu'il fuſt loïax
Endroit de garder ſes toneax.
Enpres grant tens avint ainſi
Que li huilles moult encheri.

1. Vous en ſerez ſi bien recompenſé, que vous m'en ſçaurez gré.

2. Le jeune home qui ne conoiſſoit pas ſes ruſes, & ſa mechanceté, le lui promit.

3. Il les ſerra, cacha en la maiſon; anfoïr enfouir, *infodere.*

4. Seduction, ſurpriſe, trompetie.

Quant li riches hom ice vit,
Au jouvencel vient, si li dit :
Ge ne vueil mais des ore atendre, 1
Or pui ge bien mon huile vendre ;
Venez à l'us, s'el deffermez, 2
Et à l'oster nous aiderez,
Et se ge n'i ai rien perdu,
Sachiez que bien vous ert rendu.
Li Bacheliers bien li aida
Tant, que ses toneax fors faicha. 3
Li riche homs ne s'oublia,
Plusors marcheans amena,
Si com por huile achater ;
Mais ce fu pour celui grever.
Il a fait garder 4 as toneax
Qu'avoit gardez li jovenceax.
Les cinq toneax treuve toz plains,
Et les autres la moitié moins.

1. Je ne veux plus attendre davantage.
2. Venez à la porte, & l'ouvrez.
3. Qu'il tira dehors les toneaux.
4. Regarder, examiner.

Quant li riches hom l'a veu, 1
Par ſemblant fut tot confondu; 2
Vers le jouvencel ſe torna,
De male garde le reſta 3;
Diva, diſt-il, tu m'as honi,
Par felonie m'as trahi,
Malement as l'huile gardée,
La quarte part en as emblée. 4
A la juſtiſe s'en ala,
Et ſon affaire li moſtra. 5
Li bachelers ne ſot que faire,
Ne ſot gaires bien à chief traire; 6
Mais ce que pot faire, ſi fiſt. 7
Duſc'a lendemain le termie miſt;

1. A vû cela.
2. Il fit mine d'être ſurpris.
3. Il l'accuſa d'avoir été infidèle dans ſa garde.
4. Tu m'en as volé le quart.
5. Et lui expliqua ſon affaire.
6. Il ne ſçavoit comment en venir à bout pour ſe défendre.
7. Mais tout ce qu'il pût faire, ce fut de demander terme & delai au lendemain.

Et entretant se porpensa 1
Com faitement en ouvrera.
En la cité, où cil manoit,
Un bon Filosofes avoit,
AIDE A BESOIGNOX OT NON, 2
Moult par ot bone entention
Envers Diex, & envers sa gent
Se contint il moult lealment.
Li Bacheliers se pourpensa,
Qu'à cel saige home s'en ira,
Et conseil li demandera
Coment il se delivrera.
Come le devisa, si le fist. 3
Et li Filosophes li dist:
Amis, se ce est verité
Que tu m'as ici aconté

1. Et pendant ce temps-là il reflechit; il rumina la matiere dont il agiroit.

2. Avoit nom Confort des infortunez, de ceux qui étoient dans le besoin.

3. Il fit ainsi qu'il l'avoit projeté.

Ge t'en quit bien deſencombrer 1
Et de ceſt engig delivrer.
Et cil li a aſſés juré, A
Qui ſens corpes eſt arreſté. 2
Li Filoſofes bien le croit
Que gaires vezieus n'eſtoit; 3
Nè tel home ne ſembloit mie
Qui feiſt tele tricherie.
Du Bachelier ot grant pitié,
Et dît par bone leauté : 4
Beax amis, ne t'eſmaie mie,
Quar par la Dame Diex aïe, 5
Ge te delivrerai ſi bien,
Que tu n'i perdras nule rien :

1. Je m'imagine bien que je te débarraſſerai, te tirerai d'affaire.

2. Celui qui ſans avoir commis de faute, de coulpe, lui a juré & affirmé qu'il lui diſoit la vérité.

3. Qu'il n'étoit pas aſſez ruſé, & ne paroiſſoit pas homme capable d'une pareille tricherie.

4. Et dit bien ſincerement.

5. Car par l'aide de Dieu, *Domini*: Dei

Tu as termes tres qu'à demain ;
Se Diex plaiſt que ge ſoie ſain,
A eure de plet i venrai,
Et tres bien te delivrerai.
Ce qu'il li pramiſt, bien li tint.
Au matin à icel plait vint,
La ſoſtiſe moult l'ennora,
Et de ſoſte ſoi l'apela ;
Fiſt demander l'apeleor,
Et apres le deffendeor,
Commanda lors que il parlaſſent ;
Et lor paroles recordaſſent.
Quant la parole ont recordée,
Et de chief en chief recontée,
La ſoſtiſe quiſt bonement
Du Filoſofe jugement.
Li Filoſofe ſe leva,
Et ſi fait jugement dona.
Faites, diſt-il, primes oſter
Des cinq pleins toneaux l'ille cler.

1. Demanda l'avis du Philoſophe,
2. Et donna un tel jugement.

La lie faites meſurer.
Des cinq toneax ſans demorer;
S'en ceus demi plain a tant de lie
Come à tos plains, c'eſt tricherie,
Et donc ſachiez en verité
Que l'uiles a eſté emblé;
Se au demi plain plus n'en a
Qu'à cele huile clere afferra,
Qu'en meiſmes les toneax eſtoit,
Dont a li jovenceax tot droit,
La joſtiſe ce conferma;
Que li Filoſofes juga;
Ainſi fu fait ſans contredit,
Quant Filoſofes li ot dit.
Partant fu ſeü la boiſdie
Du riche home, & la felonie;
Li Bacheliers riens n'i perdi,
Liez & joians s'en departi;

1. S'il y a autant de lie dans ceux qui ſont à moitié pleins comme dans les pleins,
2. Le jeune homme a raiſon.
3. Conſtrma.
4. Ce que.

Au riche home rendi mercīs [1]
Quant li plait furent departis.
N'as tu oï dire en reſpit,
Le Filoſofe ice li diſt :
Et cil qui a mauvais voiſin, [2]
Il a ſouvent mauvais matin ;
Maiſon achater ne deüſſes, [3]
Ains que le voiſin coneüſſes.
Et cil, diſt-il, i a eſté
Ains que ge feuſſes engendré.
Li ſaige home li diſt raiſon : [4]
Mielz li vient vendre ſa maiſon,
Que maindre lez itel voiſin
Qui l'engigneroit en la fin.

1. Il remercia le Filoſophe lorſque les juges furent partis, il faut lire ſage au lieu de riche.

2. On dit aujourd'hui qui a bon voiſin, a bon matin.

3. Mais tu n'aurois pas dû acheter ta maiſon avant d'avoir connu le voiſin.

4. Lui dit cette raiſon, qu'il lui eſt plus avantageux de vendre ſa maiſon, que de demeurer à côté d'un tel voiſin qui le tromperoit, le ſurprendroit à la fin.

Et dit li Fils: ce jugement
Du Filoſophe eſt droitement;
Cil Filoſofes ot droit non,
Doné li fu par grant raiſon. 1
Beax Pere, or contez avant, 2
Ci apren ge ſavoir moult grant.
Ge volentiers, ce dit le Pere;
Ci comence en ceſte maniere.

## CONTE XIV.

### *D'un home qui portoit grant avoir.* *

UNs hons qui grant avoir portoit
Par une cité treſpaſſoit, 3

1. Ce fut avec grande raiſon que l'on dona à ce Philoſophe le nom de protecteur des affligés.

2. Continuez à raconter.

* Avoir, biens, richeſſes de quelque nature qu'ils ſoient.

Ce Conte ou jugement a été attribué au Duc d'Oſſone Viceroi de Naples.

3. Traverſoit.

En un ſac portoit mil beſans:
Moult eſtoit riches marcheans,
Et un ſerpent d'or ſi portoit,
Qui les els de jagonce avoit, [1]
Li marcheans ſon ſac perdi;
Quant il le ſot, moult fu marri.
Un povre home par là paſſa
Qui le ſac à l'avoir trouva:
Cil à ſa feme le bailla,
Et ele Dïex en mercia.
A tant vint li bedeax corant,
Et ſi fait avoir demandant, [2]
Et diſt que cil qui le rendroit,
Cent beſans quitement auroit.
Quant li trouveres ce entent,
A ſa feme diſt ſimplement:
Rendon ceſt avoir à bon
S'en aurons, [3] & ſeron loé;

1. On ne trouve ce mot, jagonce, dans aucun Dictionaire. C'eſt une eſpece de grenat. Voyez le Gloſſaire.

2. Qui demande le bien perdu, & ſpécifie de quelle nature il eſt. 3. Nous en aurons cent

De ces meiſmes cent beſans,
S'en ſerons riches & manans. 1
Et diſt ſa feme, non feron,
Ceſt avoir pas ne li rendron,
Quar itil pas ne le perdiſt.
Se Diex conſentir le voliſt, 2
Puiſque Dieu le nous a doné,
Gardon le, ſi l'en ſachon gré.
Li Preudom rendre le voloit,
Là feme le contrediſoit;
Mais qui chaut? que ele deiſt
Ne laiſſa pas ne li rendiſt,
Puis demande le convenant,
Que li bedeax ala criant. 4

beſans, avoit fait ſerment conſidérés & approuvés.

1. Et nous en ſerons riches &c. Voyez le Gloſſaire à ce mot, manans.

2. Puiſque Dieu a permis qu'il l'ait perdu, & que nous l'aions trouvé, gardons-le.

3. Mais qu'importe, mais quelque choſe que la femme dit, il abandonna le projet qu'il avoit fait de le rendre.

4. Il demanda la recompenſe promiſe & criée par le bedeau, le crieur.

Li Borgois fu plain de voiſdie,
Dit li qu'il ne li rendroit mie,
Quant deux ſerpens d'or i avoit,
Et ſon avoir tot ne rendoit.
Li povres hom aſſés jura,
Que tant en ot, plus n'i trova.
Li riche home de la cité,
Tot ont encontre li parlé,
Se tienent vers le marcheant, 1
Pour ce qu'il ert riche & manant.
Devant le Juge s'en alerent,
Et le povre home i amenerent,
Li povres homes dit bonement,
Tot le rendrai au marcheant,
Tant aloient entrax plaidant,
Et à cel povre home eſtrivant,
Que la parole vint au Roi,
Si le fait venir devant ſoi;
Et quant il ſont tuit aſſemblé,
Li Filoſofes eſt mandé,
Dont nos avons fait mencion,
Aide a besoigneus avoit non.

1. Prenent le parti du marchand.

Li

Li Rois bonement li requiſt
Que il la parole entendiſt,
Et puis en feiſt jugement
Selonc le ſien entendement.
Le Filoſofe li granta :
Le povre home à ſoi apella,
Comanda li en privauté, 1
Que il coneuſt la verité.
Cil jure Dieu & ſa vertu,
Que il n'en a riens retenu ;
Li Filoſofes bien le croit,
Et puis vers le Roi ſe tournoit ;
Et dit que cil bien li plaiſoit,
Loial jugement en feroit.
Li Rois bonement li requiſt,
Cil comanda donques & diſt :
Ciſt riches hom a bon ſemblant 2
Bien reſamble home voir diſant, 3

1. Il lui ordona en particulier d'avouer la vérité.

2. A bone mine, bone phiſionomie.

3. Il reſſemble bien à un home qui dit la vérité.

Ne demandoit, Sire Roi,
Que il n'eust perdu, ce croi. [1]
De l'autre part, ce m'est avis,
Loiax hom est ieil chaitis ;
Car s'il fust hom mal faisant,
Il ne rendit ne tant ne quant,
Ençois l'eust tot retenu,
Un seul besant n'eust rendu,
Assez semble bien verité
Ce que l'un & l'autre a conté.
Sire Rois, cest avoirs prenez,
Et à cest povres home rendez
Les cent besans qu'il li pramist,
Pourquoi l'avoir rendre vosist : [2]
L'avoir gardez, quar ce est drois [3]
Tant qu'à un veigne qui soit. [4]
Cil riches hom i a mespris,
Quar il demandé, ce m'est vis,

1. S'il n'avoit pas perdu.

2. Afin qu'il rendît le bien trouvé, les effets trouvés. 3. Cela est juste.

4. Jusqu'à ce qu'il vienne une personne à qui il appartiendra, ce riche home s'est trompé.

Uu ſachet où a deux ſerpens;
Nous n'en trouvons c'un ci dedens.
Li riches hom voiſt au bedel,
Face demander ſon ſachel,
O mil beſans, o deus ſerpens;
Ce m'eſt vis, c'eſt droiz jugemens.
Li Rois & cou comunalment
Loerent aſſez cel jugement.
Li riches hom quant l'entendi,
Dame Dieu jure & ſa vertu,
Que cil ſacholez riens eſtoit
Que cil hom trouvé avoit,
Mais il diſoit que plus i ot,
Porcoi que riens doner ne vout.
Li Rois itel conſeil en fit
Come le Filoſofes li dit.
Et diſt li Fils itel aie
Doit venir de Filoſofes.
Or eſtes vous bien avoutrez,
Cil donné me vienneut en gré.

1. Il faudroit, l'entendu.
2. Vous êtes bien en peine.
3. Sur Contre ma plaiſent.

Et dit li Peres or entent,
Et ge te dirai bonement.

Après ce Conte le Pere conseille à son Fils d'aller toujours le grand chemin, & pour le persuader, il lui raconte qu'une troupe de marchands, étant en voyage, arriva près d'une riviere, où il y avoit un gué, & plus loin un pont: ces deux voies conduisoient à une ville où ils alloient. Ils trouverent un payſan des environs, à qui ils demanderent, laquelle de ces deux voies étoit la plus courte. Cet home leur dit que celle du gué étoit beaucoup plus courte que celle du pont; mais il ne leur laissa pas ignorer qu'elle étoit très dangereuse. Plusieurs de la compagnie aimerent mieux la plus courte; d'autres préfererent le chemin plus long come étant le plus sûr. De ceux qui passerent le gué, plusieurs furent noïés, d'autres furent en très grand péril, & perdirent leurs marchandises;

ceux qui avoient paſſé le pont s'applaudirent, & louerent Dieu d'avoir préferé la plus longue voie.

Et li Fils diſt iceſt reſpit, [1]
Eſt autre-tel [2] come l'en dit:
La longue voie valt moult plus,
Qui maine treſqu'au Ciel la ſus,
Que la corte, qui maine aval
Duſqu'au puis puant infernal.

Après cet exemple le Pere recommande à ſon Fils, que lorſqu'il ſera aſſocié avec quelqu'un, il ne doit jamais chercher à le tromper, parce qu'il arrive preſque toujours que les trompeurs ſont trompés. Ce qu'il lui prouve par l'exemple qui fait le ſujet du Conte ſuivant.

1. Proverbe.
2. Tel, ſemblable.

## CONTE XV.

*De deux Borgois & d'un Vilain* *.

ENcore chaſtioit le Pere
Son fill en tele maniere.
Beax Fils, ſe tu prens compagnie
A nului, ne l'engigne mie,
Que tu ne ſoies engignez,
Et par ton pechié encombrez,
Si com as Borgois avint ja,
Que li Vilains bien engigna;
Et dist li Fils: Pere, coment?
Apanre i puis enſaignement,
Et cil qui apres moi venront,
Ça devant 1 grant preu i aurons.
Et cil li comence à conter
Qui volantiers s'en volt painer.
Un Vilain, oï dire ja,
A deux Borgois s'acompaigna.

* Voyez les Contes d'Ouville.

1. Ça devant, ci en avant, dans la ſuite.

Si aloient en croiſons, 1
En deſpenſes ſont compaignons. 2
Lor deſpenſe lor vait faillant,
Quant au ſaint vinrent aprochant.
De farine orent un tantet, 3
Dont porent faire un penet 4
Li Borjois traiterent d'une part, 5
Com cil qui ere de mal art, 6
Et porvirent la trahiſon 7
A engigner lor compaignon,
Et diſtrent la ſouduiſon.
Ciſt païſans eſt moult glouton,
Si nos convenroit porpenſer
Comen le puiſſon engignier.
Un conſeil prenent, mais en vain,
Feront de la ferine un pein,

1. Aloient en pelerinage pour prier un Saint.
2. Ils firent depenſe commune. 3. Un peu.
4. Qui ſuffiſoit ſeulement pour faire un petit pain, un gâteau.
5. 6. 7. Les deux Bourgeois, comme gens pleins de ruſe, & de fauſſeté, préméditerent à part, en leur particulier le tour qu'ils vouloient jouer au Vilain.

Puis à quirre le metteront,
Et à dormir ſe coucheront,
Et cil tos ſels [1] le mengera
Qui plus merveilles ſongera. [2]
Si le font com l'ont deviſé,
Et ſi s'en ſont dormir alé.
Li païſan tant atendi
Que il furent tuit [3] endormi,
Puis leva ſus, ſi s'en foï,
Au feu ala, treſtot guerpi, [4]
Le pain traiſt fors [c] & le menga,
Et puis au dormir ſe coucha.
Atant un des Borjois leva,
Et ſon compaignon eſveilla:
Merveilles, diſt-il, ai ſongié,
Dont ge ſui au cuer forment lié,
Saint Gabriel & ſaint Michiel,
Ouvrirent la porte du Ciel

1. Seul.
2. Qui rêvera la plus grande merveille. Qui fera le plus beau ſonge.
3. Tous deux.
4. Il debarraſſa tout & tira hors le pain.

Et

Et me porterent tot volant
Devant la face Dieu le grand.
Grans joie, diſt-il, as eu;
Mais à moi eſt el[1] avenu.
Deux Angles, vis m'eſt, me porterent[2]
Duſques en enfer me menerent.
Li vilains tot ice ooit,
Et ſemblant de dormir faiſoit;
Et li Borgois dont l'eſveillierent,
Qui engignier bien le quiderent;
Et il fiſt dangier[3] d'eſveillier,
Et d'eſtre effroez de ſonger:
Et cil lor a donc demandé,
Qu'eſt ce donc, qui m'a effréé?
Nos ſomes, dient ils, levez,[4]
Vos compaignons, bien le ſavez;

2. El, au contraire.

2. Il me fut avis, il me ſembla.

3. Il fit difficulté de s'éveiller, il affecta de n'être pas éveillé.

4. Nous ſomes vos compagnons, diſent-ils, levez-vous.

Mi compaignon, dist-il, par Dé!
Desquant estes vos retorné? 1
Repairié, 2 dient-il, mufart?
Ja, n'alames nos nule part.
Ge quit bien, dist le paisant;
Mais je songai merveille grant:
Saint Gabriel, & saint Michiel
Ouvrirent les portes du Ciel,
Et l'un de vos si emporterent,
Devant Dame Dieu le menerent,
Et l'autre emporterent Deable
En l'enfernal feu pardurable: 4
Ge vos quidoie avoir perdus,
Que jamais ne fussiez veus;
Leval sus, & le pain mengai,
Si que riens nule n'i laissai.
Et dist li Fils, par Dieu le grant,
Moult le fist bien le paisant.
Bien doit avoir mal qui desert, 5
Et qui tot covoite, tout pert.

1. Depuis quand êtes-vous de retour?
2. De retour? 3. Jamais. 4. Eternel.
5. Qui le merite.

Le Pere perſuade à ſon Fils de ne point imiter le chien, qui non ſeulement mange ſa part, mais encore celle des autres ; il lui conſeille d'imiter les chameaux, qui lorſqu'on leur donne à manger, attendent qu'ils ſoient tous aſſemblés. Il prend de là occaſion de lui reciter l'aventure d'un tailleur & de ſon garçon.

## CONTE XVI.

*Du Tailleor le Roy & de ſon Sergant.*

UN Roy, diſt-il, jadis eſtoit
Qui un bon tailleor avoit,
Cil maiſtres, diſt-il, vallez ot
Qui couſoient ce que il tailloit:
Entre çax ot un bacheler, [1]
*Nidui* l'oï ge nomer,

1. Bacheler eſt ici le maître garçon tailleur.

Delivres fuſt de ſon meſtier [1];
Aſſez ſavoit coudre & taillier.
Une riche feſte approcha,
Li Rois ſon tailleor manda:
Moult riches dras [2] ſe fiſt tailler
Pour cele grant feſte honorer.
Gil a ſes vallez aſſemblé,
Si a l'ouivrage moult haſté.
Li Rois i miſt pour ax haſter
Un Chamerlan pour ax garder,
Qu'il lor puiſt aſſez trover,
Et qu'il ne puiſſent riens anbler.
Un jor mangerent pain & miel,
Et ſi orent aſſez el [3];
Mais Nidui n'i eſtoit mie,
A cele hore en ſa compaignie.
Li Chamberlans quant ice vit,
Li maiſtres apele, ſi li diſt:
Atendre devez par raiſon
Nidui le voſtre compagnon.

1. Il étoit habile dans ſon meſtier.
2. Draps, habits.
3. En eurent encore autres choſes.

Li Maiſtres dit ſi faitement,[1]
Nos l'attendiſſions bonement;
Mais il ne menge pas miel;
Et ſi puet avoir aſſez el.[2]
Et quant il orent tuit mengié,
Nidui ſi eſt reperié,
Vers les autres ſe corroça,
Par mal talent lor demanda;
Pourquoi mangaſtes vous ſans moi,
Atendre me devez ce croi?
Et diſt li Chamberlans, amis,
Et ge autre-tel ſi lor dis;
Mais voſtre maiſtres le me diſt,
Et ge ne ſai porquoi il le fiſt,
Que vos ne mengiez pas miel,
Que vous auriez aſſez el.
Nidui ſemblant n'en faiſoit;
Mais penſa com lor rendroit.
Un jor vint moult priveement,
Au Chamberlan, & cointement:

1. Si adroitement, finement.
2. Il peut avoir autre choſe.
3. En ſecret.

Sire, por Diex, diſt-il, vos pri,
D'une choſe ſoyez garni, 1
Noſtre maiſtre par lunoiſons
A en la teſte eſtordiſons,
Le ſens pert, devient deſvez,
Se il n'eſt errammenz liez,
Celui qui encontrer porra
Jamais de pein ne mangera.
Et diſt le Chamberlans, pour voir,
Se povie l'eure ſavoir,
Gel 2 feroie tres bien lijer,
Qu'il ne nos porroit demenger. 3
Niduis diſt, gel vos dirai,
Si come autre foiz veü l'ai:
Quant il gardera 4 çà & là,
La terre entor lui batra,
Et de ſon ſiege levera
Son eſchamel degetera, 4

1. Prenez garde à une choſe. 2. Je le.
3. Il faut lire domager, il ne nous pourroit faire domage. Pourquoi n'avons nous plus ce verbe, & que nous avons le ſubſtantif domage. 4. Jettera ſon eſcabelle, ſon ſiege.

Dont ſachiez bien veraiement,
Que ſa deſverie le prant,
Ne ja ne ſera revenus, [1]
Devant qu'ert liez & batus.
Et l'autre dit, ge gaiterai
L'eure, au mielz que ge ſaurai:
Et quant ge tel ſigne vertai,
Lier & batre le ferai;
Ja, ſe Diex plaiſt par ſa folie,
Ne perdra nus de nos la vie.
Nidui pas ne s'oublia,
Les forces ſon maiſtres muça. [2]
Un joſ volt li maiſtres taillier;
Quant ne pot ſes forces baillier, [3]
Et garda ça & garda là,
Et de ſon ſiege ſe leva,

1. Il ne reviendra point de ſa folie, elle ne le quittera point qu'il n'ait été lié & batu.

2. Il cacha les ciſeaux dont ſon maître tailloit les habits.

3. Il y a une faute dans le manuſcrit, il faut lire trouver.

L'eſchamel ala degetant,
Et ſes forces par tot querant;
La terre entor lui debati,
Et ſe contint com eſtordi.
Li Chamberlans quant ice vit, 1
Ne li torna pas à nul deduit 2
Les ſergens moult toſt appella. 3
Lor maiſtre lijer comanda;
Et cil ſon commandement firent,
Bien le lierent & batirent, 4
Si que ſor lui moult ſe laſſerent,
Et empres ce le deſſevrerent.
Li maiſtres quant fu deſloiez,
Au Chamberlan a demandez,
Pourquoi il l'avoit fait loier,
Et ſi malement ledengier. 5
Niduins, diſt-il, le me diſt,
Et bien entendre le me fiſt;

1. Vit cela.
2. Celà ne le recrea point.
3. Appella les garçons tailleurs.
4. Et après celà le delierent, le laiſſerent.
5. Et maltraiter ſi fort.

Que

Que aviez par lunoiſons
En la reſte eſtordiſons;
Et qui bien ne vos lieroit,
Aucun de nos le comparroit.
Li maiſtres apela Nidus;
Des quant, diſt-il, le ſetis tu
Que je ſoloie eſtre deſvea?
Et Nidus li a demandé:
Et vos, me dites onques el [1]
Des quant ne mengeoie de miel?
Li Chamberlan, & li ſergant,
Tuit en rient petit & grant.
Et dit li Fils, ce fut à droit; [2]
Car qui ſon compaignon deçoit,
Bien li doit venir enconbriers, [3]
Qui mal porchace, & mal porquiert.

Le Pere cherche à perſuader à ſon

1. Auſſi, le contraire de ce que vous me demandez.

2. Cela fut juſte.

3. Il doit arriver malheur, embarras, à celui qui cherche à en procurer aux autres.

Fils, qu'il ne faut jamais raiſſer perſone, parce que les gabeurs ſont toujours gabés, il lui en cite pour preuve, ce trait.

## CONTE XVII.

### *De deux Lecheors.* 1

DUi Lecheors s'entre-encontrerent,
A la cort à un 2 Roy mengerent:
Enſamble ſont au mangier mis,
Et mangerent par grans eſtris. 3
Les oſſemens li uns d'ax priſt,
Devant lui les amoncela,
Devant ſon compaignon les miſt,
Et devers le Roy ſe torna.
Sire, diſt-il, mon compaignon,
Eſt de mengier ſi mal glouton,

1. Parasites, gourmands. 2. D'un Roi. 3. A grande force, à qui mieux mieux.

Tos ſes os a il deſpoillez.
Que vos vous ci arengiez
Et li autres li reſpondi,
Son gabois moult bien li rendi. 2
Sire, fait il, g'ai fait à droit,
G'ai fait ço que on faire doit;
La char mangai, les os laiſſai,
De riens, ce quit, i meſpris vi ai 3
Mais ciſt lechierres a fait bien,
Qui a fait auſſin com le chien;
La char & les os enſement
A tot mengié communalment.
Li lechieres fu deſjonglez, 4
Et par la ſale fu huez.
Et diſt li Fils, ce fu raiſon,
Selo ...

Après ce bref Conte, le Pere exhorte

1. Tous ces os.
2. Il repouſſa bien ſa raillerie.
3. Je penſe n'avoir pas mal fait.
4. On fit ceſſer ſa raillerie.
5. Suivant mon ſentiment.

son Fils à n'être ni avare ni prodigue. Il lui fait sentir qu'il faut en tout garder un juste milieu.

Beax Fils, ja gaires n'ert loez
Li hom qui aime averetez ; [1]
Ne gasteres [2] ne soiés mie,
Ce apartient à felonie,
Li avers ne set riens doner,
Li gasteres ne set riens garder,

Il lui recommande d'être humble dans la prospérité, & résigné à Dieu dans l'adversité.

Ne renoie à Dieu pour pouvreté [3] ;
Ne pour temporele perte,
Se tu es riches & manans, [4]
Ne soies orgueilleux par itant,

1. Avarice, pour la rime.
2. Dissipateur, *vastator*.
3. Pauvreté.
4. Voyez le Glossaire au mot *Manans*.

Soies cointes [1] en prosperité,
Et seür en adversité.

Il lui représente l'ambition come un crime affreux ; & pour le toucher, il propose l'exemple du Vilain & de l'oiselet Conte moral, que je ne donerai point ici, parce qu'il n'est que par extrait dans ce manuscrit, & qu'on le peut voir tout entier dans le premier Volume des Fabliaux imprimés chez Vincent, page 179. sous ce titre : *Li lais de l'oiselet.*

Après le récit de ce Lai, le Pere fait sentir au Fils, qu'il est dangereux d'abandoner ce que l'on a de réel, pour courir après des chimeres, & pour le convaincre de cette verité, il recite la Fable suivante, de laquelle la Fontaine a fait usage pour composer celle du Loup & du Renard qui est la sixieme du onzieme Livre.

1. Doux, prévenant.

## CONTE XVIII.

*Du Vilain qui donc ſes bués au Lou.*

JAdis, diſt li Peres, avint,
Cuns ; Vilains ſa charrue tint ;
Li bueſ ne voldrent droit aler
Quant li Vileins les volt mener.
Li Vilains fu moult corrociez,
Quar vos euſt li lox mengiez, 4
Dit li Vilains de maintenant,
Tant me faites ore torment.
Li lox fu près, ſi l'entendi,
Ce qu'il diſt ne miſt en oubli,
Quant li Vilains deſjoint 5 ſes bués
Li leus penſa qu'à ſon pró 6

1. Bœufs.

Cuns. C'eſt le titre qu'elle a dans le manuſcrit.

4. Que le Loup ne vous ait mangés.

5. Detele ſes bœufs, les ote de la charrue.

6. Parce que le Vilain avoit proferé ces

Ils viele avoir sans contredit
Par tant com li Vilains oc dit.
Au Vilain tot droit s'en ala,
Les bués qu'il menoit demanda.
Li Vileins ne li volt baillier,
Ne li lox ne li volt laisser.
Tant parolent, mais nequedent,[2]
Qu'il s'offrirent au jugement.
A tant vint un goupis errant.
Vers ax se traist de maintenant;
Demanda[2] lor dont il parloient,
Et de quel chose il estrivoient.
Li Vilains lor a conteü
Coment il li est avenu.
Ce dist li gorpis, par nbient,[3]
Querriez autre jugement;
Le jugement vos dirai bien,
Si que n'i mesprendrai de rien.

paroles, le Loup veut avoir à-la-fois volé les bœufs, & sans contredit.

1. Ils parlerent, disputerent tant, qu'ils se soumirent à la decision du goupil, du Renard.

2. Leur demande.

3. Ce seroit en vain que vous chercheriez un autre jugement que celui que je rendrai.

Mais ains vueil à chaſcun parler
Que je me puiſſe accorder.
Le Vilein par foi 1 apela,
Priveement li demanda,
S'une geline li dorroit,
Et ſa feme une autre en auroit, 2
Pour que il bien li aidaſt,
Et que du leu le delivraſt.
Et li Vilains li creanta
Quanque il onques demanda,
Li gorpis vers le leu torna,
Priveement li demanda;
Si je travail, diſt-il, por toi,
De mielz m'en doit eſtre, ce croi?
J'ai à cel Vilein tant parlé,
Que bonement m'a creanté,
Que un fromaige aurois vias; 3
Auſſi gram com un talevas. 4

1. En particulier, le Vilain ſeul. 2. La femme du Renard. 3. Vias ou vius, eſt employé dans S. Gregoire pour *igitur*. Voyez le Gloſſaire. 4. Taleves, eſt un écu, un bouclier. Voyez le Gloſſaire.

Par

Par tel convenant, que les bués
Ne chalangerez à voſtre oés. [1]
Li leus bonement l'otroia
Et li gorpis apres parla :
Alons, diſt-il, ge te menrai,
Li fromaige te monſtrerai
Li leus a guerpi le Vilain,
Si s'en vont andui main à main.
Le goupil, s'il peut, le menra
Si que jamais n'en revenra.
Li goupil s'en vait droit avant,
Et li leus le va ſuivant,
Tant le mena & eſloingna,
Que li ſolax lor eſconſa ; [2]
A un puis ſont tot droit venu,
Quant li gorpis l'ot porveü,
La lune du ciel ſi luiſoit,
Et l'aive du puis clere eſtoit,
Li gopils le leu apela,
Et dedens le puis li moſtra,

1. Que vous ne diſputerez pas ſur la propriété des bœufs, que vous y renoncerez.
2. Que le ſoleil ſe cacha, s'éloigna de leur vûe.

La forme de la lune plaine;
Et diſt, tant i convient de paine,
Qu'el [1] puis li convient avaler,
Se del fromaige vélt goûter.
Et diſt li leus, va t'en devant;
Se li fromaige eſt ſi grant,
Que tu nel puiſſes apporter;
Donc i doi-ge bien avaler.
Au puis une corde pendoit,
Aus deux chiez [2] deus ſeaus avoit;
En tel maniere erent noé
Pour aigve traire à volenté;
Que quant li un d'ax avaloit,
Li autre contremont eſtoit.
Li gorpis a bien porveü,
Coment li leus ert deceü;
En un des ſeaus eſt entrez [3]
El puis eſt ſoef avalez.

1. Que dans le puits.
2. Deux bouts, deux chefs.
3. Eſt deſcendu dans le puits très-doucement.

Li Lous rehaita ſon coraige : 1
Puis diſt, vien, tenons le fromaige,
Et li gorpis li reſpondi,
Ge nel puis remuer de ci :
Avale, diſt-il, & ſi m'aïde,
Ou tu n'en mengeras ja mie.
Li leus cru, el ſeel entra,
Et dedens le puis avala.
Si com il aloit avalant,
Li autre s'en venoit montant.
Li gourpis vint à mont montant,
Et li leus el puis avalant :
Ainſi com il s'entre encontrérent,
Dont li diſt li gorpis, beax frere,
Alez vos fromaiges manger
Dont vos avez tel deſirier.
Ce que li lous ot degnerpi,
Dont il cuida eſtre ſaiſi,
Si l'en avint moult malement ;
Qu'il perdi tot comunalment.
Et diſt li Fils, bien l'engigna ;
Et le vilain bien delivra.

1. Le Loup s'encourage, ſe réjouit.

## CONTE XIX.

### *Du Larron qui enbraça le rai 1 de la Lune.*

LI Peres ne se tut à tant,
Encore parla il avant.
Beax Fils, dist-il, ne croire pas
Tote la rien 2 que tu orras
Ains que tu l'aies essaié, 3
Et par aucun autre esprouvé,
Que ne faces en tele maniere,
Comme fist l'autre jor un lerre.
Et dist li Fils, coment le fist?
Li Peres li conta & dist:

1. Rai, raion, *radius*. C'est-à-dire, que le larron embrassa l'ombre de quelque chose, comme un poteau, une solive, croiant que c'étoit le poteau même.

2. Toutes les choses, *totas res*.

3. Ayant de l'avoir éprouvé.

Ge oï conter d'un larron
Qui ala en une maiſon,
Où un moult riche home manoit,
Que que ce fuſt, embler voloit
Sor la maiſon tot droit monta,
Et par le toit bien eſcouta,
S'aucuns [1] de la maiſon veillaſt
Pourquoi ſon affaire laiſſaſt;
Mais li Sires de la maiſon
Aperçut tres bien le larron;
S'il puet, tres bien l'engignera.
O ſa feme ſonf parla. [2]
Demande, diſt-il, bien halt,
Quiconque l'oie, no me chalt; [3]
Dont venu me ſoit la richece,
Dont ge vois menant tel noblece; [4]
Ne me laiſſe pas repoſer
Ains que tu me faces conter.

1. Si quelqu'un veilloit qui auroit été cauſe qu'il auroit abandoné ſon entrepriſe.

2. Il parla bas, doucement avec ſa femme.

3. Je ne m'embaraſſe pas, il m'importe peu qui l'entende.

4. Qui me fait mener, avoir un tel état.

Cele fist com le comanda ;
A haute vois li demanda :
Sire por Dieu, quar me contez,
Par quel engig[1] conquis avez
Vostre richece, vostre avoir,
Que je nel poi[2] onques savoir ;
Ne ne vos vi onques marcheant,
Ne prester pour gaaignier tant :
Ne sai où avez porchacié
Que vos avez ce gaaignié.
Et cil li respont, tort avez
Qui tele choses me demandez.
De ce que Diex nos a prestez,
Faites en vostre volenté.
Et cele mout plus l'engoissa,
Et de ce savoir s'esforça.
Li Preudom grant dangier[4] li fesoit
De dire ce qu'elle enquerroit :

1. Par quelle conduite, par quel esprit.
2. Que je ne le pus jamais sçavoir.
3. Le pressa plus fort.
4. Faisoit beaucoup de difficulté.

Et en la fin, come par deſtreſce, 1
Li diſt dont li vint la richeſce.
Ge fui jadis, fait-il, larron,
Par ce entrai en poſſeſſion.
Coment, diſt-ele, ayez emblé, 2
Quant onques n'en feuſtes reſté?
Mon maiſtres, diſt-il, m'enſeigna
Par un charme qu'il moult proiſa,
Quant ſor une maiſon eſtoit,
Ce charme par ſept fois diſoit,
Le rai de la lune embraſſoie,
Et en la maiſon avaloie,
Donc prenoie à ma volenté,
Que de riens n'ero encombré. 3
Et quant repairier m'en voloie,
Le charme par ſept fois diſoie,
Le rai de la lune enbraçoie,
Come par une eſchiele montoie.
Ele li dit, quar m'enſeigniez
Le charme que vos faiſiez.

1. Par contrainte. 2. Coment, vous ayez volé, & vous n'avez jamais été accuſé? 3. Je n'étois embarraſſé de rien.

Legierement, diſt-il, faiſoie ;
Ceſt mot *Saul* en ſept fois diſoie,
Puis me pooit ſans encombrer
Le rai de la lune porter,
En maiſon ou l'euſſe dit [1]
Ne s'eſveillaſt grant ne petit,
Et diſt la feme, par ſaint Mor,
Ciſt charmes valt un grant treſor ;
Se g'ai mais ami ne parent,
Qui garir ne ſaiche autrement ; [2]
Ceſt charme li enſeignerai,
Et riche & manant le ferai.
Li Preudons aſſez la req[illegible]
Qu'elle ſe teüſt & dormiſt,
Quar il ot veillié longuement ;
Si ot de dormir grant talent, [3]
Et elle le laiſſa repoſer,
Et cil commença à froncher.
Et li lierres quant ce oï,
Quida que il fuſt endormi,

1. En la maiſon où je l'aurois dit.
2. Qui ne puiſſe autrement vivre, ſe ſoûtenir. 3. Grande envie, deſir.

Le

Le charme n'a pas oblié,
Par sept fois l'a bien reiomé,
Le rai de la lune embraça,
Ses piez & ses mains i laça;
A terre tantost trebucha,
Et la dextre cuisse brisa;
La cuisse & le bras ensement,
Li rais l'ot porté malement.
Li Preudom com s'il s'esveillast
Et de la noise s'effreast,
Demande en halt[1] que ce estoit
Qui tel noise lors demenoit.
Ce suis-ge, dist l'autre, larron,
Qui mal ot[2] vostre sermon;
Vostre charme m'a si porté,
Que je fui mort & afolé.
Le larron ont pris maintenant,
A la justise vont corant,
Si l'ont le larron livré,
A destruire est tantost jugié[3],

1. A haute voix.
2. Qui à la malheure entendis votre discours.
3. Pour être pendu.

Et dist li Fil, l'en a souvent
Par mal conseil encombrement.

Le Pere exhorte son Fils à aimer le Roi : il lui dit qu'un Roi sage & bon, fait le bonheur de ses sujets, qu'un Roi qui suit les mauvais conseils, détruit le Royaume, & fait le malheur de ses peuples.

Beax Fils, dist-il, ge te commant
Que du Roi soies obeïssant,
Pourquoi il doit droiturier Rois
Selonc ce que dient les lois
Que il est verge Dieu[1] en terre,
Il fait la pais, il toit la guerre,
Il fait justise des larrons
Des robeors & des gloutons
Il maintient la Crestienté
Par quoi nous somes tuit sauvé.

1. La verge de Dieu.

Il lui dit enſuite, que ſi un Roi n'eſt pas juſte, il ne faut pas moins lui obeir, parce qu'il n'eſt comptable qu'à Dieu de ſes actions, que Dieu s'eſt reſervé à lui-même de l'en punir. Il prend de là occaſion de lui reciter le Conte qui ſuit.

## CONTE XX.

*Du marchéant qui ala veoir ſon frere.*

GE oï d'un Roi conter,
S'il me puet ore membrer,
Qui plus donoit, & plus faiſoit
Que ſa terre ne li rendoit.
Avint ſi, qu'à un ſien privé, 1
Qui ert ſaiges & aloſez, 2
De ſon reaume la maiſtrie 3
Livra, & tote la baillie.

1. Confident.
2. Qui étoit ſage, & de grande réputation.
3. A qui il dona le gouvernement & le ſoin de ſon royaume.

Icil les rentes recevoit,
Quanque au regne on faiſoit[1],
Juſtiſe faiſoit, plaiz tenoit,
Et d'uſ & d'el par lui eſtoit[2],
Si ot un frere marcheant,
Aſſez fu riches & meniant.
La cité où celui eſtoit
Moult loing de ſon regne manoit.
Quant il oï la renomée
De ſon frere en la contrée,
Pourpenſe ſoi que il ira.
Appareille ſoi, ſi s'en va;
Un meſſaige tantoſt envoia,
Qui a ſon frere le honça,
Et cil s'en fait joiox & liez,
Contre lui vait, moult en fu liez,
Moult joieuſement le reçoit,
Come frere doit autre par droit.
Par tot le fait apeler,
Et beau ſervir & honorer.

1. Tout ce que l'on faiſoit dans le Royaume.

2. Rien ne ſe faiſoit que par lui.

Quant auques des jors ſont alé, [1]
Au Roi vint, ſi li a moſtré [2]
Entre autres que lui plaiſoit,
Et en coraige li eſtoit,
Que ſon frere li eſtoit venu
Qu'il n'avoit en lonc tens veu.
Li Rois li reſpont bonement,
Quant ſon coraige ot, & entend: [3]
Se voſtre frere eſt deſirrox
De remaindre enſamble o vos,
A vos & à lui livrerai
La baillie de quanque j'ai;

1. Après quelques jours paſſés.

2. L'Auteur veut dire par ce vers, & les deux ſuivans, qu'il a fait connoître au Roi, que, de toutes les choſes qui lui faiſoient plaiſir, ce qu'il avoit plus à cœur étoit l'arrivée de ſon frere, qu'il n'avoit pas vû depuis long-temps.

3. Faites attention à la difference que fait l'Auteur du mot ot, ouit, *audit*, d'avec celui entend, *intendit*. Il dit lorſque le Roi ouit, & comprit le courage, c'eſt-à-dire, l'intention, le deſſein & la volonté de ſon Miniſtre.

S'il ce ne velt, el li ferai, 1
Dedens ma terre li dorrai
Quitement grans possessions,
De terres, de bones maisons,
Les costumes li relairai, 2
Nule riens n'en demanderai.
S'il a talent de retorner,
Et se il ne volt demorer;
Faites li doner largement,
Dras, chevax, or & argent.
Cil a le Roi moult mercié, 3
Si a puis au frere mostré
Li marcheant n'ert pas briçon,
Son frere en a mis à raison; 4
Acontez moi, fait il, la rente
Au Roy, selon la voſtre entente,

1. S'il ne veut pas cela, je lui ferai autre chose.

2. Je l'affranchirai des coutumes, c'est-à-dire qu'il sera exempt de tous droits féodaux, & de charges.

3. Il a ensuite fait connoître à son frere les intentions du Roi.

4. A fait expliquer son frere. 5. Du Roi.

Li autres li a tot conté,
Si que riens n'i a oublié.
Li marcheans empres enquiſt,
Quele deſpenſe li Rois fiſt.
Li autres li aconta bien,
Si que n'i laiſſa nule rien,
Autant com la rente valoit,
La deſpenſe au Roi montoit.
Li marcheans diſt donc ſon frere;
S'il avenoit en tele maniere,
Que guerre forſiſt [1] en la terre,
Dont maintenant li Rois s'aguerre, [2]
Quant il or en la pais deſpent
Tot ce qu'il de ſa rente prent?
Et l'autre dit, coment que ſoit,
Pour chaſcun le nos convendroit. [3]

1. Arrivât dans le Royaume. Voyez le Gloſſaire au mot forſiſt.

2. D'où le Roi tireroit-il de quoi faire la guerre, quand pendant la paix il dépenſe tous ſes revenus?

3. Il conviendroit que chacun de nous contribuât.

Ce diſt li marcheans, par foi,
Ciſt porchas paſſeroit, ce croi,
Et par moi, & par mon voiſin,
Ainſi avendroit en la fin.
Le congié priſt, ſi s'en ala,
Et en ſon païs repaira.
Le Fils diſt, par le mien col,
Cil marcheans ne fu pas fol.

Le Pere repréſente à ſon Fils, que la pareſſe eſt un très-grand péché, il lui retrace pluſieurs traits d'un home nomé *Maimon* grand pareſſeux, qui prit la fuite, & alma mieux laiſſer bruler ſa maiſon, que de prendre la peine de l'éteindre. Il lui dit qu'il eſt ſouvent très-avantageux de fuir le grand monde, & de demeurer dans un endroit ſolitaire. Il lui rappelle Socrates qui s'étoit retiré dans un bois, où il n'avoit pour toute habitation qu'un toneau; il lui retrace

v. Ni mon voiſin, ni moi ne ſeſions exempt, de cette impoſition.

ce

qui ſe paſſa entre ce Philoſophe & le Roi Alexandre. Après quoi il l'exhorte à être toujours ſur ſes gardes, de peur d'être ſurpris comme le fut un larron.

## CONTE XXII.

*D'un Larron qui demeura trop au treſor.*

IL avint jadis d'un Larron,
Qui entra en une maiſon:
Moult i trouva grant menantiſe, 1
Or & argent, & dras de Friſe;
Tant i trova grant richeté,
Que il en fu tout encombré, 2
Qu'il volſiſt prendre, & quoi laiſſier,
Que il en volſiſt tot oſter.
Tant ala iluec demorant,
Du miels, du plus bel eſliſant,

1. Richeſſe. Voyez Manans.

2. Qu'il étoit dans l'embarras de ſçavoir ce qu'il devoit voler, & ce qu'il vouloit laiſſer.

Tant longuement s'entente [1] ſi miſt
Que le jor tot clet le ſoſpriſt.
Quant li ſerjant [2] de la maiſon
Perçurent iluec le larron :
S'empres le priſtrent & le lierent,
Et en la chartre le giterent,
Pendu fu lues ſans raençon,
Quar il eſtoit prové larron ;
Mais s'il ſe feuſt bien pourveü,
Tant que li jors fuſt aparus
Il s'en fuſt adonques partis,
Ains que il fuſt pris & honis.
He ! beax dolz Fils, ce diſt le Pere,
Le ſiecle vait en tele maniere ;
Li ſiecle eſt com la maiſon
Que li jors ſorpriſt le larron.
Icil qui met tote s'entente,
Et en vieillece & en jouvente,
Et en convoitiſe ſe cuelte, [3]
Icil eſt autex com li lerre :

1. Son entente. ſon attention.
2. Serviteurs. domeſtiques, *ſervientes*,
3. Il y a ainſi dans le manuſcrit, mais la

Le derrain jor le ſorprendra
Ains que il garde s'en dorra ;
Et s'il eſt pris en mauvaiſtiez,
Il ert enfin à mort livrez.
Li gaolier Dieu le prendront,
El puis d'enfer le getteront,
Et au feu d'enfer le lieront,
Ou reoir ſans fin n'i auront.
Li ſiecles vait envaniſſant 2
Si come ſanges en eſveillant :
Si corn li peuples ſelt 3 conter,
D'un homme qui voloit acheter
Mil berbis pour regaaignier ;
Mais ce ſe tient à l'eſveiller.

1 Le Pere recommande au Fils de penſer à ſa derniere heure & lui conte.

rime n'y eſt pas, il faudroit
Et en convoitiſe ſe retrere.
S'abandonner à la concupiſcence.
1. Les geoliers de Dieu.
2. Evanouiſſant, vient à rien.
3. *Selt*, a coutume.

## CONTE XXII.

*D'un Philoſophe qui paſſoit parmi un cimentire.* *

DONC, diſt li Fils, por Dé, bel Pere,
Porroi je en nule maniere
Par nule ſente tres-paſſer,
Que mort ne me puiſt encontrer?
Ne nil, ce diſt le Pere enfin,
Qu'il n'i a fors que un chemin.
Par la mort te convient paſſer,
Ne c'on puet nus hom treſtornet. 1
Li ſiecles n'eſt fors un treſpas. 2
Tant com tu i demorreras,
Fai tant que tu puiſſes venir
El delit qui ne puet falir,

* A travers un cimetiere, au milieu, *per medium.* 1. Dont on ne peut détourner, exempter aucun home. 2. Paſſage.

A la joie que cil aront
Qui l'ovraigne Dieu ameront.
Fai ton treſor en la maiſon,
Où ne puet entrer nul larron,
Ne toigl nes puet empirier,
Ne teingne fiel puet domagier.
Gardes que tu n'oublier pas
La mort par où tû paſſeras:
La remembrance de la fin,
Te mettra ſouvent au chemin
Dont nos ſomes tant forvoié
Par encombrement de pechié.
D'un Filoſofe oï conter,
Mais ge n'el ſai ore nomer;
Par un cimentire paſſoit,
Com aventure le menoit.
Une moult bele tombe vit,
En la tombe ot un vers écrit:

1. Il ſouſentend du Ciel.

*Theſaurizate vobis theſauros in cœlo, ubi neque arugo neque tinea demolitur, & ubi fures non effodiunt, nec furantur.* Matth. Chap. 6. ℣. 20.

Li vers qui erent en la pierre,
Diſoient en itele maniere.
O tu qui paſſes, bouche cloſe,
Par la où cors de gent repoſe,
Enten ce que ge te dirai,
Ja de rien ne te mentirai.
Itel com tu es, itel je fui,
Et tel ſeras come ge ſui.
A la mort ne penſoie mie
Tant come ge avoie la vie.
En terre avoie grant richece,
Dont ge feſoie grant noblece;
Terres & maiſons, & grant treſor,
Dras, & cheyax, argent & or;
Mais ore ſui povres & cheitis,
Et parfond en la terre mis.
Ma grant beauté tote eſt alée,
Ma char eſt tote degaſtée;
Moult eſt eſtroite ma maiſon,
O moi n'a ſe verminne non:
Et ſe tu ores me voioles,
Ge ne cuit pas que ce direies,

Que ge onques euſſes hom eſté,
Si ſui ge or du tout mué. 1
Proiez le Celeſtien Roi,
Merci ait de l'ame de moi.
Tuit cil qui por moi proieront,
Et qui vers Dieu m'acorderont,
Diex le mete en ſon paradis,
Où nus ne puet eſtre chetis. 2
Quant li Filoſofes ot lit 3
Les vers qu'il trova en eſcrit,
Bien entendi ce fu vertez, 4
Que tout le ſiecle ert vanitez;
Le ſiecles guerpi come ſaige,
Et ſe miſt en un hermitage.
Li Rois Alixandres avoit
Tombes d'or, ſi com l'en diſoit;
Pluſors Filoſofes i venoient,
Et lor penſé 5 de lui diſoient.

1. Je ſuis entièrement changé.
2. Ou nul, perſone ne peut être malheureux
3. Lû. 4. Que ce fut la vérité que tout le monde n'étoit que vanité!
5. Penſée.

Et un Filoſofes i penſa,
Et en tele maniere parla.
Alixandre fiſt treſor d'or,
Et or refait de lui treſor;
Ains ne li pot avoir foiſon [1]
Tote humaine poſſeſſion;
Mais ore puet-il avoir aſſez
En poi de terre, ce ſcavez:
On le ſelt cremoir & douter,
Et deça mer, & delà mer;
Or ne le crient ons terriens, [2]
Ne Sarrazins, ne Creſtiens! [3]
Il ot amis & anemis,
Or ſont il tot à un mis.
Pluſor autre qui i venoient,
Aſſez beax dis de lui diſoient;
Mais ne me puet de tot membrer
Quanque j'en ai oï conter.

1. Tout l'univers ſembloit ne pouvoir lui ſuffire, toutes les richeſſes n'auroient point été foiſon, abondance pour lui, foiſon du Latin *fuſio*.

2. Home ſur terre. 3. Ce mot Chrétien eſt bien placé ici en parlant d'Alexandre.

Il

Il termine enfin cette instruction par une longue tirade de sentences & proverbes moraux sur les vanités du monde, sur la nécessité de bien vivre, & de bien mourir. Il insiste principalement sur le danger auquel on s'expose en différant sa conversion.

Uns Filosofes si parloit [1]
A s'ame, & si l'amonestoit:
La moie ame, n'oblie pas,
Dont tu venis, & où iras:
Fai le bien tant com tu porras;
Tu ne sais combien tu vivras.
Au grant Juisé tot verras
Quanqu'el siecle fait averas: [2]
Li Angles le tesmoigneront,
Et tes pechiez descouvreront,
Quanqu'averas ici celé,
Iluec sera tot desploié;
Ne ti ami, ne ti parent
Valoir ne t'i porront noiant,

1. Parloit ainsi à son ame.
2. Tout ce que tu auras fait au monde.

Tuit ensemble se guerpiront:
Quant il mal jugié te verront.

Pren te garde com soiés alé
Cil qui ont devant toi esté:
Où sont or li Empereor,
Roi & Contor [1] & Aumacor: [2]
Qui assemblerent le grant tresor
De pierres, & d'argent & d'or?
Or est si come n'eussent esté,
Or est tot lor boban alé; [3]
Ainsi est d'ax com de la flor
Qui chiet de l'arbre sans retor.

1. Contes, *Comites.*

2. Aumacor. Je n'ai vu ce mot qu'ici. Et je n'en trouve point l'origine dans le latin. M. de Guignes l'un des Auteurs du Journal des Sçavans, que j'ai consulté, m'a dit qu'en Arabe *Omara-khor* signifioit *Principes fabuli.* Aumacor peut fort bien répondre à notre mot connétable.

3. Or est toute leur pompe, leur faste éclipsé.

Diex qui fiſt ciel & terre & mer,
Sans qui nul bien ne puet eſter,
Nos doint le regne deſervir, 1
Où nus Preudons ne puet faillir,
Où toz jors a joie & deduit. 2
Amen, Amen, dites treſtuit. 3

1. Nous done, faſſe la grace de mériter le royaume.
2. Où il y a toujours joie & plaiſir.
3. Tous en général.

*Explicit l'enſeignement du Pere au Fils.*

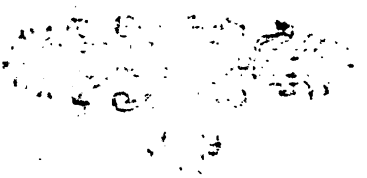

# CHRONIQUES
## DE S. MAGLOIRE,
## *ET*
## QUELQUES AUTRES PIECES
## HISTORIQUES.

## AVERTISSEMENT.

PLUSIEURS perſones m'ayant témoigné quelqu'empreſſement de connoître des morceaux hiſtoriques anciens ; pour les ſatiſfaire, je commencerai par une Chronique abbregée de notre Hiſtoire de France depuis l'an 1214 juſqu'en 1296.

Cette piece Hiſtorique eſt connue par nos anciens Litterateurs & Hiſtoriens, ſous le nom de Chroniques de S. Magloire, parce qu'elles ſont dans le petit Cartulaire de cette Abbaye qui eſt à l'Archevêché, au fol. 76. Ce

Cartulaire eſt écrit vers l'an 1300. Borel les cite en pluſieurs endroits de ſon Tréſor.

Je continuerai dans les Volumes ſuivants à mettre au jour tout ce que je trouverai d'Hiſtorique & d'intereſſant.

CHRONIQUES

# CHRONIQUES DE S. MAGLOIRE.

L'An mil deux cens & dix & quatre 1
S'alla Ferrans au Roy combattre : 2

1. 1214.

2. Ferdinand Comte de Flandres s'étant revolté contre Philippe II. Roi de France surnommé Auguſte, dont il étoit feudataire, ce Prince marcha contre lui avec une armée formidable, le défit entierement, & le fit priſonier : cette bataille eſt connue ſous le nom de Bovines.

Le Roi fit une entrée ſolemnelle à Paris, où le Comte de Flandres y parut, chargé de chaînes ſur un chariot attellé de quatre chevaux *ferrans*, c'eſt-à-dire de couleur gris de fer. Le peuple en le voyant ainſi ajuſté chantoit ces deux vers :

Quatre ferrans bien ferrez,
Traînent Ferrant bien enferrez.

Cet infortuné Comte fut mis dans la Tour du Louvre, que Philippe avoit fait rétablir, on ſçait qu'il lui en coûta ſes Etats pour avoir

Ou mois que l'en soie l'avene, 1
Et au jour de la Magdelene,
Fû a Bouvines la bataille
Où desrompu ot mainte maille. 2
Li Quens 3 Ferrans liez & pris
En fu amenez à Paris,
Et maint autre Baron de pris,
Qui puis ne virent leur païs.
En l'an mil deux cens vint & trois
Fu mors Philippe li bons Roys. 4

sa liberté. Le Roi pour reconnoître les faveurs du ciel en cette journée, fonda l'Abbaye de Notre-Dame des Victoires à Senlis pour les Chanoines Reguliers de S. Augustin. Suivant Paul Emile & autres Historiens, cette bataille se donna le 15. Juillet. Suivant celui-ci le 22. jour de la Magdelaine.

1. Au mois que l'on coupe l'avene, soier, couper, faucher, *secare*.

2. Où il y eut plusieurs cotes de mailles rompues, c'étoient des armes préservatives, des corsets faits de mailles de leton ou de fer.

3. Quens, Cuens, Comte, *Comes*.

4. Il mourut à Mantes le 14. Juillet, ayant regné 14. ans.

En l'an mil deux cens vint & quatre,
Fist Tibaus la monoie abatre [1]
La viez monoie de Provins,
Où l'en boit souvent de bons vins. [2]
En l'an mil deux cens & vint & sis
Fu mors nostre bons Rois Loïs. [3]

1. Thibaut Comte de Champagne & de Brie, faisoit battre monoie à Provins petite ville de Brie, & c'est cette monoie que l'on appelloit des Provinoises.

2. Il faut que le terrain ait bien dégénéré ; car pour exprimer à présent du petit vin, on dit du vin de Brie. Boileau. Sat. 3. *Que tous les vins pour moi deviennent des vins de Brie.*

3. Louis VIII. ayant entrepris de poursuivre les Boulgres, ou Albigeois, espece d'hérétiques, assiegea Avignon le 11. Septembre, que cette ville se rendit. Retournant à Paris il passa par la Basse-Auvergne, & mourut à Montpensier le 8. Novembre.

Les Albigeois ou Boulgres, Bulgares suivoient les erreurs des Manichéens, & autres hérétiques, auxquelles erreurs ils ajoûtoient des impiétés horribles ; ils ne baptisoient point les enfans à leur naissance. Il y eut une Croisade contre eux.

Li os [1] fu à Avignon aſſis [2]
Pour aller ſur nos anemis,
Qui eſtoient contre la foy
De ſainte Egliſe & de ſa loy.
Quant li enfant eſtoient né
Ne fuſſent ja Chreſtiené; [3]
Et dura cele erreur lonc tens,
Quinze ans, ou plus, ſi com je pens. [4]
Et lors fiſt l'en un Croiſement, [5]
Dont l'en portoit la Crois devant.
Ce fu la cauſe & l'achoiſon [6]
Por qu'en ala [7] en Avignon.
A Monpencier fu mors li Rois
En ſon repaire d'Aubigois. [8]
L'an mil deux cens & vint & huit
Venterent li grant vent par nuit,

1. Os, armée. 2. Aſſis, aſſiegé.
3. Baptiſés. 4. Pens, penſe.
5. Alors fit on une Croiſade.
6. Achoiſon, ſujet, occaſion, prétexte.
7. Pour lequel on alla.
8. A ſon retour d'Albi, de la guerre contre les Albigeois.

La veille d'une ſaint Martin,
Que yver ſe trait à chemin. 1
L'an mil deus cens & vint & dis
Fû Dan-Martin en flambe mis, 3
Et ſachiez qu'en cel an meïme
Fû à Charonne la devine, 4
Et les grans guerres en Champaigne,
Dames n'i ert que ne s'en plaigne. 5
En tel point fu li Quens Thibaut, 6
Qu'il ala nus comme un Ribaut, 7

1. Se traire à chemin, commencer un voyage, commencer ſon cours. 2. 1230.

3. Dammartin petite ville dans l'Iſle de France à ſept lieues de Paris ſur le chemin de Soiſſons. La ville du Seigneur Martin.

4. Village près de Paris, où ſe retiroient les diſeurs de bone-aventure, fut auſſi incendié.

5. Il n'y avoit Dame qui ne s'en plaignît.

6. Thibaut Comte de Champagne qui avoit fait la guerre contre Louis IX. (S. Louis), & que la Reine Blanche gagna pour ſon fils.

7. Il alla nud comme un Ribaut pour ſçavoir ce que l'on diſoit de lui. Un Ribaut étoit un homme, qui ſe louoit pour toutes ſortes d'actions, diſpoſé à tous évenemens.

D'autres ribaus avecques lui,
Qui ne fu conu de nului [1]
Pour escouter que l'en disoit
De lui, & qu'on en devisoit [2]
Fuit le retroient de traïson, [3]
Petit & grant, mauvez & bon,
Et un & autre, & bas & haut.
Lors dist li Quens à son ribaut :
Compains, [4] or voit l'en bien de plain, [5]
Que d'une denrée de pain [6]

1. Afin de n'être conne de persone.

2. Deviser, s'entretenir, les discours que l'on tenoit de lui.

3. Tous l'accusent de trahison.

4. Compaguon, camarade.

5. On voit bien à présent, évidemment, de plain, *planè*, clairement.

6. Denrée, denerée, ce qui valoit un denier; c'est de là que nous appellons denrées tout en general ce qui se vend en détail, à petites sommes, ainsi Thibaut auroit pu rassasier tous ses amis pour un denier de pain: ce qui couroit un denier dans ce temps là couro-

Saouleroie tous mes amis ;
Je n'en ai nul, ce m'eſt avis,
Ne je n'ai en nuli fiance, 1
Fors 2 qu'en la Roine de France.
Cele li fu loiale amie,
Bien monſtra qu'ele n'en haiet mie ; 3
Par li fu finée la guerre,
Et conquiſe toute la terre.
Maintes paroles en diſt an 4
Come d'Iſeut & de Triſtan. 5

toit aujourd'hui plus de deux ſols, & par conſéquent vingt-quatre deniers.

1. Je n'ai confiance en perſone au monde.

2. Excepté, *foràs*, aujourd'hui hors.

3. Elle fit bien voir qu'elle ne le haïſſoit point.

4. On parloit beaucoup des amours du Comte Thibaut & de la Reine Blanche : M. de la Ravaliere, dans ſes Lettres ſur les Chanſons de ce Prince juſtifie cette Princeſſe, il combat Matthieu Paris, il faut croire que ce Chronologiſte ne parloit que d'après la voix populaire, ſur laquelle il ne faut pas toujours compter.

5. Triſtan Chevalier de la Table-ronde étoit neveu de Marc Roi de Cornouailles qui avoit

guerre contre Argius Roi d'Irlande. Marc envoya son neveu en Irlande pour négocier la paix ; il y fit des actions de valeur, contre les ennemis d'Argius, il combattit contre le Geant Blaanor qu'il tua & en apporta les armes à Argius. La paix étant faite, il demânda pour récompense la belle Iseult, nommée ailleurs Isoue, fille d'Argius, pour être la femme du Roi Marc ; elle lui fut accordée. Le jour pris pour le départ de la belle Iseult, le Roi Argius & sa femme repandirent bien des larmes, la Reine dit à Brangien gouvernante d'Iseult » Vezcy » ung vaissel d'argent plain d'ung merveilleux » boire que j'ay fait à mes mains : quant le » Roy Marc sera couché avec Iseult la premie- » re nuit, donez-le à boire au Roy Marc, » & puys à Iseult, & puis getrez le demou- » rant, & gardez que nul autre n'en boive ; » car grant mal en pourroit venir ; ce breu- » vage est appellé le *boire amoureux* ; car si tost » come le Roy Marc en aura beu & ma fille, » après ils se aimeront si merveilleusement, » que nul ne pourroit mettre discorde entre » eulx deux.

Tristan & Iseult s'embarquent avec Brangien & Gouvernail, que la Reine leur avoit donné pour leur tenir compagnie. Etant dans le vais-

L'an

L'an mil deux cens & trente & huit,
Si com je pens, & come je cuit [1]
Fu la grant alée des Barons,
Dont encore eſt li renons. [2]
Li Quens de Bar ne revint pas;
Qu'il y fu pris, ce n'eſt pas gas, [3]

ſeau à jouer aux échecs, ils furent ſurpris tous deux d'une ſoif violente, ils demanderent à boire, Brangien ſans faire reflexion, leur donâ de ce breuvage amoureux, & auſſitôt ils furent ſaiſis d'un amour ſi violent l'un pour l'autre, que » Triſtan fait d'Iſeult ce qu'il veut, & » li tolt le nom de pucelle. « Ils s'aimerent toute leur vie; & cet amour leur cauſa de grands malheurs. Triſtan épouſa une autre Iſeult ſurnomée aux blanches mains, mais il n'oublia jamais la fille d'Argius. Tous nos anciens Romanciers ont propoſé ces deux amans, comme un modele de conſtance & de fidelité.

1. Si comme je penſe, & préſume.

2. Baudoin Comte de Flandres va à Conſtantinople. Thibaut Roi de Navarre alla en Syrie, où il mourut.

3. Ce n'eſt pas raillerie, il ne faut pas rire.

Puis lors ença a eſté Quens
Thibaut ſes fius Chevaliers buens. 1
L'an mil deux cens quarente huit,
Si com je pens & com je cuit,
Fu une alée de grand bruit, 2
Et la priſe de Damiete
Qui mainte fois fu puis retraite. 3
Li Rois fu pris à la Marçourre, 4
Qu'il n'ot qui le peüſt reſcourre 5

1. Son fils, bon Chevalier.

2. Un voyage fameux, renomé. S. Louis s'embarqua à Aigue-Morte le 25. Août de cette année, & arriva en Chypre le 20. Septembre, où il ſéjourna, ſuivant quelques Auteurs juſqu'au 30. Mai 1249. ſuivant d'autres juſques au 13. du même mois; il arriva devant Damiete le 4. Juin ſuivant, & prit cette ville le 6.

3. Ce vers peut s'entendre de deux manieres; ou dont on a fait pluſieurs fois mention depuis, ou qui depuis a été pluſieurs fois repriſe.

4. S. Louis ſe rendit à la Maſſourre au mois d'Octobre 1249. où n'ayant pû recevoir aucun ſecours de Damiete il fut contraint de ſe rendre à ſes ennemis avec ſes freres Charles & Alphonſe, au mois de Février 1250.

Li Quens d'Artois pas n'en revint [1]
L'on ne ſeüt onques qu'il devint,
Ou ſi fu mors, ou ſi fu pris,
Mais toutes voies ot il du pis. [2]
Et ſachiez que trois ans apres
Alerent li Bergiers empres, [3]
Dont li plus male voie tindrent, [4]
N'en leur païs pas ne revindrent.
L'an mil deux cens cinquante ſix
Fu Thibaus li Quens de Bar pris [5]

1. Robert Comte d'Artois ſon autre frere fut tué, s'étant avancé trop témérairement dans la bataille.

2. Mais quoiqu'il en ſoit, il lui en arriva mal.

3. 4. En 1251. On vit paroître en France une troupe de brigands ſous le nom de Bergers ou Paſtourels, ſous prétexte d'aller outre-mer pour délivrer S. Louis des mains de ſes ennemis : ſous ce même prétexte, ils commettoient des crimes horribles ; leur chef fut tué dans le Berry, la troupe fut bientôt diſſipée. Voyez *Nangis*.

5. Thibaut Comte de Bar fils de Thibaut Roi de Navarre eut un œil crevé dans la bataille contre les Friſons Occidentaux, le 22.

En la bataille de Hollande,
Dont toute la gent fu dolente;
Et il i fu en l'ueil blecié
Dont il en fu moult courouciés.
L'an mil deux cens ſoixante trois
Furent abbatus li Manſois, [1]
Li Eſcuciau, [2] li Angevin
Auſi furent li Poitevin.
L'an mil deux cens ſoixante quatre
S'ala Charles li Rois combattre [3]

Janvier, où Guillaume Comte de Hollande & Roi des Romains fut tué.

1. Habitans du Mans.

2. Eſcuciau. On croit que ces peuples étoient les habitans du Perche, qui avec les autres s'étoient revoltés, & furent obligés de rentrer en leur devoir.

3. Charles d'Anjou frere de S. Louis en 1263. fut appellé par le Pape pour être Senateur de Rome & Roi des deux Sicilles, il défit Mainfroy à la bataille de Bonivent le 26. Février 1266. le même Mainfroy y fut tué. Charles & Beatrix ſa femme avoient été couronnés le jour des Rois de la même année. On ſçait qu'il eut de grandes guerres à ſoûtenir contre

En Puille [1] en contre Mainfroi
Qui fu pleins de mauvaiſe foi.
Et lors fu une Croiſerie ;
Dont on portoit la Croix partie ;
Les Crois furent, ſi com moi ſemble
De blanc & de vermeil enſemble.
A Bonivent fu la bataille,
La fu ocis Mainfrai ſans faille, [2]
Et ſa gent toute deſconfite, [3]
Et li noſtre s'en vindrent quite. [4]
Et Charles fu Roi de la terre ;
Mais ne la tint [5] jour ſans guerre.
L'an mil deux cens ſoixante dix
Fu en Tunes li Rois Loys, [6]

Conradin. On fit à cette occaſion une nouvelle Croiſade. La Croix que l'on portoit étoit moitié blanche & rouge.

1. Apouille.

2. La fu tué Mainfroy ſans mentir.

3. Detruite, le contraire de *conficere*.

4. Les nôtres, les François revinrent ſains & ſaufs. 5. Pour la meſure de ce vers il faudroit ajoûter ja, jamais, nullement, point.

6. Tunes, Tunis. S. Louis partit ſuivant

Mort fu rapporté à Paris
Et enterré à ſaint Denys.
Diex lui pardoint tous ſes meffez,
Qu'il fu bon en dis & en fez
Et en Eſpagne, en ſauve terre [1]
Ala ſes fius folie querre.
L'an mil deux cens ſeptante dix huit,
S'accorderent li Baron tuit,
A Pierre de la Broce [2] pendre :
Pendu fu ſans raençon prendre ;

quelques Auteurs le 1. jour de Mars, ſuivant d'autres le 1. jour de Juillet ; de Marſeille, ou d'Aiguemortes. Son armée fut attaquée d'une diſſenterie très-cruelle, que l'on appelloit menoiſon, meniſon. Il vit mourir ſon fils le Comte de Nevers, il termina ſes jours par cette maladie le 25. Août.

1. Il y a ainſi dans le manuſcrit mais je crois qu'il faut lire ſainte-terre, ou l'Auteur entendroit-il par ſauve terre, Salvatierra, ville d'Eſpagne près le Portugal ?

2. Pierre de Broſſe originaire de Lorraine & de baſſe extraction, avoit ſuivi S. Louis dans ſes voyages en qualité de Barbier, il s'in-

Contre la volenté le Roy,
Fu il pendu, ſi com je croy,
Mien ancient qu'il fu deffet,
Plus par envie, que par fet
Six jours apres la ſaint Jehan,
Que li jours ſont gregneur de l'an, 1

finua dans les bones graces de Philippe le Hardi, & devint un perſonage important : il abuſa de ſa fortune, & ſe fit par conſéquent bien des ennemis, qui travaillerent à ſa perte : il fut accuſé, & on trouva qu'il étoit coupable de pluſieurs crimes : il fut pendu le 30. Juin 1278. au gibet de Montfaucon que ce même la Broſſe avoit fait retablir quelques années auparavant. Mezerai dit que les Ducs de Bourgogne & de Brabant, & Robert Comte d'Artois, voulurent être préſens à ſon ſuplice, & que ce fut en 1277. Suivant Nangis, il fut convaincu de calomnie contre la Reine Marie de Brabant. Suivant Du Tillet, d'avoir été d'intelligence avec le Roi de Caſtille contre Charles d'Anjou Roi de Sicile.

1. Que les jours ſont les plus grands de l'année.

C'eſt lendemain de la ſaint Pere 1
Cele journée li fu amere.
Un an apres, ce m'eſt avis,
Fu la grant douleur à Provins,
Que de pendus, que d'affolez, 2
Que d'ocis, que de decolez.
Mes ſires Jehan d'Acre fiſt
Grant pechié quant s'en entremiſt.
L'an mil deux cens & quatre vins
Rompirent li pons de Paris,
Pour Sainne qui crût à outrage,
Et fiſt en maint leu grant domage
Et ſachiez que quatre ans apres
Revint un vent grant & engrez 3
Qui eſra[illegible]erent les noiers,
Et depechierent les clochiers
Et en demoura pou 4 d'entiers
Le lendemain de ſaint Climent, 5
Se cil qui ce conta ne ment.

1. Saint Pierre. 2. Affoler; mutiler. Je n'ay rien trouvé pour éclaircir cette anecdote.
3. Engrés, furieux, mauvais, cruel. 4. Peu.
5. S. Clement Pape & Martyr le 23. Novemb.

Et

Et fu au ſoir d'un Vendredi
Avint, ſi com fu, je le di.
Et apres la ſaiſon nouvelle
Vint en France une nouvelle
De la mort au bon Roy Charlon,
Qui fu grant & de grant renon, 1
Et de la mort Pape Martin
Qui s'entramoient de quer fin.
Et à la Paſques vint li Rois 2
Phelippe en Arragonois
Vengier la mort de ſes amis,
Et de ceux qui y furent pris;

1, Charles Roi de Sicile mourut à Foggia en l'Apouille le 7. Janvier 1285. âgé de 66 ans. C'étoit un Prince plein de valeur.

Le Pape Martin IV. mourut à Perouze le 28. Mars de la même année.

2. Philippe le Hardy entreprit le voyage de Catalogne devers Pâques de la même année pour mettre ſon fils en poſſeſſion du Royaume d'Arragon, & mourut à Perpignan le 8. Octobre; d'autres prétendent que ce fut le 13. Septembre.

Mais tel cuide, se il li loist, 1
Vengier sa honte qui l'acroist.
Mar fu l'allée d'Arragonois. 2
Ains qu'il eust passé dix mois,
Burent-ils de la reconnée, 3
Si fu la chose bestournée; 4
Et ala ce devant derriere;
Car li Rois s'en revint en bierre
Sa gent matée & travaillée, 5
Et la grangneur 6 partie blecée.
De celui Roi ne sai 7 que dire,
N'ai pas esté à son concire, 8
Je ne sai riens de son affaire,
Nostre Sires li donst bien faire.

1. Ancien proverbe. Mais tel s'imagine, s'il est permis venger &c. loist, *licet*.

2. Le voyage d'Arragon fut malheureux.

3. Il y a reconnée dans le manuscrit, mais il faut lire retournée: boire de la retournée, c'est s'en revenir.

4. Le projet fut renversé, la chose alla tout autrement. 5. Fatiguée, attenuée.

6. Plus grande. 7. Je ne sçais.

8. Concire pour la rime, conseil.

L'an mil deux cens quatre vint & ſept,
Si com li contes le retret, 1
Tarirent & puis & fontaines
Et ſi fu poi fains & avenes, 2
Qu'il out tel ſechereſſe eſté
Que il ne plout de tout l'eſté, 3
Dont terre ſe deuſt ſentir;
Enſi le di-ge ſans mentir.
Mais li fourages de gaain 4
Furent aré, & ſans & ſain 5
Pour la ſechereſſe dou tans *
Qui ne fu mie en gain bons. 6
Cele année furent vin bon,
Et blé ſi fu à grant lagan, 7

1. Ainſi que l'Hiſtoire le rapporte.
2. Il y eut peu de foin & d'avoine.
3. Il y eut une telle ſechereſſe n'ayant point plu pendant l'été. 4. Fourrages d'Automne que nous appellons regain, foin qui repouſſe après que les prés ont été fauchés.
5. Furent bien fanés, ſains & ſaufs.
* Il manque une rime à tans.
6. Qui ne profita point aux uſuriers.
7. Il y avoit ſi grande profuſion de bled;

Pour quatre sols avoit l'en tel
Qui fist bon pain en grant ostel ;
Cil qui avoient les guerniers,
Voussissent bien qu'il fust plus chiers ?
Et povre gent estoient lié 1
Pour ce qu'il ert à grant marchié.
L'an mil deux cens quatre vint & huit
Faillirent bois & vergiers tuit 2
Chenillés si furent & bruit,
Et le noiet si furent cuit, 3
Et li bourgeons des vignes tuit :
Et en l'Aoust fist si chaut tems,
Que les gens mouroient aus chans.
L'an mil deux cens quatre vint & neuf
Furent en vente tonel neuf

que pour quatre sols on en avoit suffisamment pour nourrir un menage.

1. Les pauvres gens étoient joyeux parce qu'il étoit &c.

2. Tous les bois & les vergers furent mangés de chenilles, & bruis par la gelée.

3. Les noyers furent grillés.

Et ſi furent li viez auſint, 1
Qu'en cele année fu tant de vins,
C'on nes avoit à herbergier, 2
Pour ce furent li tonel chier.
De la bonté au vin me tais,
Cele année furent mauvais.
L'an mil deux cens quatre vint & dis
Fu pou de vins de petit pris;
Mais cele année fu tant fruit,
Qu'onques n'en fu autant, ce cuit. 3
On avoit de tout le plus chier
Pour une obole plain panier.
Et cele année ſans doutance
Vindrent li Cardinal en France
En meſſage parler au Roy,
Mes on ne ſot onques pourquoi:
Et outrageus 4 deſpens faiſoient
Par tous les leus 5 où il aloient,

1. Et les vieux auſſi. 2. Que l'on n'avoit pas même de tonneaux ni de lieu pour le ſerrer.
3. Je penſe, je préſume.
4. Outrageux, exceſſif. 5. Lieux.

Dont li Prieur & li Abbé
Se tenoient à mout grevé.
Bien orent en leur compaignie ;
Cinq cens chevaus, sans leur mes-
nie. 1.
En leur païs sai-je sans doute,
Que il ne menoient pas tel route, 2
Ainsi n'ala pas Dex par terre 3
Quant il vint ses amis requerre.
L'an mil trois cens deux moins & quatre 4
Envoia les chastiaux abatre
En Gascoigne li Roi François, 5
Fu l'an neuvieme qu'il fu Rois.
Un an apres fu abatu
Rions, & la gent confondu
Qui demouroient ou chastel 6
Il y perdirent lor chatel

1. Mesnie, domestiques, maisonée.
2. Train, équipage. 3. Dieu. 4. 1294.
5. Philippe IV. guerre contre les Anglois. Voyez Nangis.
6. Chastel, bourg, ville, *castellum*. Ils perdirent leur chatel, leur bien.

Et en furent tout eſſillié. 1
Li Rois Englais n'en fu pas lié.
En celle année, tot ſans faille, 2
Fiſt-on en France deux fois taille ;
De la ſaint Jehan duſqu'au Kareſme
Prinſt on centiſme & cinquantiſme :
L'an mil deux cens & quatre vins
Et ſeize avec, que tant fu vins, 4
Fu tribulations au monde
Tant come il dure à la roonde,
De Rois, de Princes, & de Contes,
Dont je ne ſai dire les contes ;
Qu'en Poitou, qu'en Angou, & qu'el Maine,
En Gaſcoigne & en Touraine
En Normandie & en Chartrain
De ce ſui-je tres tot certain ;
Que en France, que en Champagne
Il n'y a nul qui ne s'en plaigne,

1. Ruinez. 2. Certainement, ſans mentir.
3. On impoſa deux fois la taille depuis la ſaint Jean juſqu'au Carême.
4. Il y eut tant de vin.

Des couſtumes qu'eſtoient levées [1]
Seur blé, ſeur vin & ſeur denrées,
Et meſmement [2] ſeur tous meſtiers
Seur taverniers, ſeur boulangiers
Et ſeur drapiers & ſeur freppiers,
Et ſi n'oubliez pas les oes, [3]
Ne vaches, ne toriaus ne beus
Ne les pourciaus, ne les aigniaus,
L'argent en prenoit de leurs piaus.
Et celle année, ſi com moi membre [4]
Furent les iaues grandes en Decembre
Si vilainement par creües,
Que el alerent parmi les rues,
As meſons grant mal eles firent,
Car pons & moulins abatirent
De Paris, de Miaus, [5] d'autres villes,
Veritez eſt com Evangilles

1. Des impoſitions.
2. Principalement, *maxime*.
3. Œufs.
4. Comme je m'en ſouviens, me r'appelle.
5. Meaux.

De

De parler je m'enhardi ;
Car li Noel fu au Mardi.
Deux jours apres Noel Octaves [1]
Abati l'iaue meſons & caves,
Ne onques mais, ſi com je cuit,
Tel deluge home ne vit ;
Ne ne vit on itel yver
Ne ſi felon, ne ſi divers [2]
Du tens paſſé ci me repoſe,
De nouvel tens, nouvelle choſe
Quant je ſaurai les autres tes [3] ;
Si les mettray aveques ces,
Et je vif tant, que je les oie :
Or nous doint Diex honor & joie,
Et ſi nous doint tel choſe oïr
Qui tous nous face resjoïr. Amen.

1. Deux jours après l'Octave de Noel, le 3. Janvier.

2. Cruel, & facheux.

3. Telles autres nouvelles. Je les ajoûterai à celles-ci, ſi je puis vivre tant que je les puiſſe voir.

# DES CRIS DE PARIS.

*Par Guillaume de la Villeneuve.*

Cette piece de Poëſie, toute indifférente qu'elle paroiſſe au premier coup d'œil, ſervira beaucoup à nous faire connoître pluſieurs uſages de la fin du treiziéme ſiecle ; temps auquel elle a été écrite : Elle ne contribuera pas peu à faire connoître les mœurs de ce temps reculé. On doit plus que préſumer que ces differens cris n'étoient pas nouveaux dans le temps de la vie de cet Auteur, & que par conſéquent ces differens uſages remontoient beaucoup plus haut. Ces cris ſont extraits du manuſcrit de la Bibliotheque Royale, N°. 7218. fol. 246.

UN nouviau Conte ici nous trueve
*Guillaume de la Villeneuve.*

Puisque pouretez le joustise, 1
Or vous dirai en quele guise
Et en quele maniere voue
Cil qui denrée 2 à vendre ont;
Et qui penssent de lor preu fere, 3
Que ja ne fineront de braire. 4
Parmi Paris 5 jusqu'à la nuit,
Ne cuidiez pas qu'il lor anuit, 6
Que ja ne seront à sejor. 7
Oiez c'un crie au point du jor.
Seigneur, quar vous alez baingnier, 8
Et esbuver sans delaier, 9

1. *Joustiser*, commander, maîtriser, dominer, presser, tourmenter.

2. *Denrée*, toutes marchandises qui se vendent en detail, à petit prix, à deniers.

3. *Preu*, profit, *profectus*, qui pensent et sont attentifs à faire leur profit.

4. Ils ne cesseront point de crier.

5. *Parmi*, au milieu, dans les rues, *per medium*. 6. Ne vous imaginiez pas que cela leur fasse de peine ni d'ennui.

7. *Sejor*, ores à séjour, reposer, cesser.

8. Seigneurs allez donc vous baigner.

9. *Delaier*, verbe actif et substantif, tarder, différer.

Li baing ſont chaut ; c'eſt ſans mentir.
Puis apres orrez retentir
De cels qui les frés harens criént.
Or au vivet [1] li autres dient.
Sor, & blanc haranc frés poudré, [2]
Haranc noſtre vendre voudré. [3]
Menuiſe vive orrez crier ; [4]
Et puis aletes de la mer. [5]
Oiſons, pijons, & char ſalée,
Char freſches moult bien conraée. [6]
Et de l'aillie à grant plenté. [7]
Or ou miel, Diex vous doinſt ſanté. [8]

*dilatare* ; *dilatio*. On voit par ces vers que les bains chauds étoient en uſage en ces temps-là.

1. *Vivet*, poiſſon de mer, vive.

2. Harence ſors, ſecs, & blancs, nouvellement ſalés.

3. Je n'ai rien trouvé qui puiſſe expliquer ce que c'eſt qu'un harenc noſtre.

4. Vous entendrez crier, menues, petites vives, poiſſon de mer.

5. *Aletes*, oiſeaux de mer, *Alæ*.

7. Chair, viande fraiche bien parée, accomodée, bien coupée.

8. Enfuite au miel, Dieu vous donne ſanté.

Et puis apres, pois chaus pilez, 1
Et feves chaudes par delez. 2
Aux, oignons à longue alaine.
Puis apres creſſon de fontaine,
Cerfeuil, pourpié, tout de venue; 3
Puis apres porete menue, 4
Letues freſches de manois, 5
Vezei bon creſſon Orlenois. 6
Li autre crie par dalez, 7
J'ay bons mellens frez & ſalez. 8
L'aguille pour le vieux fer ai, 9
Or ça bon marchié en feral.

1. Purée de pois, pois paſſés.
2. Delez, à côté, tout proche.
3. Pourpié, tout de ſuite, en même temps.
4. *Porete*, pourette menue, poirreaux, légume potager.
5. *Demanois*, auſſitôt.
6. Voici bon creſſon d'Orleans, creſſon pour la ſalade que l'on nome aujourd'hui creſſon Laonois. 7. *Dalez* à côté, auprès.
8. Merlens, poiſſons de mer.
9. Je n'ai pu trouver ce que ſignifie cette aiguille au vieux fer.

L'eve pour le pain, qui veut, ſi praigne, [1]
J'ay bon fromaige de champaigne,
Or i a framage de Brie, [2]
Au bure frés [3] n'oubliez mie.
Or i a gruel & forment [4]
Bien pilé & menuement.
Farine pilée, farine,
Au lait, commere la voiſine.
Cras pois i a, aouſt de peſches, [5]
Poires de Chaillous, [6] & nois freſches:

1. De l'eau pour le pain, en prene qui en veue.

2. On voit par là que les fromages de Brie étoient deja renommés.

3. Bœuré frais.

4. *Gruel*, gruau, farine d'avoine & de froment.

5. Pois fricaſſés. Peſches meures, l'Auteur avoit beſoin d'une rime, c'eſt pourquoi il a tranſpoſé le ſubſtantif, aouſter, ſignifie moiſſoner & meurir.

6. *Chaillous*, poires de Caillaux en Bourgogne, poire d'une médiocre groſſeur dont la peleure eſt brune, fort pierreuſe, & très-bone à cuire.

Primes ai pomes de rouviau, 1
Et d'Auvergne le blandiriau.
Al balais ſi com je l'enten,
L'autre crie qui veut le ten, 2
L'autre crie la buſche bone
A deux oboles le vous done
Huile de nois, or aux cerniaux.
Vinaigre qui eſt bons & biaus,
Vinaigre de mouſtarde i a.
Diex a il point de lie là? 3
J'ai ceriſes, et au verjus;
Or à la porée ça jus; 4
Or i a oés, or aus poriaus, 5
Chaus paſtez i a, chaus gaſtiaus.

1. *Rouviau*, rouge, pommes de Caleville. Blandiriau, Calville blanc venant d'Auvergne.

2. *Ten*, tan, mottes à bruler faites de tan composé de pileures, d'écorces de bois dont ſe ſervent les tanneurs pour ſecher les peaux & former le cuir.

3. N'y a-t-il pas là de lie de vin à vendre?

4. Venez chercher des herbes ici bas.

5. Voilà des œufs & des poireaux.

Or i a poiſſon de Bondies; 1
Chaudes oublée renforcies, 2
Galetes chaudes, eſchaudez,
Roiſſolles, ça denrées aus dez. 3
Cote & la cape par covent,
Clerc i ſont enganez ſovent. 4
Cote & ſorcote rafeteroie, 5
Et le cuvier relieroie:
Huche & le banc ſai bien refete, 6
Je ſai moult bien que je ſai fere.
J'ay joncheures de jagliaus, 7
Herbes freſches, les viez houſiaus, 8

1. Poiſſon des Etangs du bois de Bondis.

2. Oublies renforcées, des gauffres.

3. Couennes de cochon grillées; voilà des petites marchandiſes à jouer aux dés.

4. Soutane, manteau à vendre; les Clercs y ſont ſouvent trompés.

5. Habits & ſurtous je raccommoderois.

6. Coffre, buffet à mettre le pain.

7. *Jagliaux*, Iris, herbe qui produit des fleurs violettes; joncheures, l'herbe de cette fleur dont on jonchoit les rues aux fêtes publiques. 8. *Houſiaux*, culottes.

Les

Les ſolers viez, & ſoir & main. 1
Aus Freres de ſaint Jacques pain, 2
Pain por Dieu aus Freres Menors, 3
Cels tieng-je por bons preneors.
Aus Freres de ſaint Auguſtin. 4
Icil 5 vont criant par matin
Du pain aus ſas, pain aus barrez, 6
Aus povres priſons enſerrez, 7
A cels du Val des Ecoliers 8
Li uns avant, li autres arriers,
Aus Freres des Pies demandent, 9
Et li Croiſié pas nes arendent, 10

1. Vieux ſouliers ſoir & matin.
2. Les Jacobins rue S. Jacques.
3. Les Cordeliers, je tiens ceux-là pour bons preneurs.
4. Les grands Auguſtins. 5. Ceux-ci.
6. *Sas*, les Freres Sacherins, les Barrés, les Carmes. Voyez les monſtiers de Paris.
7. Priſons, Priſonniers, enfermés.
8. La Couture ſainte Catherine.
9. Les Chanoines Reguliers de ſainte Croix de la Bretonnerie. 10. Ceux qui étoient Croiſés pour la Terre Sainte n'y faiſoient pas attention.

A paín crier metent grant paíne,
Et li avugle à haute alaine,
Du pain à cels de Champ porri [1]
Dont moult ſouvent, ſachiez, me ri.
Les Bons Enfans orrez crier [2]
Du pain; nes vueil pas oublier.
Les Filles Dieu ſevent bien dire
Du pain, pour Jheſu noſtre Sire.
Ça du pain pour Dieu aus Sacheſſes. [3]
Par les rues ſont grans les preſſes,
Je vous di de ces gens menues,
Orrez crier parmi ces rues:
Menju e pain. Diex quien'appelle? [4]
Vien ça, vuide ceſte eſcuele.

1. Le lieu où furent établis les Quinze-vingt, s'appelloit le Champ pourri.

2. Le College des Bons-Enfans établi à ſaint Honoré en 1208. Voyez les Monſtiers de Paris: vous les entendrez demander du pain, & je ne veux pas les oublier.

3. Les Sacherines, Sœurs aux ſacs, vêtues de ſacs.

4. Menje-pain, toi qui mendie, demande du pain; on appelle un mendiant.

Or viegne avant gaaigne pain, 1
J'eſclarciroie pos d'eſtain 2
Je relieroie hanas.
Du poivre por le denier qu'as, 3
Or aus poires de haſtivel, 4
Jorroiſes ai de grant revel, 5
Frés jonc à moult grant alenée.
Or ça à la longue denrée. 6
Noel, Noel, à moult grant cris, 7
J'ay rais de l'archaut raïs. 8

1. On voit paroître des gagnes-deniers, des gens qui raccommodent des hanaps.

2. J'écurerois, nettoierois.

3. *Qu'as*, que tu as.

4. Petites poires précoces encore connues ſous le nom de Hâtiveau.

5. *Jorroiſes*, fruit rouge & long, fort aigre; on n'en voit plus à Paris.

6. Voici des marchandiſes plus chères & des ouvrages plus conſidérables.

7. Des Livres contenant des Noëls. Ces Cantiques ſont fort anciens. M. le Duc de la Valiere en a un Manuſcrit du quatorzieme ſiecle très-précieux. 8. Des grillages de fil d'archal pour les fenêtres.

Cil qui crie biau ſe déporte [1]
Qui vent le viez fer, ſi l'apporte.
Li autres dit autres noveles,
Qui vent viez pos, & viez paieles. [2]
Li autre crie à grant friçon,
Qui a mantel ne peliçon, [3]
Si le m'aporte à rafaitier, [4]
Li autres crie ſon meſtier,
Chandoile de Coton, Chandoile,
Qui plus art cler que nule eſtoile. [5]
Aucune fois, ce m'eſt avis,
Crie on le ban le Roy Loys, [7]
Si crie l'en en pluſeurs leus, [8]
Le bon vin fort à trente deux, [9]

1. Celui qui crie ſe réjouit.
2. Vieux pots, vieilles poëles.
3. Manteau, & mantelet doublé de peau.
4. Qu'il me l'apporte pour raccommoder.
5. Qui éclaire plus qu'une étoile.
6. On crioit alors le ban, pour fournir un contingent au Roi ſoit en hommes ſoit en argent.
7. Et crie-t-on en divers lieux.
8. Vin à trente-deux deniers pour le plus cher.

A ſeize, à douze, à ſix, à huit;
Moult mainent Crieor grant bruit 1
Crier oirez qui a à moudre, 2
J'aporte bones nois de coudre, 3
Les flaons chaus pas nes oublie, 4
J'ai chaſtaignes de Lombardie,
Figues de Melites ſans fin, 5
J'ai roiſin d'outre mer, roiſin.
J'ai porées, & s'ai naviaux, 7
J'ai pois en coſſe tos nouviaus.

1. Les Crieurs font grand bruit.

2. Les Meûniers & les Fourniers crioient anciennement dans les rues, pour ſçavoir qui avoit à moudre & du pain à cuire; ce qui ſe pratique encore dans les Provinces où il y a des moulins & fours banaux, publics.

3. Des noiſettes; le bois qui les produit eſt nommé coudre.

4. Pièces de pâtiſſerie connues encore ſous le nom de flancs: nes oublie, je ne les oublie pas. 5. De Malthe, *Melita*.

6. Raiſin de Damas, qui probablement nous a été apporté par le moyen des Croiſades.

7 J'ai des herbes & j'ai des navets.

L'autre crie feves noveles ;
Si les meſure à eſcuelles.
Hannit d'aouſt flairant com bauſme [1]
L'autre crie chaume, i a chaume. [2]
J'ay jonc paré pour mettre en lampes, [3]
Bones eſchaloignes d'Eſtampes, [4]
J'ai ſavon d'outremer, ſavon.
Des poires de ſaint Riule avon, [5]

1. Anis ; *anethum*, qui ſent, *flagrat*, comme du baume.

2. Chaume, paille, *calamus*.

3. Anciennement, & je l'ai vu dans ce ſiecle en Bourgogne, on ſe ſervoit de la moële d'un certain petit jonc qui croît dans les prés bas, au lieu de coton, pour faire les meches des lampes ; ce qui nous fait voir que l'uſage du coton n'eſt pas ancien, ou du moins qu'il n'étoit pas fort commun. On trouve une preuve de cet uſage dans la traduction des Dialogues de S. Gregoire, du douzieme ſiecle.

4. Les échalottes d'Etampes, petite Ville à 14 lieues de Paris, étoient renommées.

5. Poires de S. Rieul, fruit d'Automne.

L'autre crie ſans delaier [1]
Je ſers de pingnes à reſoier [2]
Quant mort i a home ne fame,
Criez orrez, proiez pour s'ame
A la ſonette par ces rues. [3]
Dont orrez autres gens menues
Poires d'angoiſſe crier haut. [5]
L'autre pomes rouges qui vaut. [6]

1. Sans ceſſe, ſans délai, ſans différer.

2. Je ſers; je vends des peignes à faire des reſeaux, des rêts, *retia*.

3. Uſage encore pratiqué dans les Villes, Bourgs & Villages ſur les confins de la Normandie, comme à Villepreux, Mantes, Paci, Dreux & autres. Lorſqu'une perſonne meurt, un homme va dans les rues la nuit, en ſonnant une ſonnette; il s'arrête à tous les carrefours, & crie d'une voix lugubre: Reveillez-vous, vous qui dormez, priez Dieu pour les Trépaſſés.

4. Vous entendrez d'autres petites gens.

5. Crier des poires très-âcres que l'on nomme encore poires d'angoiſſe, parce qu'il eſt impoſſible de les manger crues.

6. Vaut, qui en vaut, *valet*.

Aiglantier por du pain l'en crie, 1
Verjus de grain à faire aillie. 2
Li uns borgons, li autres veilles, 3
Cornilles meüres, Cornilles. 4
Alies i a d'aliier, 5
Or y a boutons d'aiglantier, 6

1. Aiglantier, roſier ſauvage, & petit roſier dont les roſes ſont couleur de pourpre.

2. *Aillie*, ſauce, ragoût.

3. Borgons & Veilles ſont deux eſpeces de champignons qui croiſſent dans les prés.

4. *Cornilles.* Cormes & Cornes, fruit d'un arbre nommé Cormier, dont les feuilles approchent beaucoup de celles du frêne. Ce fruit eſt ſi âcre, qu'il ſeroit impoſſible d'en avaler la groſſeur de la tête d'une épingle; & lorſqu'il eſt mol, il ſurpaſſe en bonté les neſles.

5. *Alies*, fruit de l'arbre Aliſier qui vient dans les bois: il vient par bouquets, & eſt gros comme une médiocre noiſette, & à peu près de la même couleur. Il faut auſſi qu'il ſoit mol pour être mangeable; il a la propriété d'enyvrer.

6. Grateculs, Chinopodon.

Proneles

Proneles de haies vendroie. 1
Oiſelez por du pain douroie. 2
Nates i a, & naterons, 3
Cerciaus de bois vendre volons. 4
L'autre crie gaſtiaus roſtis,
Je les aporte toz fetis ;
Chaudes tartes & ſeminiaus, 6
L'autre crie chapiaux, chapiaux.
Gaſtel à feve orrois crier 7
Charbon le ſac por un denier,
Nesfles meüres ai à vendre.
Le ſoir orrez ſans plus atendre,
A haute vois ſans delaier,
Diex, qui apele l'oubloier ? 8

1. Très-petites Prunes, fruit de l'épine noire qui vient dans les haies.

2. Oiſelez, petits oiſeaux.

3. Naterons, petites nattes.

4. Cercles pour les tonneaux.

4. Bien faits, joliment faits. 6. Eſpece de pâtiſſerie connue ſous ce nom en Picardie.

7. Gâteaux pour le jour de la Fête des Rois.

8. Oublieux, gens qui crioient des oublies dans les rues pendant l'hyver : c'étoient des

Quant en aucun leu a perdu,
De crier n'eſt mie eſperdu, 1
Prés de l'uis crie où a eſté,
Aide Diex de Maiſté,
Come de male eure fui nez
Com par ſui or mal aſſenez, 3
Et autres choſes aſſez crie,
Que raconter ne vous ſai mie,
Tant i a de denrées à vendre,
Tenir ne me puis de deſpendre. 4

garçons Pâtiſſiers que l'on faiſoit monter après ſoupé; on jouoit des oublies. L'Auteur repréſente ici un Oublieux qui avoit perdu, & qui déplore ſon malheur. Il eſt arrivé de grands accidens à ces ſortes de gens, par des yvrognes & des libertins, pluſieurs vols faits auſſi par ces marchands d'Oublies. C'a été M. Herault, Lieutenant de Police en 1725. qui a entierement aboli cet uſage. Les Pâtiſſiers avoient auſſi dans leurs lettres le titre d'Oublayers juſqu'au dix-ſeptieme ſiecle.

1. N'eſt point apprentif de crier.
2. Au ſecours Dieu de Majeſté.
3. Comme je ſuis mal en point, mal ajuſté.
4. Je ne peux m'empêcher de dépenſer.

Que ſe j'avoie grant avoir [1]
Et de chaſcun vouſſiſe avoir
De ſon meſtier une dentée,
Il auroit moult corte durée.
Tant poi i ai mis que j'avoie,
Tant que povretez me meſtroie. [2]
Apres mis ma robe jé, [3]
Leſcherie m'a deſrobé
Je ne ſais mais [4] que devenir,
Ne quel chemin puiſſe tenir.

1. Si j'avois un bien conſidérable, & que je vouluſſe avoir de chaque choſe que l'on crie ſeulement pour un denier, mon bien, quelque abondant qu'il fût, ſeroit bientôt dépenſé. Jugez de la valeur d'un denier en ce temps-là.

2. Le peu que j'avois, je l'ai dépenſé, de maniere que pauvreté me tourmente : *meſtroier* ſignifie, commander, tourmenter, forcer.

3. Après avoir dépenſé mon bien, j'ai été obligé de vendre mes habits ; la luxure, la gourmandiſe m'ont dépouillé, de façon que je ne ſçais plus que devenir.

4. Mais, plus.

Fortune m'a mis en ſa roë, [1]
Chacun me gabe & fet la moë ;
Si ferai puis que ſuis en queche [2]
Du meillor fuſt que j'aurai fleche.

1. Roë, roue, *rota* ; chacun me raille & me fait la moue.

2. Ainſi, puiſque je ſuis tombé en la miſere, je ferai fleche du meilleur bois. Queche eſt là pour la rime : *caſus*, chûte ; fuſt, bois, *fuſtis*, d'où fûtaie.

*Expliciunt les crieries de Paris.*

# LES MONSTIERS DE PARIS.

*C'eſt-à-dire l'énumeration des Egliſes de Paris.*

Cette Piece, au premier coup d'œil ne paroîtra peut être pas fort interreſſante : Elle ſervira au moins à faire connoître toutes les Egliſes qui ſubſiſtoient vers la fin du treiziéme ſiecle, temps auquel elle a été écrite, & fera connoître celles qui ont été bâties depuis.

Elle ſe trouve dans le manuſcrit de la Bibliotheque Royale, N°. 7218. f. 232.

HE, Noſtre Dame de Paris,
Aidiez moi qui ſuis eſmarris. [1]

1. En affliction.

Et vous Noſtre Dame des Champs, 1
Et ſaint Marcel li bien querant, 2
Et ſaint Victor li Dieu amis, 3
Et ſaint Nicholas li petis, 4
Et vous ſaint Etienne des Grés, 5
Et ſainte Genevieve aprés. 6

1. Les Carmelites du Fauxbourg S. Jacques, où étoit anciennement un Prieuré de l'Ordre de S. Benoît, nommé Notre-Dame des Champs, que quelques Auteurs prétendent avoir été fondé par Robert le Pieux, Roi de France. Ces Carmelites n'ont été établies qu'en 1604. par Marie de Medicis.

2. Avant ce temps-là S. Clement. On n'a rien de poſitif ſur la fondation de cette Egliſe : S. Marcel, Evêque de Paris, vivoit ſous Clovis en 480. Ce mot de bien querant eſt une cheville, qui ſignifie, bien cherchant, *bene quærens.*

3. Abbaye de Chanoines Reguliers, fondée par Louis le Gros vers 1115.

4. S. Nicolas du Chardonet en 1249.

5. Collégiale rue S. Jacques vis-à-vis les Jacobins, Egliſe fort ancienne : on ignore ſa fondation. Ainſi nommée, parce que l'on n'y parvenoit anciennement que par des dégrés.

Aidiez moi ſaint Simphoriens, 1
Saint Coſme & ſaint Dominiens, 2
Saint Hilaire, ſaint Juliens, 3
Qui herberge les Creſtiens.
Saint Beneois li beſtornez 4
Aidiez à tos malatornez.
Saint Jacques aux Preſcheors 5
Saint François aux Freres Menors. 6

mémoire dans tous les Titres Latins, *Sanctus Stephanus à greſſibus.*

1. Sainte Genevieve du Mont.

1. Egliſe Paroiſſiale à S. Germain des Prés.

2. S. Côme, S. Damien, Paroiſſe rue de la Harpe.

3. S. Hilaire, Paroiſſe au mont Sainte Genevieve, vis-à-vis la rue des Carmes. Saint Julien l'hoſpitalier, dit à préſent le pauvre, au bas de la rue S. Jacques, dans une rue de ce nom près la rue Galande.

4. Egliſe Canoniale & Paroiſſiale rue Saint Jacques. Voyez l'Ordene de Chevalerie, au mot *Beſtourner*, page 181. Malatornez ſignifie ici pauvre, en mauvais état, dans l'affliction.

5. Les Jacobins rue S. Jacques.

6. Les Cordeliers. Ces deux Communautés établies par S. Louis.

Et ſaint Jehan à l'Oſpital. 1
Et ſaint Germain des prez là val. 2
Saint Blaives, & ſaint Mathelin. 3
Et ſaint Andrieu, ſaint Seurin. 4
Aidiez moi ſaint Germain li viex. 5
Et ſaint Sauveres qui vaut miex, 6
Saint Chriſtophe, ſaint Bertremiex 7
Et vous, biau ſire ſaint Mahiex. 8

1. S. Jean de Latran, Commanderie de l'Ordre de Makhe, Place de Cambray.

2. S. Germain des Prés. Là aval, en bas, en deſcendant la riviere.

3. S. Blaiſe, petite Chapelle rue Galande, près de celle de S. Jacques, dans laquelle les Charpentiers faiſoient faire l'Office, détruite depuis environ trente ans. S. Mathurin, les Mathurins, autrefois les freres aux ânes.

4. S. André des Arts, S. Severin.

5. S. Germain le vieux, au Marché-neuf.

6. S. Sauveur qui vaut mieux, rue Saint Denis.

7. S. Chriſtophe, petite Paroiſſe devant le Parvis de Notre-Dame, entre les rues de la Huchette & de Veniſe, qui ont été détruites avec cette Paroiſſe en 1745. pour faire la place

Sainte

Sainte Genevieve aux coulons, 1
Et vous ſaint Jehan li roons, 2
Sainte Marine l'Abeeſſe, 3
Li Saint de la Chapelle Eveſque.4

du Parvis de Notre-Dame, & le nouveau bâtiment des Enfans-Trouvés.

S. Barthelemi, à préſent Paroiſſe devant le Palais.

8. L'Egliſe de Sainte-Croix en la Cité, fondée en 1136. ſous le titre de S. Hildevert, Evêque de Maux, & enſuite ſous l'invocation de ſaint Mathieu.

1. Aux pigeons; Sainte Genevieve des Ardens, qui étoit rue neuve Notre-Dame, détruite en 1745. pour faire le bâtiment des Enfans-Trouvés, réunie à la Madeleine, ainſi que S. Chriſtophe.

2. S. Jean le Rond, petite Egliſe qui étoit adoſſée à la tour gauche de Notre-Dame, où eſt la porte du Cloître, elle en étoit la Paroiſſe; & a été démolie en 1747. & réunie à ſaint Denis du pas, derriere le chevet de N. Dame.

3. Petite Paroiſſe en la Cité, & qui l'eſt de l'Archevêché, outre lequel il n'y a que treize maiſons qui en dépendent.

4. Chapelle de l'Archevêché, où on fait les

Et l'Oſtel Dieu i vueil mettre ;
Je ne m'en voille mie demetre [1]
S. Pierre aux buez, & S. Landriz [2]
Et de la Chartre ſaint Denis ;
Et ſaint Denis du pas auſſi, [4]
Saint Macias, [5] & ſaint Lieſrois. [6]

Ordinations : c'étoit anciennement une petite Collégiale dépendante de Notre-Dame, ſuivant les Cartulaires de l'Archevêché.

1. Je ne veux pas m'en diſpenſer.

2. S. Pierre aux bœufs & S. Landry, deux petites Paroiſſes en la Cité.

3. Couvent de Benedictins de Cluni au bas du Pont Notre-Dame, autrefois le grand Pont, où S. Denis fut mis en priſon.

4. Derriere l'Egliſe de Notre-Dame, où S. Denis fut mis dans une fournaiſe.

5. S. Martial, dans la Cité, étoit une Paroiſſe qui a été ſupprimée, & réunie à S. Pierre des Arſis depuis environ 60 ans.

6. S. Leufroy étoit une petite Paroiſſe au bas du Pont au Change, à la place de laquelle on a bâti la priſon du grand Châtelet.

Li ſaint de la Chapelle au Rois, [1]
Et ſaint Germain Auçoirrois [2]
Et ſaint Thomas du Louvre auſſi,
Et ſaint Nicolas delez li. [4]
Et ſaint Honoré aux porciaux [5]
Et ſaint Huiſtace de Champiaus [7]

1. La Sainte-Chapelle, cour du Palais.

2. S. Germain l'Auxerrois, autrefois ſaint Vincent, Paroiſſe du Louvre & des Thuilleries.

3. Egliſe Collégiale entre le Louvre & le Palais des Thuilleries. Cette Egliſe abyma en 1739. & enſevelit ſous ſes ruines preſque tous les Chanoines: elle a été rebâtie par les ſoins du fameux Germain, Orfevre, & eſt à préſent ſous l'invocation de ſaint Louis, à laquelle Collégiale on a réuni ſaint Nicolas, autre Collégiale preſque joignante, & celle de ſaint Maur les foſſés, près Paris.

4. A côté de lui. Voyez la note précédente.

5. Cette riche Collégiale doit ſa fondation premiere en 1204. à un nommé Renold Cherein, & Sibile ſa femme, Boulanger, qui donna 13 arpens de terre près la place aux pourceaux, qui étoit où eſt à préſent la rue des Petits-Champs.

7. S. Euſtache, Paroiſſe conſidérable ſituée

Et ſaint Ladre li bon meſiaux [1]
Saint Leu & ſains Gilles li nouviaux [2]
Et li bon ſaint des Filles Dieu, [3]
Et ſaint Magloire n'en eſchieu. [4]

dans un lieu appellé Champeaux, qui s'étendoit juſqu'à la rue S. Honoré, où ſont les Halles.

1. S. Lazarre le lepreux, au haut de la rue S. Denis.

2. S. Loup & S. Egide, alors nouvellement fondée.

3. Communauté de Filles, rue S. Denis, fondée par S. Louis.

4. L'Abbaye de S. Magloire fut fondée par Hugues Capet au lieu où eſt le Palais aujourd'hui, & l'Egliſe de S. Barthelemi, pour des Religieux de S. Benoît. Ils furent enſuite transferés rue S. Denis, au coin de celle de Salloconte: ils furent en 1572. transferés au Fauxbourg ſaint Jacques, où eſt le Seminaire de ce nom. Ils céderent cette Maiſon rue S. Denis à des Filles Penitentes, fondées par Louis XII. n'étant que Duc d'Orleans, vers l'an 1494. Ces Filles ſont ſous la Regle de S. Auguſtin. N'en eſchieu, je n'en excepte pas ſaint Magloire, je ne le retranche point, *non excido.*

Et la Trinité aux Aſniers, [1]
Li ſaint au mouſtier des Templiers [2]
Et cil du Val des Ecoliers, [3]
Et ſaint Lorens qui fu roſtis, [4]
Saint Salerne qui fu trahis. [5]
Saint Martin des Champs n'y oubli, [6]
Et ſaint Nicholas delez li. [6]
Saint Pol, & ſaint Antoine i met [7]
Et toi les bons ſains de Namet [8]

1. Hôpital rue S. Denis : on ne peut rendre compte de cette épithete, Aſniers.

2. L'Egliſe du Temple, dédiée à S. Simon.

3. La Couture ſainte Catherine, vis-à-vis les Jeſuites de la rue S. Antoine.

4. Fauxbourg S. Martin.

5. On ne peut dire au juſte où étoit cette Egliſe; on préſume que c'étoit l'Egliſe de la Vilette.

6. S. Nicolas des Champs, à côté de ſaint Martin.

7. Le petit S. Antoine, où ſont des Chanoines Reguliers de S. Auguſtin.

8. On ne ſait point quelle étoit cette Egliſe.

# DU VARLET [1]

## Qui ſe maria à Notre Dame ; dont ne volt qu'il habitaſt à autre.

*Par Gautier de Coinſi Religieux Benedictin de ſaint Medard de Soiſſons, enſuite Prieur de Vi ſur Aine, Poëte du treizieme ſiecle.*

TEnez ſilence, bones gens,
D'un miracles qui moult eſt gens, [2]
Si vous pri dont de l'eſcouter.
Dire vous vueil & reciter,
D'aſodre ceus que Dieu s'arendent ; [3]
Trop malement tuit cil s'arendent,

1. D'un jeune homme.

2. Joli, agréable, gracieux.

3. Ce vers eſt une cheville qui ſignifie, pour m'acquitter envers ceux qui rendent à Dieu ce qui lui eſt dû.

Et

Et ſi ſe tuent & afolent,
Quant riens promettent qui ne ſol-
lent [1]
A Dieu & à ſa douce mere.
Mon livre diſt, & ma matere
Que devant une bele Egliſe
Une ymage orent la gent aſſiſe
Pour l'Egliſe qu'il refeſoienr,
Au pié de l'ymage metoient
Leur offrande li treſpaſſant.
Souvent s'aloient amaſſant
Les joenes gens de cele place,
A la pelote & à la chace. [2]
Un jor i ot une grant flote
De garconnez à la pelote
Devant les portaus de l'Egliſe,
Ou cele ymage fu aſſiſe.
Un des garçons i ot moult bel,
Qui en ſon doi ot un anel,

1. payent, s'acquittent, *ſolvunt.*
2. Pour jouer à la pelotte, jeu d'enfans encore en uſage.
3. Flotte, troupe, affluence.

Que s'amie 1 li ot doné.
Amour l'ot tant à ce mené,
Pour grant choſe ne vouſſiſt mie
Que l'aneler, qui fu s'amie,
Feuſt perdus ne peçoiez; 2
Vers l'Egliſe s'eſt adreciez
Pour l'anel merre en aucun lieu,
Tant que il s'eſt partis du gieu. 3
Que qu'il penſoit en ſon corage, 4
Regardez s'eſt, ſi vit l'ymage,
Qui toute eſtoit freſche & nouvelle:
Quant l'a veue ſi tres belle,
Devant li s'eſt ajenoilliez,
Moult doucement à yeux moilliez
L'a enclinée & ſaluée,
En pou de temps li fu muée

1. Son amie: c'eſt ainſi qu'il faut écrire ce mot, & non ſa mie.

2. Briſé, rompu, mis en pieces.

3. Jeu.

4. On ne ſçait ce qu'il penſoit en lui-même: corage ſe prenoit anciennement pour l'eſprit.

Sa volenté & ſon corage,
Dame, fet-il, en mon aage,
D'ore en avant vous ſervirai,
Car onques mais ne remirai
Dame avenant, ne ſi belle,
Tant fuſt meſchine ne pucelle ;
Tu es plus belle & plus pleſſans
Que cele n'eſt cent mile temps [1]
Qui ceſt anel m'avoit doné :
Je li avoie habandoné
Tout mon courage, & tout mon cuer ;
Mes pour t'amour vueil giter fuer, [2]
Li & s'amour & ſes joiaus ;
Ciſt anel ci qui moult eſt biaus,
Te vueil doner par fine amour,
Par tel convent, que ja nul jour
N'aurai jamais amie ne fame,
Se vous non, [3] bele douce Dame ;
L'anel qui tint bouta lors droit
Ou doy l'image [4] qu'ot tot droit ;

1. Cent mille fois. 2. Eloigner.
3. Sinon vous, excepté vous.
4. Au doigt de.

L'ymage tost isnellement
Plia son doi tout erraument,
Nus homs ne l'en poeit retrere,
S'il ne vausisist l'anel deffere.
Li enfes ot moult grant paour,
En haut escrie de paour,
En la grant place ne demeure
Petit ne grant qui n'i aqueurre,
Et il leur conte tout à fet
Quanque l'ymage ot dit & fet;
Chascun li dist & se merveille,
Chascun li loe & li conseille
C'un tout seul jour plus n'i atende;
Mes lest le siecle. 1 si se rende,
Si serve Dieu toute sa vie
Et ma Dame sainte Marie
Qui bien li monstre par son doit;
Qui par amour amer la doit,
Que autre amie ne doit avoir,
Mais n'ot mie tant de savoir 2
Qui li tenist sa convenance,
Mais il la mist en oubliance,

1. Laisse le monde. 2. Prudence.

Que moult povrement l'en ſouvint.
Un jor ala, & autre vint,
Li clerjons [1] crut & amenda
L'amour s'amie le benda
Si fort les yeux, qu'il ne vit goute;
La mere Dieu oublia toute;
Cil fu aveuglez, ne ſe crut
D'amer s'amie ne recrut [2]
Cui l'anelet avoit eſté,
Son cuer y ot ſi arreſté,
Que pour li leſſa Notre Dame,
Si l'eſpouſa, & priſt à fame:
Les noces fiſt moult riches fére,
Car moult eſtoit de grant affére, [3]
De grant parage [4] & de grant gent,
Le lit fu fet & bel & gent,
En la chambre qui moult iert gente,
Li clers qui ot miſe s'entente [5]

1. Petit clerc, jeune enfant.
2. Ne ſe laſſa, ne s'abſtint.
3. De grand état.
4. De grande famille, parenté.
5. Son inclination, attention.

En amer la noble pucelle
Qui moult estoit mignote & belle ;
Moult desira o lui gesir,
Car moult estoit en grant desir ;
Mais erraument qu'il fu ou lit,
Ne li souvint de nul delit,
Ains s'endormi tout sans plus fere.
La donce Dame debonere,
Qui est douce com miel en rée
Tout droit au clere s'est demonstrée,
Avis li fu que Nostre Dame
Gisoit entre lui & sa fame,
Le doy monstroit o tout l'anel
Qu'a merveille li sembloit bel,
Car li dois ert polis & drois :
Se n'est mie, fet ele, drois
Ne loiauté que tu me fais,
Ledement t'ies vers moi meffais,[1]
Vez ici l'anel à t'amie
Que me donas par druerie,
Et si disoies que cent tans[2]
Estoie plus belle & plessans

1. Tu as vilainement agi avec moi.
2. Cent fois.

Que pucelle que tu euſſes,
Loyale amie en moi euſſes
Se ne m'euſſes deguerpie
La roſe leſſe pour l'eſpine [1]
Et l'eſglantier pour le ſeü.
Chietif, trop ieres deceü,
Que le fruit leſſes pour la fueille,
La lamproie pour la ſautueille,
Pour le venin & pour le fiel
Leſſe la roſe & le dous miel.
Li clers moult s'en eſmerveilla,
De la viſion s'eſveilla,
Eſbahis eſt en ſon courage;
Lez lui cuyde trouver l'ymage,
De toutes pars taſte à ſes mains, [2]
Mes n'i treuve ne plus ne mains. [3]
A donc ſe tient à deceü,
Quant à ſa fame n'a gieu,

1. Il y a ainſi dans le Manuſcrit; mais au lieu d'épine, il faut lire ortie; & le laurier pour le ſureau.

2. Avec ſes mains.

3. Mais n'y trouva rien.

Mes il n'en puet venir à chief, 1
Ains s'est rendormis derechief.
La mere Dieu isnellement
Se r'aparut iriement,
Chiere li fet moult orgueilleuse.
Ne cuidiez pas que ce soit oiseuse,
Bien semble au clers & li est vis,
Ne li daigne torner son vis,
Ains fet semblant que moult le hace, 2
Si le ledenge & menace,
Et dist assez honte & ledure,
Souvent l'appelle faus parjure
Et foy mentie, & renoié; 3
Bien t'ont le Deable forvoié, 4
Et avuglez, fet Notre Dame,
Quant tu pour ta chietive fame
M'as renoiée & deguerpie;
Sans la pulente pulentie 5

1. Venir à bout. 2. Haïsse.
3. Parjure, renegat. 4. Egaré.
5. Infecte. Quelques Poëtes des douze & treizieme siecles s'amusoient ainsi à faire des jeux de mots.

De

De pulantie enpulentez
Pour tes pulentes pulentez.
Li clers faut ſus tous eſbahis,
Bien ſet qu'il eſt mors & traïs,
Quant courroucié a Notre Dame
Se tant ne quant touche à ſa fame,
Bien ſai que mors ſui & periz.
Conſeilliez moi ſains eſperis,
Ce diſt li clers tout en ploranz,
Se je vois ci plus demorant,
Perdu ſerai tout ſans demeure.
Du lit faut ſus, plus n'i demeure,
Si l'eſpira la douce Dame, [1]
Qu'onc n'eſveilla home ne fame,
Ains s'enfouy en hermitage
Et priſt habit de moniage:
Là ſervi Dieu toute ſa vie
Et ma Dame ſainte Marie:
Ne volt ou ſiecle remanoir,
Avec s'amie ala manoir,
Cil qui avoit par amours mis
L'anel ou doi com bons amis,

1. La Vierge lui inſpira ainſi.

Dou ſiecle tout ſe delivra,
Et à Marie ſe maria.
Moines ou clers quant ſe marie
A ma Dame ſainte Marie
Moult hautement s'eſt mariez
Qui à tel Dame eſt mariez.
Et tuit cil trop ſe meſmarient
Qui aus marions ſe marient,
Par marions, & par mariés,
Sont maintes dames meſmariées.
Pour Dieu ne nous meſmarions,
Laiſſons marier marions;
Si nous marions à Marie,
Qui ſes maris ou Ciel marie.
Amen.

## MIRACLE DE NOSTRE DAME ;

### Qui gari un Moine de ſon let. 1

*Par le même, du même manuſcrit.*

BIEN eſt que nous le bien dions, 2
Car male coloquations 3
Deſpiece & corront bones mœurs,
Et moult empire les pluſeurs,
Bien fet, qui bien fet & retret, 4
Car maint home ſache & retret
De fol penſſer & de foſe œuvre
Exemple de bone parole, 5

1. Laict, *lac.* 2. Diſions.

3. Mauvais entretiens, colloques.

4. Celui-là agit très-bien qui fait bien, & & récite le bien qu'il ſçait; car il retire pluſieurs hommes des mauvaiſes penſées, & les empêche de faire des mauvaiſes actions.

5. Le meilleur diſcours, la meilleure prédication eſt l'exemple: c'eſt pourquoi nos ancêtres avoient grand ſoin de recueillir en écrit les

Ça en arriere noſtre 1 anceſtre
La converſation & l'eſtre
Les 2 bones gens, qui le bien firent,
En memoire & en eſcrit mirent,
Pour ce qu'exemple i prenons,
Et queque 3 nous i meriſons.
Un miracle d'un moine truis 4
Que vueil retrere, 5 ſe je puis,
Si com la lettre le m'enſeingne
Pour ce qu'a vos exemple i preingne.
Un moine fu ça en arriere, 6
Qui moult tenoit & avoit chiere,
Et moult avoit en grant memoire
La douce Dame au 7 Roy de gloire;

converſations & la conduite des bonnes gens, afin que nous priſſions exemple ſur eux, & qu'elles nous fuſſent profitables. Parole ne ſime gueres à œuvre, mais cela étoit ordinaire dans les ſiecles reculés.

1. Nos. 2. Des. 3. Quequé, en quelque maniere. 4. Trouve.
5. Retracer, rapporter, reciter, *retrahere*.
6. Ci-devant, au temps paſſé, *retro*.
7. De.

Devotement & de bon cuer [1]
Chantoit & travailloit en cuer. [2]
Mais ja n'euſt tant traveillié, [3]
Ne tant chanté, ne tant veillié
Jour & nuit apres le convent,
Ne demouraſt aſſez ſouvent
Tout ſeul dedens une Chapelle,
Où une ymage avoit moult belle
De ma Dame ſainte Marie,
Ses oroiſons, ſa Letanie
Et le ſerviſe entierement
La [4] mere au haut Roi, qui ne ment,
Diſoit ſouvent par fin [5] uſage.
Cheïs eſt en un grant malage [6].

1. Cœur, *cor.* 2. Chœur, *chorus.*

3. Quoiqu'il eût beaucoup travaillé, chanté & veillé, cela ne l'empêchoit pas, après que toute la Communauté étoit couchée, qu'il ne veillât encore dans une Chapelle.

4. De la.

5. Le mot *fin* a bien des ſignifications dans nos anciens Auteurs; vrai, veritable, légitime, louable, ſincere.

6. Il tomba dans une grande maladie.

Qui moult le grieve durement ;
N'a pas geü trop longuement, [1]
Quant en la gorge li relieve
Un raancle [2] qui le grieve,
Et raancle ſi durement
Que bien le puis dire briefment,
Parler un ſeul mot, ne puet dire ;
Souvent pleure, ſouvent ſoupire ;
Souvent la mere Dieu reclaime
Que tant a amée & tant aime,
Hydeux eſt & les [3] durement

. . . . . .

Tout le vis [4] a pâlis & taint,
Tant l'a la maladie ataint,
Si grans boces, & ſi grans clous,
Et ſi y a tant playes & trous,

1. Il ne fut pas long-temps alité ; geüs, *jacuit.*

2. Un chancre qui le tourmente & le ronge ſi cruellement, ſi fortement.

3. Hideux, *horridus* ; lès, laid, de *ladere.* Il manque un vers : le ſens y eſt.

4. Vis, viſage.

Que plus put aſſez d'une ſette ; 1
Moult ſe detourt 2 moult ſe degete ,
Et moult ſueffre grant paſſion ,
Se de lui n'a compaſſion
La mere Dieu , mal eſt baillis. 3
Un jour par eſt ſi defaillis ,
C'on dit , l'ame s'en va ſans faille ; 4
Lors n'i a moine qui n'i ſaille , 5
Et qui haſtivement n'i queure , 6
La mere Dieu qui le ſequeure
Prié chaſcun à haute vois ;
L'yaue benoite 7 & la Crois
A li convens toſt aportée ,
L'ame en eſt , font pluſeurs , 8 alée :

1. Qu'il eſt beaucoup plus puant qu'une eſpece de loutre fort puante.

2. Se tourmente, *diſtorquere.*

3. Il eſt en mauvais état.

4. Que l'on dit que l'ame va partir du corps indubitablement.

5. Qui n'y aille.

6. N'y court.

7. Benite.

8. Diſant pluſieurs.

Non eſt encor, li autre dient,
A grant doutance l'enneulient [1]
Car ne ſevent s'eſt mors ou vis, [2]
Tant a enflé & gros le vis, [3]
Qu'il n'en pert ne oeil ne bouche [4]
Moult à envis [5] chaſcun i touche;
Car ou viſage a tant de plaies,
Plaines d'eſtoupes & de naies, [6]
Et tant en ſaut venin & boue
Qui tout ſon lit en ſoille & boue, [7]
Leur nez eſtoupent [8] li pluſeur
De leur manches pour la pueur,
Pour ce qu'il eſt pâles & tains [9]
Cuide chaſcun qu'il ſoit eſtains [10]

1. Enneulier, enoliet, oindre d'huile, donner l'Extreme-Onction.

2. S'il eſt mort ou vivant. 3. Viſage.

4. Paroît qu'on n'y diſtingue pas les yeux & la bouche.

5. C'eſt avec peine, avec répugnance que chacun y touche; envis, *invitus*.

6. Naies, mouſſe, écume.

7. Salit, remplit de boue, de pus.

8. Bouchent. 9. Défait, défiguré. 10. Mort.

Et

Et que l'ame s'en ſoit partie.
Lors commencent la Letanie,
Et l'oſeque, 1 ce m'eſt avis,
Le Chaperon devant le vis, 2
Sachié li ont ſans plus attendre;
Mes cele qu'eſt piteuſe & tendre
Eſt deſus toutes creature
Le ſecourut grant aleüre 3;
La douce mere au Roy de gloire
Qu'il ot en cuer & en memoire,
A lui s'apert blanche & florie
Plus que n'eſt fleur qu'eſt eſpanie,
La rouſée enrouſant de May;
D'or en avant pou m'en eſmay,
Quant la Dame s'en entremet,
Qui de treſtous maus s'entremet
La haute Dame glorieuſe,
L'umble, la douce, la piteuſe,
Moult doucement lez lui 4 s'apuie,
Toutes ſes plaies lui eſſuie,

1. Obſeques, prieres pour les morts.
2. Lui ont tiré ſon capuchon ſur le viſage.
3. Aleüre, pas, train, promptement.
4. A côté, *ad latus.*

D'une toaille [1] assez plus blanche
Que noif [2] negiée sus la branche:
Moult doucement s'en entremet
Sa blanche maiu polie met
Desus son front moult doucement,
Puis li dit piteusement
Coment vous est, biau dous amis?
Haute Dame de Paradis,
Fet cil, qui bien l'a conneue,
J'ai un malage qui m'argue
Et joustise [3], si durement,
Morir m'estuet [4] honteusement,
Se vo douceur ne me regarde.
Biau dous amis, or n'aiés garde, [5]
Fet ma Dame sainte Marie,
Porce que de cuer m'as servie,
Souffrir ne puis plus que languisses
Ne que honteusement fenisses [6]

1. Serviette. 2. Neige, *givre.*
3. Tourmente, accable.
4. Me convient.
5. Ne vous embarrassez point.
6. Meures.

Par tant verras combien je t'aim : 1
Arant de ſon ſavoureus ſain 2
Trait ſa mamelle ſavoureuſe,
La douce Dame, la piteuſe,
Si li boute dedens la bouche,
Et puis moult doucement li touche
Par ſa douleur, & par ſes plaies :
D'or en avant doutance n'aies
Qu'à la gloire de Paradis,
Fet-ele à lui, biau dous amis,
Tes eſperites 3 partira,
Quant de ton cors departira,
A tant de lui s'en departit
La douce mere Jheſu Criſt :
Enſevelir ja le voloient
Et metre en biere, quant le voient
Remuer & eſtendiller, 4
Moult ſe prennent à merveiller. 5

1. T'aime, rime conſonnante & forgée.
2. Sein, *ſinus*.
3. Ton eſprit.
4. S'allonger.
5. Commencent beaucoup à s'étonner.

En piés saut sus, quant il s'esveille,
Souvent se seigne & se merveille [1]
De notre Dame qu'a perdue
Dites, fet-il, gent esperdue, [2]
Mal doctrinée & mal apriſe.
La mere au Roy qui tout juſtiſe [3]
Noſtre Dame ſainte Marie,
Or [4] endroit eſt de ci partie,
Gent maudite, mal enſeignée
Vraiement vous l'en avez cachiée
Vilenie trop grant feiſtes
Quant apuiée la veïſtes
Lez moi deſus ce povre lit,
Quant un ſiege par grant delit
Moult tres toſt ne li aportaſtes.
Pour ce que ne li aportaſtes,
S'en eſt ele ſi toſt partie.
He, las dolens ja en ma vie

1. Souvent fait le ſigne de la croix par admiration.
2. Inſenſée.
3. Qui tout gouverne.
4. En cet inſtant.

Ne verrai mais ſi bele choſe,
Fleur d'eſglantier, [1] ne fleur de roſe,
N'eſt pas ſi bele, ne ſi gente,
Si vermeille, ne ſi rouvente, [3]
Ne ſi clere come eſt ſa face.
He las dolent, ne ſai que face,
Quant je ſi toſt l'ai adirée, [4]
S'un pou euſſe remirée [5]
Sa clere face, & ſes clers yeux,
A tousjours mes m'en fuſt il mieux;
Las, tant eſt plaine de biauté,
Que ſi n'avoit autre clarté
En Paradis qu'en ſon cler vis,
S'eſt-il trop clers, ce m'eſt avis,

1. Monet & autres Auteurs prétendent que c'eſt le roſier ſauvage; mais c'eſt l'*Acanthus*, des Latins, plante odoriférante d'Egypte, d'autant même qu'il s'eſt écrit Aclanthier.

2. Jolie, agréable.

3. Rouge, *rubeſcens*. Les anciens Poëtes n'évitoient point les pléonaſmes: vermeil & rouge ſignifient la même choſe.

4. Perdue de vue.

5. Admirée, conſidérée.

De biauté nulle n'apareille,
Se ne fu mie grant merveille
Se Deux ſa mere endaigna fere.
Tous li convens de ceſte affere
Eſbahi ſont moult durement,
Tuit li pluſeur iſnellement
Vers le monſtier s'en ſont fouis:
Cil eſtoit or mors, or eſt vis,
Or l'ont reſſuſcité, Deable,
Li plus digne, li plus reſnable [1]
Sont entour lui tuit demouré,
Moult ont gemi, moult ont plouré
Ainçois que raconté leur ait,
Coment de ſon ſavoureux lait
La mere Dieu l'avoit gari.
De ce ne fuſſent eſbahi;
Mes ce lor fiſt croire par force,
Que le mal, & toute l'eſcorce [2]
Virent cheüe du viſage.
Onques mes nul de tel malage [3]

1. Raiſonnable.
2. Virent tomber du viſage les écailles de la lepre.
3. Maladie.

Si nettement ne fu garis,
Il meiſmes fu eſbahis
De ce qu'ainſi gari ſe voit
Du grief malage qu'il avoit.
Ce diſt chaſcun, ce li eſt vis [1]
Qu'il a aſſez plus blanc le vis,
Plus biau, plus net & plus plaiſant
Qu'onques n'avoit eu devant.
Moult hautement ſonner [2] en firent
Et grant loenge au Dieu rendirent
Au Roy du Ciel & à ſa mere.
Moult en amerent tuit li frere
Noſtre Dame ſainte Marie,
Et aſſez miex en fu ſervie
De ceux qui ce miracle virent,
Et qui apres conter l'oïrent.
Et li moines qui fu garis,
Ne fu ne fox ne eſbahis
Ains la ſervi ſi finement,
Que s'ame à ſon definement,

1. Il lui ſemble ; & au Vers ſuivant, vis ſignifie viſage.

2. Sonner les cloches.

Ot la grant joie qui ne fine.
Ha mere Dieu, tant par es fine,
Com i es douce, com i es piteuſe,
Haute pucele glorieuſe,
Haute mere au Roy de gloire
De ceus qui t'ont en lor memoire
Com i es toujours memoriaus.
Haute Roine emperiaus,
Pucele pure & debonaire,
Com i eſt cuivers & de ma laire, 1
Com eſt de pute eſtraction,
Qui grant conſideration
Ne met à remirer tes œuvres,
Si ſoutilement, & ſi bien œuvres,
Que de viez œuvres fés nouvelles.
Dame, tes mains par ſont ſi belles,
Si ſavoureuſes, ſi polies,
Qu'il n'eſt enfers 2 ce le menies, 3
Tant paoureus, ne plains de plaies,
Tout maintenant, ſe ne le laies, 4

1. Cuivert, méchant & de bas état.
2. Enfers, infirme, malade.
3. Manies, touche. 4. Si tu ne l'abandonne.

Dame

Dame tu a ſi polis dois,
Si blans, ſi blans, & ſi adrois,
Que ber fu nez i cui tu entouches,
Tu fes nues 2 nez & nueves bouches,
Nouviaus yeux, nouvelles oreilles,
Dame tu fait tant de merveilles,
Tout le mont fes esmerveillier;
En Salerne, n'à Monpellier
N'a ſi bone ſiſicienne,
Tant ſoit boſe medecienne,
Tous ceus ſanes 4 cui tu atouches;
Se j'avoie cent mille bouches,
Et cinq cens ans à vivre avoies,
Raconter mie ne porroies,
Les gratis merveilles que tu fais;
Tu affaites 5 tous les deffais,

1. Fut né heureux.
2. Neuf, *novus*.
3. Médecine, *Medica*.
4. Rens ſain; il vaut mieux que guérir qui vient de *curare*, avoir ſoin.
5. Rétablis.

Tu fais toutes les belles œuvres ;
Meſſias [1] garis, & liepreus cuevres [2]
Quanque tu fais, fais à delivre,
Meſiaus eſtains, [3] à mors fais revivre ;
Contrés relieves, [3] à redreſces.
Toutes tes loenges [4] ſont belles
A toi loer, Pucelle monde [5]
Haute Dame par tout le monde
Fés tant de merveillans merveilles,
Que tous les ſages eſmerveilles ;
A toi ſervit & jour & nuit,
Pour Dieu, Seigneur, ſervons la nuit,
Et tempre [6] & tart davotement,
Nous ne ſavons com longuement ;
Trop eſt l'atente perilleuſe,
Car mors eſt ſi effectueuſe,

1. Autre pléonaſme ; meſias, meſel, ſignifient lepreux.
2. Tu éteins la lepre.
3. Courbé, boiteux.
4. Il y a ainſi dans le manuſcrit, mais il faut lire œuvres. 5. Pure. 6. Tôt.

Et ſi haſtive, qu'ele ſone
Aſſez ſouvent Complie & None,
La mors n'eſt mie drois reloge. 1
Pour ce conſeil, pour ce vous jo-je 2
Que nous nous haſtons de bien faire,
Tant ſomes tuit de povre afaire,
Que nous n'avons point de demain
En cans com on tourne ſa main
Eſt uns fors homs mors & malades,
Nus n'eſt ſi fors, nus n'eſt ſi rades,
Que mors ne l'ait noſt acoiſé, 3
Nus n'y le cuer tant envoiſé, 4
S'a la 5 mort veut penſer à droit
Triſte & dolant nel eſt lors droit. 6
Qui à la mort penſe ſouvent,
Pou puet priſier force & jouvent, 7

1. Horloge.
2. Pour ce vous excite, engage.
3. Rendu tranquille, ſans force.
4. Joyeux.
5. Si à la mort.
6. Qui ne ſoit triſte à l'inſtant.
7. Jeuneſſe.

Qui le ſiecle aime trop & croit,
Couſtant eſcot ſus ſame acroit. 1
Qui trop le croit, ja n'en jourra, 2
Qui touſjours penſe qu'il mourra,
Jeroiſme diſt en l'eſcripture,
Toſt deſpit toute creature,
Bien devons tuit douter la mort,
En traiſon les pluſeurs mort,
De ſa morſure nus neſchape,
Tel ſent tailler nouvelle chape, 4
Cui convient un viez ſuaire.
La mort en ſon viez breviaire,
Tous nous fera chanter vegilles.
Veillez, veillez, fet l'Evangilles, 5
Vous ne ſçavez le jour ne l'eure,
Que la mort vient qui tout deveure, 6

1. Met ſur ſon ame un écot bien coûteux ; bien cher.
2. Jouira. S. Jerôme.
4. Tel ſe fait faire un nouvel habit, qui a beſoin d'un ſuaire.
5. *Vigilate, quia neſcitis diem neque horam.*
6. Dévore.

Dormons, dormons Dex le nous treuve, [1]
S'en la fin du dormant [2] nous treuve,
Mors ſons en cors, mors ſons en ame,
Trop dors li hons, trop dors la fame,
Qui à mortel pechié s'ahurte,
Tant que la mort vient qui le hurte,
Tant que mort vient qui ociſt l'ame
Se bien ſervomes noſtre Dame
A veillier ſi nous apenra,
La mort mordant ne nous panra,
Riche apreſure [3] & bone aprent
Cil qui à lüi ſervir ſe prent;
Car tant eſt franche & bien apriſe;
Car ceus qui à amer l'ont priſe;
En pou de tens tel apreſure
Qu'il heent toute mespreſure: [4]

1. Nous prie, nous invite.
2. Sommeil.
3. Enſeignement.
4. Faute.

L'anemi guille & ſorprent,
Et cis qui ce meſtier aprent,
Saint Eſpirs nos pechiez pardongne;
Et la ſeue amour ſi nous dongne.

1. Seüe, ſeuue.

*Explicit.*

# VOCABULAIRE.

## A.

*Achoiſon*, occaſion ſujet, voyez combien il eſt different de ſa ſource, *occaſio*. Il ſignifie auſſi dans pluſieurs manuſcrits accuſation, come

*Achoiſoner*, ſignifie accuſer, conteſter la propriété d'un bien, citer en juſtice.

*Aconter*, raconter, narrer. verbe compoſé, de notre verbe François conter, narrer, & qui ſurement a la même origine que celui de compter, *computare*.

*A eſploit*, à propos.

*Afeibloier*, diminuer, affoiblir, *ad flexibilem ſtatum venire*, feble come je l'ai déja dit, vient de *flexibilis*, un mal qui s'affoiblit, diminue, ce mot eſt employé en ce ſens dans ce petit Ouvrage.

*Afferer*, convenir du verbe *afferre*. Il affert, il convient, d'où notre mot *affaire*.

*Affoler*, bleſſer, ravager, faire perdre l'eſprit, détruire, perdre.

*Age*, eau, *aqua*, d'où notre expreſſion je ſuis tout en age, & non pas ; je ſuis en nage, comme quelques-uns l'ont écrit.

*Aie*, aide, *adjutorium*, d'où notre exclamation lorſque quelqu'un nous fait mal, aie, aie, nous demandons aide & ſecours.

*Aige*, eau, *aqua*.

*Ainçois*, mais, avant, plutôt, au contraire

*Ains*, a la même signification, d'où le mot aîné, *antè natus.*

*Ajornant*, le point du jour.

*Ajorner*, commencer à faire jour.

*Aiſt*, subjonctif du verbe aider, *adjuvet.*

*Aive*, eau, *aqua*, riviere, ce mot riviere anciennement étoit fort peu en uſage pour exprimer un fleuve. On diſoit l'aige, l'aivé de Seine, de Loire, fleuve de Seine, & de Loire, en Latin même dans les titres, *Aquâ Ligeris*, *Aqua Sequana.*

*Aloſe*, un homme qui a grande réputation, qui s'eſt acquis des louanges par ſon mérite.

On a le verbe *Aloer* pour ſignifier donner des louanges.

*Amaladir*, tomber malade. Mot formé de *malum.*

*Ambedeux*, tous les deux, *ambo.*

*Ambler*, *Anbler*, voler, enlever, s'ambler, ſe ſoustraire, ſe tirer de la preſſe, d'une compagnie.

*Amender*, profiter, ſe rétablir en bonne ſanté, augmenter, réparer, ameliorer, *emendare.*

*Amont* en haut, *ad montem*, aller à mont, monter.

*Amonter*, parvenir, augmenter, avancer, élever; cela ne vous amonte à rien, cela ne vous ſert à rien.

*Andels*, *Andoi*, *Andui*, tous deux enſemble, *ambo.*

*Anel*, aneau, *annulus*, aneler id.

*Angles*, Anges, *Angeli.*

*Angoiſſe*, chagrin, affliction, oppreſſion, tribulation, *Angustia.* Ce mot ne peut ſe ſuppléer dans notre Langue, non que plus l'adverbe.

*Angoiſſement*,

*Angoiſſeuſement*, avec oppreſſion, chagrin.

*Angoiſſer*, preſſer vivement, perſécuter.

*Aorer*, *Aourer*, prier & adorer, *orare*, *adorare*.

*Apeleor*, demandeur, accuſateur, plaignant, *Appellator*.

*Appareillier*, préparer, diſpoſer, *parare*, dont on a fait ce compoſé.

*Araiſner*, *Areſnér*, *Areſnier*, porter la parole à quelqu'un, lui parler, l'inſtruire. Compoſé du verbe *ratiocinari*.

*Areſter*, accuſer, croire quelqu'un coupable, du verbe *reri*. Voyez Reſter.

*Arouter*, conduire, acompagner, ſe mettre en chemin, du mot route fait de *ruptum*, participe du verbe *rumpere*,

*Ator*, *Atour*, équipage, train, ornemens, parures.

*Atorner*, *Atourner*, parer, arranger, orner, *Adornare*.

*A val*, en bas, *ad vallem*.

*Avaler*, deſcendre. Pourquoi n'avons nous plus ce mot, & pourquoi avons nous plutôt celui de monter? L'un vient de *vallis*, l'autre de *mons*. Je dirai de même du mot aſcendre que nous avions anciennement, qui valoit bien deſcendre, d'autant plus que par une bigearerie étrange, nous faiſons ſoner haut le mot *Aſcendant*.

*Audaarain*, *Audaerein*, au dernier, à la fin, en fin.

*Avenant*, agréable, affable, du verbe *advenire*.

*Averas*, auras, *habebis*.

*Avereté*, avarice.

*Avers*, avare, *avarus.*

*Aviſer*, apercevoir.

*Aumaſor.* Voyez la pag. 154.

*Aün*, être à un, d'intelligence, être reuni, de même avis & ſentiment.

*Aüner*, reunir, *adunare.*

*Auques*, alors, en ce moment, aucuns, quelqu'uns.

*Autel*, *Autex*, tel, pareil, ſemblable. Ils ſont auſſi adverbes, pareillement, ſemblablement.

*Autre-tel*, même ſignification, ſoit adjectif, ſoit adverbe.

*Ax*, eux.

B.

*Bachelet*, Bichelier, un jeune home, un home qui n'a point d'état, quel qu'il ſoit, & qui y aſpire de *Bacca.*

*Baillie*, ſoin, adminiſtration, gouvernement, tutelle, curatelle.

*Bareter*, tromper.

*Beax*, beau.

*Bedeax*, Bedel, archer, crieur public.

*Beveor*, buveur.

*Boban*, pompe, faſte; *pompa.*

*Bois die*, fineſſe, ruſe. Voyez voiſdie.

*Bouter*, mettre, pouſſer, du verbe, *pulſare.*

*Briçon*, ſot, mechant, mauvais ſujet, mauvais garnement.

C.

*Caiens*, ceans, *hic intus.*

*Ceſtui*, celui-là, celui-ci.

*Chair*, tomber, *cadere.*

*Chaitis*, *Chetis*, malheureux infortuné, *captivus.*

*Chalanger*, disputer, calomnier; *Calumniari.*

*Chalt*, il ne me chalt, il ne m'importe; de *calere.*

*Chamberlan*, Chambrier, Camerier, valet de chambre. *Camerarius.*

*Chapel*, chapeau, *caput.*

*Charme*, sortilege, *carmen.*

*Charer*, tomber, *cadere.*

*Chartre*, prison, *carcer.*

*Chastoier*, correction, avis, instruction, corriger, instruire, *castigare.*

*Chaut*, il me chaut, il m'importe. Voyez Chalt.

*Chevax*, chevaux, *caballi.*

*Chief*, *Chiez*, bouts, extrémités, chef.

*Chiere*, visage, mine, reception.

*Cimentire*, cimetiere.

*Cointe*, prudent, sage, avisé, rusé, agreable, doux, poli.

*Cointement*, a ces significations adverbialement.

*Cointie*, *Cointix*, id.

*Comand*, *Comant*, comande; comandement.

*Comander*, doner en garde.

*Comandise*, depôt.

*Communalment*, universelement, publiquement, ensemble, avec.

*Comparer*, être puni, ou recompensé, paier.

*Compains*, compagnon, *compagine.*

*Conchier*, tromper, surprendre.

*Confermer*, assurer, *confirmare.*

*Conoitre*, avouer, declarer, reveler, convenir d'une chose.

*Conqueſter*, gagner, acquerir, du verbe *acquirere*, *acquiſitum.*

*Conroi*, proviſion, ſoin.

*Conſelt*, conſeille, aide, *adjuvet.*

*Conſulat*, au ſubjonctif.

*Conſeiller*, aider.

*Contre mont*, en haut, *contrà montem.*

*Contreval*, en bas, *contra vallem.*

*Corage*, *Cordige*, reſolurion, envie, deſſein, volonté, penſée, eſprit. S. Bernard a dit bernil cõrage, pour *virilis animus.*

*Cornées*, les coins de quelque choſe que ce ſoit.

*Corpe*, faute, colpe, coulpe, *culpa.*

*Coſter*, couter, *conſtare.*

*Covine*, état, ſituation, projets, préparatifs, diſpoſitions.

*Creantier*, promettre, s'engager.

*Cremer*, *Crembir.* *Criembre.* *Crlemer.* craindre, *tremere.*

*Cremor*, *Crimor*, crainte, *tremor.*

*Cuider*, penſer s'imaginer, préſumer, de *quidam.* Voyez Quider.

## D.

*Dame-Dé*, *Dame-Dieu*, *Dame-Diex*, Seigneur Dieu, *Dominus Deus.*

*Damoiſel*, jeune gentilhome, *Domicellus*, Damoiſelle, *Domicella.*

*Dangier*, obſtacle, difficulté, empêchement.

*Dé*, Dieu.

*De*, pour que, il eſt plus beau de toi, plus beau que toi.

*De chief en chief*, d'un bout à l'autre, du comencement à la fin.

*Deduire*, ſe deduire, s'amuſer, ſe diſtraire du travail, du chagrin, ſe rejouir, *deducere.*

*Deduit*, plaiſir, amuſement, récréation.

*Deduiſtrent*, ſe recréerent, ſe diſtrairent, *deduxerunt.*

*Defermer*, ouvrir.

*Defaire*, *Defere*, tuer, punir de mort. Livrer à deſtruire, livrer à la mort.

*De-ſi*, certainement, par ma foi.

*Deſiner*, finir, terminer, mourir.

*De fors*, dehors, *foras.*

*Degaſter*, ravager, detruire, *devaſtare.*

*Degeter*, rejetter, renverſer.

*Dèguerpir*, abandoner, laiſſer, quiter, ſéparer, *diſcerpere.*

*Dehait*, *Dehet*, peine, chagrin, abatement, inquietude, incommodité.

*Dejoſte*, auprès, à côté, *juxta.*

*Delit*, crime, *delictum.*

*Deit*, plaiſir, *delectamentum.*

*Deliter*, ſe plaire, ſe rejouir, *delectari.*

*Dementer*, ſe chagriner, ſe plaindre, lamenter.

*Departir*, ſéparer, doner, diſtribuer.

*Derrain*, dernier.

*Deſachier*, tirer, agiter, tirer en agitant.

*Deſcombrer*, débarraſſer.

*Deſervir*, meriter, gagner, obtenir.

*Deshireter*, desheriter, priver quelqu'un de ſon bien, le banir, le rejetter.

*Desjogler*, faire ceſſer quelqu'un de railler, lui en ôter l'envie, le ſujet.

*Deſirier*, ſubſtantif *deſir.*

*Desirrox*, desireux, nous n'avons plus ce mot, il faut periphraser.

*Desloier*, desliер.

*Despendre*, emploier, depenser, dissiper, *dispendere.*

*Despiter*, faire peu de cas, de *despectum*, participe de *despicere.*

*Desquant*, depuis quand.

*Desrier*, derriere, de *retro.*

*Desriver*, sortir des bornes, des rives, deborder, de *rivus.*

*Desseurer*, séparer, délier, *separare.*

*Desver*, être fol, extravagant, sortir du bon sens, *deviare.*

*Desverie*, folie, extravagance.

*Detort*, (être) tourmenté, pressé, persecuté, violenté.

*Devier*, sortir de la voie, être égaré, *deviare.*

*Devier*, mourir. *de vita egredi.*

*Digner*, disner, repas meridien, ainsi nomé d'une priere que l'on faisoit avant, commençant par ces mots, *Dignare Domine.*

*Dieu*, Dame, espéce d'exclamation.

*Doere*, douaire, avantage fait par le mari à la femme, par le contract de mariage.

*Dei*, deux, *duo*, doigt, *digitus.*

*Delz*, doux, *dulcis.*

*Dous*, d'où, *unde.*

*Douter*, craindre, être incredule.

*Doute*, crainte.

*Douteux*, craintif, & à craindre.

*Dras*, habits.

*Dru*, amant, galand.

*Druërie*, galanterie, amour.

*Dueil*, chagrin, triſteſſe.
*Dueiller*, ſe chagriner, être triſte, *dolere.*
*Dui*, deux, *duo.*
*Durement*, fortement, conſidérablement.
*Du-tot*, *du-tout*, entierement.

E.

*Effraer*, effrayer, d'*infringere*, *frangere*, *Effreement*, avec effroi.
*El*, dedans, au contraire, autre choſe, autrement, auſſi.
*Els*, yeux, *oculi.*
*Embattre*, fourrer, précipiter, jetter avec violence.
*Embler*, voler, enlever.
*Empirier*, devenir mechant, être en mauvais état.
*Emprés*, après, *poſt*, auprès, *prope.*
*Einçois*, *Ençois*, *Einſois*, mais, au contraire, avant, plutôt.
*Enchapé*, vêtu d'une chape.
*Encliner*, ſaluer, en ſe baiſſant, *inclinare.*
*Encombrer*, embarraſſer.
*Encombrier*, embarras.
*Encombrement*, embarras.
*Eneuſer*, accuſer.
*Enfermeté*, infirmité.
*Enfermerie*, infirmerie.
*Enfors*, infirme.
*Enfès*, enfant.
*Enfoïr*, s'enfuir, prendre la fuite, *effugere.*
*Enfoïr*, cacher, *infodere.*
*Engig*, *Engin*, *Engien*, *ingenium*, ſe diſoit toujours en mauvaiſe part, pour ruſe, tromperie.

*Engener*, *Engignier*, tromper.

*Engigneiſon*, tromperie.

*Engoiſſer*, preſſer vivement, tourmenter.

*Enhalt*, (parler) à voix haute.

*Enmaladir*, tomber malade.

*Ennorer*, honorer.

*Enpros*, voyez Emprés.

*En recoi*, en cachette, en ſecret, à part, particulierement.

*Enſement*, auſſi, pareillement.

*Entente*, attention, application, intention, volonté, affection.

*Entor*, environ, autour, proche.

*Entrax*, entre eux.

*Entretant*, cependant, pendant ce temps-là, dans ces entrefaites.

*Envanir*, évanouir, diſparoître, devenir à rien.

*Erangier*, eſtropié.

*Errant*, à l'inſtant, promptement, à grands pas.

*Errament*, de même, Erraument.

*Errer*, marcher, agir.

*Ere*, *Erent*, *Ert*, il étoit, ils étoient, il ſera, ils ſeront.

*Eſbahir*, s'étoner.

*Eſbanoi*, *Eſbanoiement*, plaiſir, diſſipation, rejouiſſance.

*Eſbanoier*, ſe rejouir, ſe diſſiper.

*Eſbatement*, come eſbanoi.

*Eſbatre*, come eſbanoier.

*Eſchamel*, eſcabelle, ſiege.

*Eſconcer*, ſe cacher, enfoncer.

*Eſcordément*, du fond du cœur.

*Eſglantier* roſier.

*Eſperdre*, étoner, déconcerter.

*Eſperdu*,

*Eſperdu*, étoné, déconcerté.
*Eſprendre*, enflammer, embrazer.
*Eſpris*, enflammé, embrazé.
*Eſprouver*, ſubſtantif, épreuve, expérience.
*Eſprouvement*, id.
*Eſgaré*, hors de lui-même, *ex via.*
*Eſſilhier*, ravager, bleſſer, banir.
*Eſtivos*, voici.
*Eſter*, ſubſiſter, être, *ſtare.*
*Eſtoier*, ſerrer, garder, cacher.
*Eſtordiſons*, étourdiſſemens.
*Eſtraindre*, ſerrer, preſſer, *ſtringere.*
*Eſtrangement*, extraordinairement.
*Eſtris*, diſpute, altercation, combat, querelle.
*Eſtrumpt*, inſtruction.
*Eſtuide*, étude, application.
*Eſtut*, il convint.
*Eſtut*, il ſubſiſta, *ſtetit.*
*Eve*, eau, riviere. Voyez *Aive.*

F.

*Fableor*, *Fablieres*, *Fablieres*, qui recite des contes, narrateur.
*Fains*, feint, diſſimulé.
*Faintement*, avec diſſimulation.
*Faire que ſage*, agir prudemment.
*Faintement*, adroitement, avec prudence.
*Falir*, manquer, *fallere.*
*Falt*, il manque, *fallit.*
*Fax*, faux, fol.
*Felonie*, cruauté, trahiſon.
*Fi*, foi, *fides.*
*Finer*, ceſſer, mourir.

*Fiſicien*, médecin, conſultans.

*Foloier*, ſe conduire mal, libertiner.

*Forches*, fourches patibulaires.

*Forces*, *Forches*, grands ciſeaux de Tailleurs, de Jardiniers, Tondeurs de drap & de moutons.

*Forment*, froment, & l'adverbe forrement, grandement.

*Fors*, fort, *fortis*.

*Fors*, dehors, *foràs*.

*Forschacier*, bannir.

*Forvoier*, s'égarer, agir mal, *foras ex via*.

*Froncher*, fermer les yeux, ronfler en dormant.

*Fuer*, dehors, *foràs*.

*Fuet*, occaſion, prix; à nul fuer, en aucune occaſion, pour quelque prix que ce ſoit.

*Fuiſiciens*, médecins.

*Fuet*, du verbe fuer, *fodere*, fouiller, cacher.

G.

*GAbs*, *Gas*, *Gabois*, raillerie.

*Gaber*, railler.

*Gaitier*, veiller. Il eſt auſſi ſubſtantif, veille.

*Gaolier*, geolier, garde des priſons, de *cavea*, *caveoſus*.

*Garir*, preſerver, ſoigner, guerir, garantir.

*Garyas*, gueriras, garantiras.

*Garnir*, inſtruire, enſeigner, à prendre garde; être garni, être inſtruit, prendre garde.

*Gaſtere*, diſſipateur, *vaſtator*.

*Gehir*, avouer, confeſſer, declarer.

*Geline*, poulle, *gallina*.

*Gent*, gens, *gentes*, peuples, nations.

*Gent*, joli, agréable.

*Gentement*, agréablement.

*Gerper*, abandoner, laiſſer, quitter, renoncer.

*Geſir*, coucher.

*Giter*, jetter, précipiter.

*Gorpis*, goupil, goupis, verpil, vourpil, vourpis, Renard, *vulpes.*

*Graindre*, *Greindre*, plus grand.

*Granter*, promettre, creancer.

*Graveles*, ſable de la mer & de riviere.

*Gualine*, geline, poulle.

*Guerdoner*, récompenſer.

*Guerpir*, voyez *Gerper.*

H.

*HAitié* gai, joieux, *hilaris.*

*Hergneux* malade de hernie, de deſcente de boyaux; différent d'argneux, querelleur.

*Hucher*, *Huer*, crier, appeller, *vocare.*

*Hus*, cri.

*Hus*, porte, *oſtium.*

J.

*JA*, déja, jadis, autrefois, jamais, pas.

*Jagonce.* On ne trouve ce mot que dans le ſupplément au Dictionnaire de Trevoux, où il eſt dit ſimplement, que c'eſt une eſpece de pierre précieuſe. Guillaume Oſmont dans ſon Lapidaire, c'eſt-à-dire dans ſon Traité ſur toutes les pierres précieuſes, écrit dans le 13. ſiecle, manuſcrit de l'Egliſe de Paris, cote M. N°. 18. *in-folio*, à la Bibliotheque Royale ſous le même N°, nous apprend que c'eſt une eſ-

pece de grenat, & en explique toutes les propriétés. Il dit :

De jagonce grenas de ſarde,
Avons pris en la Bible garde ;
Des douze pierres eſt leüs [1]
De Dieu eſt premiers eſleüs.
Voir en dirons ſans contredit,
Si com l'auctoritez lou dit,
A cui cis romans s'appareille, [2]
Saingle, [3] coulor gentil merveille.

*Ice*, cela.
*Illec*, *Iluec*, iluecques, là, *illuc.*
*Joiax*, *Joiaus*, *Joiex*, joieux, *gaudens*
*Joiſe*, jugement.
*Joſtiſe*, Juſtice, & Juges.
*Jouvenceax*, jouvencel, jeune home.
*Jouvente*, jeuneſſe, *Juventus.*
*Iſnel*, prompt, actif,
*Iſnelement*, promptement.

1. Lu, *legitur.*

2. Il dit que ſon Ouvrage eſt conforme à l'Ecriture ſainte d'où il a tiré ce qu'il dit du jagonce.

3. *Saing'e*, ſimple, *ſingula.* Il dit par là que ſa couleur eſt d'un rouge non foncé. L'Auteur ajoûte que ceux qui portent cette pierre ſont préſervés de tous accidens, & ſont bien reçus par-tout.

*Iſſi*, ainſi.

*Iſſir*, ſortir, *exire*, *Iſt*, ſort, *exit.*

*Itel*, tel, ſemblable, & adverbe tellement, ſemblablement.

*Ivernage*, hiver, bled qui reſte en terre tout l'hiver.

*Juiſe*, jugemen.

## L.

*LAiens*, *Leens*, là dedans, *illic intus.*

*Larmer*, pleurer, *lachrimari.*

*La ſus*, la haut, *illic ſur ſum.*

*Lealment*, fidelement, ſelon la Loi.

*Lé*, large, côté, *latus.*

*Lées*, larges, *lata.*

*Lecheor*, *Lechere*, *Lechiere*. paraſite, gourmand, friant, libertin, qui aime les femmes.

*Ledenger*, ledanger, gronder, injurier, inſulter.

*Ledure*, injure,

*Leens*, voyez Laiens.

*Legier*, facile.

*Legierement*, facilement.

*L'en*, on.

*Lerre*, larron, *latro.*

*Lermer*, pleurer.

*Leu*, lieu, *locus*, loup, *lupus.*

*Leü*, on a leü, *lectum eſt.*

*Lice*, femelle de quelqu'animal que ce ſoit, ici une chienne.

*Lié*, joieux, *latus.*

*Liement*, joieuſement.

*Liépard*, Leopard.

*Lierres*, Larron.

*Liſſe*, petite chienne, d'où le nom de Liſſe donné à des petites chiennes.

*Loer*, approuver, vanter, préconiſer.

*Loial*, *loiax*, fidele, ſelon la Loi.

*Loialement*, fidelement.

*Loiauté*, fidelité.

*Loier*, lier, récompenſe.

*Loſenge*, careſſes, flateries.

*Loſenger*, careſſer, flater.

*Lues*, à l'inſtant, *ſtatim.*

## M.

*Mainer*, mener, *minare.*

*Mains*, moins, *minus.*

*Mainſné*, puiſné, *minus natus.*

*Mains*, demeure, *manet.*

*Maiſtrie*, Seigneurie, comandement, ſupériorité, habileté.

*Mal male*, mauvais, mauvaiſe, *malus.*

*Malage*, maladie.

*Mal artouſe*, de mauvais caractere, ruſte, fourbe, trompeuſe.

*Mal art*, ruſe, fourberie, tromperie.

*Mal bailli*, mal traité, en mauvais état, mal gouverné.

*Mal enarte*, voyez *mal artouſe.*

*Maltalent*, dépit, mauvaiſe volonté.

*Mambrer*, *Membrer*, ſe reſſouvenir.

*Manans*, *Manant*, ſignifie bien, habitant. *manens*, mais dans cet Ouvrage, ce mot ſignifie, puiſſamment riche, qui regorge de biens, *manans*, de *manere.*

*Manantiſe*, richeſſes.

*Mander*, envoyer, *mandare.*

*Manet*, mener, *minare.*

*Manoir*, demeurer, & demeure.

*Mant*, mande, *mandat*, & mandement, *mandatum.*

*Mar*, grand, & mal.

*Marrement*, affliction, triſteſſe.

*Meins*, moins, demeure, *minus* & *manet.*

*Membrer*, ſe reſſouvenir.

*Menoir*, demeurer, demeure.

*Menoit*, *manebat*, demeuroit.

*Menans*, menant & menandiſe, voyez *Manans.*

*Mercier*, remercier.

*Mes*, mon, *mes*, mal.

*Meſchin*, jeune garçon.

*Meſchine*, jeune fille.

*Meſcroire*, ſe deffier, ſoupçonner.

*Meſtier*, beſoin, néceſſaire, ſervice; le meſtier Dieu, ſervice de Dieu.

*Mie*, pas, point.

*Miez*, mieux & miel.

*Moie*, ma mienne, tas, monceau.

*Moillier*, femme, *mulier.*

*Moniage*, monachal.

*Monongle*, eſtropié des doigts.

*Moſtier*, *Monſtier*, Egliſe.

*Moſtrer*, montrer.

*Moult*, *multum*, beaucoup.

*Mucer*, cacher, *amicire.*

*Muer*, changer, *mutare.*

*Muet*, de mouvoir, *movet.*

*Murdrir*, tuer.

*Muſart*, fol, étourdi, de mauvaiſe vie.

N.

*Neil*, non.
*Neporquant*, cependant, malgré cela.
*Nequedent*, néanmoins.
*Nés*, navires, ne les.
*Netant*, *Nequant*, en aucune façon.
*Niant*, *Nient*, néant, nullement, non.
*Noer*, nager, *natare*, nouer, *nodare*.
*Noient*, néant.
*Noise*, ne signifie pas seulement querelle, diſpute, mais quelque bruit que ce ſoit, des cloches, des inſtrumens &c.
*Nonain*, Religieuſe, *Monialis*.
*Noncer*, faire ſçavoir, *nuntiare*.
*Nului*, perſone, nul.

O.

O avec.
*Ocire*, tuer, *occidere*.
*Oent*, *audiunt*, oient.
*Oes*, avantage, profit, à oes, à ſouhait, *ad votum*.
*Oes*, oye, *anſer*.
*Oïl*, oui.
*Oil*, œil, *oculus*.
*Oiſeaux*, oiſeaux.
*Om*, *On*, *Ons*, homme.
*Onorer*, honorer.
*Onques*, jamais, *unquam*.
*Orine*, origine, urine.
*Oroiſon*, priere, pelerinage.
*Ors*, ſale, *horridus*.
*Ort*, ſale.

*Oſtraige*,

*Oſtraige*, outrage, *ultra agere.*
*Ot*, eut, entendit.
*Ovec*, avec.
*Ouraigne*, lire *Ovraigne*, ouvrage, *opus.*
*Ouraigne* Dieu, *opera Dei.*

P,

*PAnre*, prendre, *apprehendere.*
*Paor*, peur, crainte, *pavor.*
*Par* eſt le *très* des Latins, pour exprimer le ſuperlatif.
*Pardurable*, éternel.
*Parler* ſoef, parler bas.
*Parmi*, moienant, au milieu, à travers, par le moien.
*Paroler*, parler; *parabola.*
*Partant*, pour cela, par cette raiſon.
*Pel*, peau, *pellis.*
*Peneance*, pénitence.
*Penet*, un petit pain, un gâteau.
*Penſe*, penſée.
*Pere*, Pierre, *Petrus.*
*Petit*, *Petitet*, un peu.
*Pieça*, piece, a, il y a longtemps.
*Piment*, vin rouge.
*Pis*, poitrine, *pectus.*
*Plenté*, abondance.
*Pluſors*, pluſieurs.
*Porchacier*, *Pourchaſſier*, s'intriguer, pourſuivre, chercher.
*Porpens*, *Pourpens*, reflexion, prémédita-tion, projets.
*Porpenſer*, préméditer, reflechir, projetter.
*Pot*, pût, peut, *poteſt*, *potuit.*
*Pouerte*, pauvreté.

*Pourpris*, enceinte, dépendances, clos.
*Pox*, poux artere, *pulſus.*
*Prametre*, promettre.
*Preudons*, home âgé, qui a de l'expérience, bone conduite, pere de famille, maître d'une maiſon, conducteur.
*Primes*, d'abord, en premier lieu.
*Privé*, ami particulier.
*Privément*, en ſecret, en particulier.
*Proceſſion*, affluence de monde.
*Proier*, priſer.
*Pute*, vilaine, infame.

Q.

*QVanque*, tout ce que.
*Querir*, il vaut mille fois mieux que chercher.
*Quider*, s'imaginer, préſumer.
*Quitte*, libre, *quietus.*

R.

*RAi*, raion, ombre, *radius.*
*Raençon*, remiſſion, rachapt, *redemtio.*
*Ramembrancē*, reſſouvenir.
*Ramembrer*, ſe reſſouvenir.
*Rampoſner*, gronder; quereller, railler, inſulter.
*Realme*, royaume.
*Recovrer*, récupérer.
*Rée* de miel, raion de miel, *favus mellis.*
*Remaindre*, reſter, demeurer, *remanere.*
*Remanant*, reſtant, reſte.
*Remembrance* & remembrer. Voyez *Ramembrer.*

*Remés* reſté, *remanſus*.

*Remirer*, regarder, admirer, examiner.

*Renomer*, nomer une ſeconde fois, *iterum nominare*.

*Repit*, proverbe.

*Repairer*, *Repairier*, retourner, revenir. Il eſt auſſi ſubſtantif, retour.

*Reperier*, idem.

*Reprovier*, proverbe.

*Reſpit*, proverbe.

*Reſter*, accuſer, ſoupçoner, *reri*.

*Richeté*, richeſſes.

*Riens*, choſe, *res*.

*Robeors*, voleurs.

*Roigle*, rouille, *rugo*.

S.

*SAchel*, ſac.

*Sacher*, *Sachier*, *Saichier*, tirer, agiter par ſecouſſes.

*Sage*, *Saige*, ſçavant & ſage.

*Sael*, *Seel*, *Saiel*, ſceau, *ſigillum* & *ſitula*.

*Saillir*, ſus, s'élever.

*Same*, lire s'ame, ſon ame.

*Savoir mon*, c'eſt *numquid* des Latins.

*Sçavoir*, ſageſſe.

*Sauveille*, laurerelle, *locuſta*.

*Secor*, *Secors*, *Secort*, ſecours, & au ſubjonctif, *ſuccurras*.

*Sel*, lire *S'el*, & le,

*Sels*, ſeuls, *ſoli*.

*Selt*, a courume, *ſolet*.

*Semblant*, mine, figure

*Sente*, ſentiers, *ſemita*.

*Serjans*, *Serjans*, ſerviteurs, *ſervientes*,

*Ses*, ſon ſa, ſes, & les.
*S'esmaire*, s'étoner.
*S'esperdre*, s'étoner.
*Seu*, ſureau arbriſſeau, *ſambucus.*
*Si*, ſon, ſa, ſes.
*Siecle*, le monde.
*Si fait*, de cette façon.
*Sœf*, doucement, agréablement, *ſuaviter.*
*Sofferrir*, ſouffrir.
*Soi*, lire s'oï, & entendit.
*Soi*, ſoif; *ſitis.*
*Soloit*, ſouloit, avoit coutume, *ſolebat.*
*Sorprendre*, ſurprendre.
*Sos*, ſous, ſur, & ſor.
*Sorſiſt*, du verbe ſourdre.
*Surgere*, *ſurrexiſſet.*
*Sot*, *Sçût*, entendit.
*Soudouiſſon*, ſeduction.
*Sonavet*, ſuavement, *ſuaviter.*
*Sus*, en haut, *ſurſum.*

## T.

*TAlent*, envie, volonté, deſir. Venir à talent, plaire, agréer, avoir envie.
*Talent* de dormir, envie de dormir.
*Talevas* & *Tallevas.* C'eſt un bouclier fort grand & rond.
*Tant nequant*, en nule façon.
*Tantque*, juſqu'à.
*Tantet*, *Tantinet*, un peu.
*Targier*, tarder.
*Teignox*, teigneux, *à tineæ.*
*Ti*, *Ton*, ta, tes.
*Tolir*, enlever *tollere*, abolir.

*Tolt*, enleve, ôte, abolit.

*Toneax*, toneaux.

*Tort*, tortu de *torquere.*

*Toz*, tous, toutes.

*Traire* à chief, venir à bout, parvenir; conſommer.

*Tramettre*,, envoier, *tranſmittere.*

*Treſbucher*, précipiter.

*Treſc'a*, *Treſqu'a*, juſqu'à.

*Treſpas*, paſſage, tranſgreſſion, violement es loix, traverſe.

*Treſpaſſer*, traverſer, tranſgreſſer, violer.

*Treſtoz*, tous en général.

*Trouvere*, celui qui trouve quelque choſe de perdu.

*Truille*, bourde, menſonge,

*Truiller*,, mentir, tromper.

*Tu*, toi.

*Tuit*, tous, *toti.*

## V.

*Vait*, va, *vadit.*

*Vaillans*, outre qu'il ſignifie *valens*, il ſignifie encore vigilant, actif, *vigilans.* On diſoit dans les douzieme & treizieme ſiecles vaille pour veille, *vigilia.* On trouve dans les Sermons de S. Bernard fol. 29. Li premiere *vaille* eſt li droiture de l'oyvre. *Prima* vigilia *eſt rectitudo operis.*

*Valt*, vaut, & veut, voulut.

*Valet*, *Varlet*, *Vaſſal.* C'eſt un jeune home qui eſt ſubordoné; diminutif de *vir.*

*Veel*, veau, *vitulus.*

*Veer*, deffendre.

*Veil*, volonté ...
*Veil*, œil, *oculus.*
*Veloux*, velours.
*Vels*, veux tu.
*Velt*, veut.
*Verſefierres*, Poëte.
*Verté*, verité,
*Vezié*, *Vezieux*, fin ruſé, *verſutus.*
*Vez moicy*, me voici.
*Vias*, donc ; *igitur* des Latins.
*Vielt*, veut.
*Voir*, vrai, *Verum.*
*Voiſdie*, tromperie, ruſe, *verſutia.*
*Volt*, *Voult*, veut, a voulu.
*Volt*, *Voult*, viſage, *vultus.*
*Vorrent*, voulurent, *voluerunt.*
*Voſiſt*, auroit voulu, *voluiſſet.*
*Vis*, viſage, *viſus.*
*Vis*, vil abject, *viſus.*
*Vis*, vivant, *vivus.*
*Vis*, il m'eſt vis, il me ſemble, *mihi viſum eſt.*
*Vis*, porte, *oſtium.*
*Vs*, porte, *oſtium.*

FIN.

# *ERRATA.*

*Page* 23. vers 3. *liſez* quant riens, en deux mots. Lorſque je ne ſçais rien de leur deſſein, de leur projet.

*Page* 55. lig. 1. *liſ.* le mari fut tout ſurpris.

*Page* 56. vers 1. *liſ.* la Dame-Dieu, ſans virgule entre ces deux mots, qui ſont le *Dominus Deus* des Latins.

*Page* 78. vers 14. celé, *liſ.* célée.

*Page* 80. penultieme vers l'or, *liſ.* lor, ſans apoſtrophe. Et je leur ferai voir doucement, évidemment.

*Page* 88. note premiere, invoque, *liſ.* invoquer.

*Page* 102. vers penultieme, il doit être ainſi :

Rendon ceſt avoir à bon gré.

*Page* 118. vers 10. Se povie : *liſ.* Se povoie l'eure ſavoir. Si je pouvois ſçavoir l'heure.

*Page* 123, Le dernier vers doit être ainſi :

Selonc la moie ententioa.
Suivant mon avis.

*Page* 133. vers 5. maiſou, *liſ.* maiſon.

*Page* 149. vers 13, Du Filoſofe, *liſ.* D'un Filoſofe.

*Page* 163. note 2. *liſ.* vins de Brie, & non des vins de Brie, ſupprimer l'article des.

*Page* 199. ligne 4. criez, *liſ.* crier.

*Page* 240. vers 10. de ma laire, *liſ.* de mal aire, deux mots,

*Page* 243. vers 272. nus n'y, *liſ.* nus n'a.

*Page* 250. Boiſdie n'eſt qu'un mot.

*Page* 253. ligne 21. deit, *liſ.* delit,
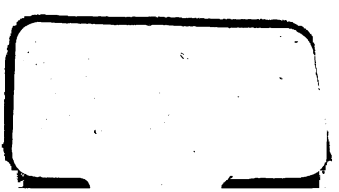
*Page* 234. ligne 29. dout, *liſ.* dont.